

92
T3bw

St. Mark's Library
THE
General Theological
Seminary



Chelsea Square · New York

Society for Promoting
Religion and Learning

LA
TRADITION HAGIOGRAPHIQUE
DE
SAINT THOMAS BECKET
AVANT LA FIN DU XII^e SIÈCLE

LA TRADITION HAGIOGRAPHIQUE

DE

SAINT THOMAS BECKET

AVANT LA FIN DU XII^e SIÈCLE

ÉTUDES CRITIQUES

PAR

E. WALBERG



PARIS
LIBRAIRIE E. DROZ
38, RUE SERPENTE

MCMXXIX

*Saint all
canterbury,
1118 ? - 117*

92
T36w

88429



COPIES OF THE
VOLUME

AVANT-PROPOS

Dans les pages suivantes je réimprime, avec de légères retouches, quelques mémoires et articles parus, au cours des années 1917-1927, dans diverses revues ou recueils en partie peu accessibles au public. On retrouvera également ici deux chapitres de la préface de l'édition de la Vie de Thomas Becket par Guernes de Pont-Sainte-Maxence (1172-1174) que j'ai fait paraître en 1922, dans les publications de la Société royale des Lettres de Lund. En effet, c'est en préparant ce travail que j'ai été amené à entreprendre les recherches dont on trouvera ci-après les résultats. Cependant, j'espère que ces études pourront offrir quelque intérêt même indépendamment du texte important qui en a été le point de départ, mais avec lequel certaines d'entre elles n'ont qu'un rapport assez éloigné.

Lund, en décembre 1928.

DATE ET SOURCE DE LA VIE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY

PAR BENET, MOINE DE SAINT-ALBAN

Le meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, tué dans sa propre cathédrale, le 29 décembre 1170, par quatre chevaliers de la maison du roi d'Angleterre, produisit dans toute l'Europe une impression immense. Même ceux que la lutte soutenue pendant sept ans par le primat d'Angleterre contre les prétentions du pouvoir séculier, avait laissés plus ou moins indifférents, furent saisis d'indignation et d'horreur ; la cause pour laquelle Thomas avait versé son sang apparut aux yeux de tous comme sacrée, et lui-même, comme un saint martyr. Le pape Alexandre III, qui, du vivant de Becket, s'était plus d'une fois montré hésitant devant l'obstination et la violence du prélat ¹,

1. Il faut se rappeler que la situation d'Alexandre, surtout au début de la période en question, était très précaire. Par suite de circonstances que nous n'avons pas à exposer ici, un schisme s'était produit dans l'Eglise à la mort d'Adrien IV (1159). Tandis que l'empereur Frédéric Barberousse soutenait l'antipape Victor IV, Alexandre était reconnu en France et en Angleterre. Il est bien naturel que celui-ci ait été tenu à des ménagements envers les monarques qui avaient embrassé sa cause.

se résolut à sévir contre celui qui était universellement considéré comme l'instigateur du meurtre, le roi d'Angleterre. Sous les menaces d'excommunication et d'interdit, Henri II, pour obtenir le pardon de l'Église offensée, dut accepter des conditions qui, du moins en apparence, lui enlevaient les fruits de ses longs efforts pour briser la puissance du clergé dans ses états. Le 21 février 1173, Thomas Becket fut solennellement inscrit au catalogue des saints¹. Mais bien plus tôt, presque au lendemain de sa mort, son tombeau était devenu un sanctuaire où affluait une foule sans cesse grandissante de pèlerins indigènes et étrangers, et où le nombre des miracles de toute espèce augmentait rapidement.

Aussi ne tarda-t-on pas à vouloir perpétuer par des écrits la mémoire du saint. Des hommes qui l'avaient connu personnellement et dont quelques-uns avaient même assisté à sa fin sanglante, s'empressèrent de composer des relations, souvent assez détaillées, de sa vie et de son martyre. Peu d'années après la mort de Becket il existait déjà sur son compte toute une littérature en latin et en langue vulgaire.

1. Voir la lettre pontificale annonçant sa canonisation, dans Raoul de Dicet, *Opera historica*, I, 370, et dans J. C. Robertson, *Materials for the history of Thomas Becket*, III, 545, 546, 548. — L'ouvrage de Robertson (7 vol., Londres, 1875-1885) a paru dans la collection intitulée *Chronicles and memoirs of Great Britain and Ireland during the middle ages* (n° 67). C'est également dans cette collection (dite du « Maître des Rôles ») que sont publiées toutes les chroniques latines qu'on trouvera citées dans la présente étude, sauf celle de Robert de Torigni (éd. Delisle).

Ailleurs¹, je chercherai à préciser les différentes dates de composition des principales biographies de Becket conservées jusqu'à nos jours, et à déterminer les rapports qui les unissent entre elles. Ici, je ne m'occuperai guère que d'une seule, écrite en français et qui, pour plusieurs raisons, ne saurait compter parmi les spécimens les plus remarquables de l'hagiographie de Becket.

* * *

Les vies françaises de Becket parvenues jusqu'à nous sont au nombre de trois. Elles sont toutes trois en vers. Ce sont : 1^o un poème de 6180 alexandrins réunis en strophes monorimes de cinq vers, composé par Guernes, clerc de Pont-Saint-Maxence, et terminé dans les derniers mois de l'année 1174² ; 2^o une Vie anonyme dont il ne reste plus que quelques fragments, en vers octosyllabiques rimant deux à deux ; ce texte, écrit en dialecte anglo-normand, n'étant en somme qu'une traduction du *Quadrilogus*, œuvre composée, en 1198 ou 1199, par la juxtaposition d'extraits tirés de quelques-unes des principales biographies latines de Becket³, il ne saurait remonter au delà du commencement du XIII^e siècle⁴ ; 3^o le poème, également anglo-normand,

1. Voir plus loin, p. 75 ss.

2. [*La Vie de saint Thomas le Martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Poème historique du XII^e siècle (1172-1174) publié par E. Walberg, Lund, 1922 (dans les Acta de la Société royale des Lettres de Lund).]*

3. Cf. Robertson, *Materials*, IV, p. xix.

4. *Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, publ. par Paul Meyer, Paris, 1885 (Soc. des anciens textes français).

dont le titre et l'auteur figurent en tête de la présente étude.

L'œuvre de Benet est connue depuis longtemps. Elle a été publiée, d'après un manuscrit malheureusement très défectueux, par Fr. Michel, dans l'appendice II de son édition de la *Chronique des ducs de Normandie*, t. III, p. 461 sqq.¹. Le poème, qui est divisé en sixains de huit et de quatre syllabes (approximativement)², compte environ 2.200 vers. La copie publiée par Michel présente, après le v. 672, une lacune de près de 700 vers. Cette lacune, l'éditeur l'a comblée tant bien que mal, en communiquant dans un nouvel appendice (n° V) la partie omise, d'après un manuscrit de Londres, dont il donne les variantes pour le reste du texte également³. C'est ce qui explique la numérotation incohérente qu'on remarquera dans les citations faites ci-dessous.

Frère Benet⁴, qui se nomme lui-même à la fin de son poème (v. 1427), était bénédictin⁵, sans aucun doute moine de la célèbre abbaye de Saint-Alban. Cela ressort de la façon dont il parle, aux vv. 775 sqq., de ce monastère⁶ et de la connaissance intime qu'il possède de la

1. Paris, 1844, dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*.

2. On en trouvera des spécimens plus loin.

3. On connaît maintenant six manuscrits du poème. Cf. P. Meyer, dans l'*Histoire littéraire de la France*, XXXIII, 377.

4. Ou Beneit, formes anglo-normandes du nom Benoît.

5. *Od les neir dras*, v. 1428.

6. *De saint Alban, nostre patron*, etc. — Déjà Gaston Paris, *La littérature française au moyen âge* (3^e éd.), p. 237, appelle notre poète Benoît de Saint-Alban.

vie et du caractère de l'abbé du lieu, dom Simon¹. Seul entre tous les biographes de Becket il parle d'une entrevue qui eut lieu (à Harrow, selon les chroniques) entre l'abbé Simon et l'archevêque, deux ou trois semaines avant la mort de celui-ci, et de la part que Simon prit, avec le prieur Richard de Douvres, à une ambassade dont le but était de ramener « le jeune roi² » à des sentiments plus bienveillants envers Becket³.

La valeur historique et littéraire du poème de Benet est médiocre. La relation qu'il donne de la vie de son héros est fort incomplète et manque souvent de précision. Jamais l'auteur ne se laisse entraîner par son sujet, il reste impassible ; jamais un souffle d'émotion ne l'anime. Son style, sans nerf, abonde en chevilles ; la versification, comme dans la plupart des textes anglo-normands, est souvent incorrecte. Malgré tout, on verra que le poème n'est pas dénué d'intérêt.

1. Cf. plus loin, p. 18.

2. Henri, fils de Henri II et couronné du vivant de son père, le 14 juin 1170, à Westminster. Henri le Jeune était né le 28 février 1155 (voir Robert de Torigni, I, 291). Il fut sacré, au mépris des droits de l'église primatiale de Cantorbéry et malgré la défense expresse du pape, par l'archevêque Roger d'York, assisté des évêques de Londres et de Salisbury (cf. plus loin p. 19).

3. Cf. les récits analogues qu'on lit aussi bien dans la chronique de Mathieu de Paris, moine de Saint-Alban (*Chronica maiora*, II, 278-9), que dans les *Gesta abbatum monasterii Sancti Albani*, I, 184-8. — Fitz-Stephen (p. 124) et Guillaume de Cantorbéry (p. 114 sqq.), sans parler de la visite faite par l'abbé Simon à l'archevêque, racontent pourtant que celui-ci envoya l'abbé de Saint-Alban et le prieur de Douvres pour porter plainte au jeune roi d'outrages commis envers le primat par Randoul du Broc.

Quand la *Vie* de Benet a-t-elle été écrite ? G. Paris en faisait remonter la composition aux environs de 1172¹. Cette date a été acceptée par M. J. Vising². Bien que G. Paris ne dise pas sur quoi il fondait son opinion, je suppose que c'était sur le fait qu'au v. 1249 sqq. Benet raconte que

Einz que deus anz fussent passez
Après qu'il fu martirizez
Eu Deu servise,
Out Deus cinc morz resuscitez,
.XIIJ. leprus del corz mondez
Dedenz l'eglise³.

Or, comme l'auteur avoue lui-même avoir « traduit ceste vie de latin en romanz », il a pu trouver le renseignement en question dans sa source latine, sur laquelle nous aurons à revenir plus loin. Aussi Paul Meyer date-t-il le poème, sans d'ailleurs donner ses raisons, du premier quart du XIII^e siècle⁴. A son avis se rangent G. Gröber⁵ et M. C. Voretzsch⁶, tandis que H. Suchier

1. *Vie de saint Gilles*, p. xxii. Dans *La littérature française au moyen âge*, p. 274, il le fait descendre un peu plus bas, vers 1175.

2. *La versification anglo-normande*, p. 79 ; *Franska språket i England*, I, 28. [Dans un ouvrage postérieur à la première apparition du présent mémoire, *Anglo-norman language and literature* (Londres, 1923), M. Vising admet la date que j'établis quelques pages plus loin].

3. J'introduis par-ci par-là quelques menues corrections empruntées aux variantes du manuscrit de Londres.

4. *Fragments d'une Vie de S. Thomas de Cantorbéry*, p. II. Cf. *Hist. litt. de la France*, XXXIII, 377.

5. Dans *Grundriss der roman. Philologie*, II, p. 646.

6. *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur* (2^e éd., Halle, 1913), p. 128. [Dans la 3^e édition de cet ouvrage,

pense que le poème de Benet « pourrait bien appartenir au XII^e siècle ¹ ».

En fait, le poème de Benet est antérieur à la mort de Henri II d'Angleterre (1189) ; il ne peut y avoir de doute là-dessus. En rapportant une discussion qui eut lieu entre l'archevêque et Henri au sujet des clercs criminels que ce dernier voulait livrer à la justice séculière, et au cours de laquelle le roi se laissa emporter par son humeur violente, l'auteur retient prudemment son indignation :

Asez dist par coruz et irre
Que ne fait a retraire ne dire
Ne est pas raison ;
Car del regné est chef et sire,
Ne devom de li chanter ne lire
Si ben non.

(Vv. 493-8.)

Ailleurs le poète dit, à propos du couronnement du « jeune roi » :

Li reis ne fait pas a blamer,
Ainz le deivent touz loer
La bone gent ;
Kar por le regne en pais garder
Fist soun fiz au rei lever
Mout sagement.

(P. 624, col. b, l. 4-9.)

parue en 1925, l'auteur place la *Vie* de Benet vers 1189, en citant l'article que je réimprime ici].

1. Voir Suchier et Birch-Hirschfeld, *Geschichte der franz. Literatur*, p. 127.

Encore plus probant est le passage suivant, qu'on lit vers la fin du poème et où Benet, après avoir exalté les mérites du martyr et blâmé, assez mollement, à vrai dire, ses meurtriers, engage les lecteurs à prier pour tous les hommes de bonne volonté et notamment pour la famille royale :

A Cantorbiri trestuz alez,
Et le seint martir requerez

Qu'il ait merci

De Engleterre, dunt estes neez,
De vostre rei, que vus amez,
Si cum jo qui ;

Que le regne poisse si gouverner
Cum il et nus avom mester,
Et seinte Eglise

Ben maintenir et conseiller,
Sur totes choses Deu amer
Et son servise ;

Et sa femme et ces enfanz,
Qui tant sunt bels et avenanz,
Doint bones murz,

E a trestuz ses ben voillanz,
U qu'il seient, petiz u granz,
Face socurz...

(Vv. 1387-1404)

Même sans prendre en considération les deux premiers passages, on comprend tout de suite que le roi dont il est question ici ne saurait être que Henri II. Richard Cœur de Lion n'eut pas d'enfants légitimes ; qu'un religieux anglais ait exhorté les fidèles à aimer Jean sans Terre et à prier pour lui, personne ne le croira ; Henri III ne se maria qu'en 1236, ce qui ferait descendre le poème à une époque décidément trop récente, eu égard à sa langue et à sa versification. D'ailleurs l'allusion aux « mœurs » de la reine et des princes est péremptoire. On sait que Henri II eut des ennuis constants au sujet de ses fils ; au printemps de 1173 ils se révoltèrent ouvertement contre leur père, — ce ne fut du reste pas la dernière fois, — et la reine Aliénor, arrêtée comme complice de cette rébellion, resta en fait, malgré la réconciliation intervenue entre Henri et ses fils dans l'au-

tomne de 1174, prisonnière d'état, — sous des formes de plus en plus douces, — jusqu'à la mort de son mari.¹

Le poème de Benet remonte donc à une époque antérieure à 1189. Il est vrai qu'on y lit quelques lignes qui semblent parler pour une date plus récente. Après avoir fait connaître l'année et le jour où Thomas Becket souffrit le martyre, le poète ajoute² que, « en icel tenz », le pape s'appelait Alexandre [III], que l'empereur d'Allemagne était un schismatique du nom de Frédéric [Barberousse], qu'en France régnait le pieux Louis [VII, le Jeune], tandis qu'en Angleterre il y avait deux rois, « chascon Henri ». Au premier abord on croirait qu'aucun des personnages énumérés n'existait plus, lorsque ce passage fut écrit. Mais il suffit que la plupart d'entre eux aient disparu. Barberousse survécut à Henri II ; on sait qu'il périt en 1190. Par contre les autres étaient morts plusieurs années auparavant : Louis VII, en 1180, le pape Alexandre III, en 1181 ; et l'Angleterre avait perdu l'un de ses « deux rois » par la mort du jeune Henri, décédé, — en pleine révolte contre son père, — le 11 juin 1183³. La situation politique et religieuse de l'Europe, entre 1183 et 1189, était par conséquent tout autre qu'en 1170. Il est évident que les preuves alléguées tout à l'heure gardent leur valeur.

Déjà le passage auquel je viens de faire allusion en dernier lieu semble en quelque mesure indiquer que le poème de Benet est postérieur à 1183. Voici des argu-

1. Cf. Raoul de Dicet, II, 67 ; R. de Wendover, I, 161.

2. V. 1147 sqq.

3. Voir *Gesta regis Henrici secundi*, I, 301 ; Rob. de Torigni, *Chronica*, p. 305.



II

ÉTUDE SUR UN POÈME ANONYME RELATIF A UN MIRACLE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY

Dans le manuscrit de Wolfenbüttel de la Vie de saint Thomas par Guernes de Pont-Sainte-Maxence¹, ce texte est suivi d'un poème contenant le récit d'un miracle accompli par le martyr de Cantorbéry. Ce poème, qui a été édité par Bekker à la suite de l'œuvre de Guernes, n'a en soi, rien de bien remarquable, ni par ses dimensions ni par son sujet. Aussi n'a-t-il guère attiré l'attention des romanistes. La plupart des critiques qui, en passant, ont été amenés à mentionner le poème, ne paraissent même pas l'avoir lu. A certains égards il n'est pourtant pas sans offrir quelque intérêt. C'est ce qui ressortira, je l'espère, des pages suivantes, dans lesquelles j'ai tâché d'établir l'origine

1. Publié par I. Bekker : *La Vie Saint Thomas le martir, altfranzösisches Gedicht aus einer Wolfenbüttler Handschrift herausgegeben*. Dans *Abhandlungen der k. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1838, Phil.-hist. Klasse, p. 25-168. [Cf. maintenant mon édition de *La Vie de saint Thomas le Martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence* (Lund, 1922), p. cxi.]

Je relèverai encore un fait qui pourrait indiquer que Benet a, en effet, composé son poème en 1184. Dans les *Gesta abbatum monasterii Sancti Albani* (I, 197), on lit le récit d'une visite faite à cette abbaye par le roi Henri II au temps de l'abbé Garin¹, mais à une date qui n'est pas autrement déterminée. Il n'est cependant pas impossible de la fixer approximativement. Le chroniqueur raconte que dans la suite du roi se trouvait entre autres « *Lincolniensis episcopus Walterus de Constantiis, cito post hæc creatus in archiepiscopum Rothomagensensem* ». Lorsqu'on sait, d'un côté, que Gautier de Coutances, intronisé à Lincoln le 11 décembre 1183², fut avant la fin de l'année³ élu archevêque de Rouen, mais n'obtint la confirmation papale que le 17 novembre 1184⁴; lorsque, d'un autre côté, on sait que le roi Henri passa de Normandie en Angleterre le 10 juin 1184, après deux années d'absence, et y resta jusqu'au 16 avril de l'année suivante⁵, il est facile d'en conclure que la visite en question eut lieu dans l'été ou l'automne de 1184. Le récit de la chronique est fort curieux, sous bien des rapports. Qu'il suffise de dire ici que le roi, qui en plusieurs occasions s'était montré favorable à l'abbaye, y fut reçu « *cum omni gaudio et*

tard, la bénédiction à l'abbé Jean de Saint-Alban (voir R. de Dicet, II, 124, n. 4; Mathieu de Paris, *Chronica majora*, II, 411).

1. Du 8 septembre 1183 au 29 avril 1195.

2. *Gesta Henrici secundi*, I, 307; Raoul de Dicet, II, 21.

3. *Gesta Henrici secundi*, I, 310.

4. Jaffé, *Regesta pontificum Romanorum* (2^e éd.), t. II, p. 470, n^o 15.117.

5. *Gesta Henrici secundi*, I, 312, 337.

reverentia », qu'il entra au chapitre pour saluer ses « frères », — affirmant être lui-même « confratrem conventus et monachum Sancti Albani », — et qu'il pria instamment les révérends pères « ut pro ipso et regina et liberis suis, necnon pro statu regni, Deum indefessis precibus postularent ». Les religieux s'empressèrent d'accéder au pieux désir du roi. — Que l'on compare les paroles du chroniqueur aux vers de Benet cités plus haut, p. 16 : on reconnaîtra sans doute que la ressemblance est frappante. Évidemment frère Benet était un homme consciencieux qui n'oubliait pas ses promesses. Il est permis de croire, me semble-t-il, que le temps écoulé entre la visite du roi à Saint-Alban et l'achèvement du poème de Benet ne fut pas long.

*
* *

Reste à parler de la source où Benet a puisé. Que sa *Vie de saint Thomas* se rapproche souvent d'une ou de plusieurs des biographies latines connues, rien de plus certain ni de plus naturel. D'autre part elle en diffère à un tel point qu'il est manifeste qu'aucune de ces œuvres n'a pu être le modèle du moine de Saint-Alban. C'est ce qu'avait sans doute vu Paul Meyer, qui se borne à dire ¹ que le poème de Benet a été composé « d'après une source latine » ². N'y a-t-il donc aucune trace

1. *Hist. litt. de la France*, XXXIII, 377.

2. Cf. G. Paris, *Littérature française au moyen âge*, p. 238 : « fait sur un texte latin » ; Gröber, *Grundriss*, II, 2, p. 646 : « nach einer noch nicht ermittelten lat. Vita, oder eine bekannte sehr kürzend.... »

donnent, sauf un seul, qui l'engage à penser au salut de son âme [VI, VII]. Ayant entendu parler du martyr de Thomas Becket et des miracles qui l'ont suivi, Pierre implore le secours du saint [VIII]. Agonisant déjà, il voit la Mère de Dieu, qui le regarde d'un air de pitié mais sans lui adresser la parole, puis disparaît. Réconforté un instant par la vue de la Vierge, Pierre se désole cependant de son silence et de sa brusque disparition, qu'il attribue à sa propre indignité [IX, X]. A la place de Marie apparaît saint Thomas, accompagné de deux illustres médecins, Cosme et Alexandre [XI]. Suivant les indications du saint, ceux-ci font subir au malade une opération miraculeuse : ils lui ouvrent le ventre, enlèvent le foie et le lavent dans un bassin d'or pur, — que le malade voudrait bien pouvoir garder par devers lui, — puis remettent l'organe à sa place en recousant la plaie, sans que le patient en éprouve autre douleur qu'un léger fourmillement [XII-XVI]. La vision disparue, Pierre se demande s'il a rêvé, mais il est bientôt convaincu de la réalité de l'opération en constatant la plaie et le sang frais qui a coulé dans son lit [XVII]. Se sentant tout à fait rétabli, il appelle ceux qui attendaient sa mort d'un instant à l'autre, et leur raconte ce qui lui est arrivé [XVIII]. La nouvelle de sa guérison surnaturelle se répand vite dans la contrée. Cependant l'évêque du diocèse refuse d'y ajouter foi avant d'avoir entendu relater « l'aventure » par Pierre lui-même. Et c'est de la bouche de l'évêque que l'auteur prétend tenir son récit [XIX].

Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 369, V. Le Clerc décrit brièvement notre

poème comme racontant « un miracle fait en Périgord, pour la guérison d'un médecin hydropique, par la sainte Vierge et saint Thomas ». Néanmoins C. Hippeau¹ et E. Étienne² prétendent à tort que le poème roule sur « les miracles opérés sur la tombe de saint Thomas ». La même indication fautive se retrouve dans une dissertation récente, par Th. Carlé³, bien que l'auteur cite, quelques lignes plus haut, un travail de G. Naetebus⁴, où l'erreur commise par Hippeau et Étienne est relevée. G. Gröber⁵ embrouille singulièrement les choses en déclarant que le texte raconte « die Heilung eines erkrankten Arztes im Périgord am Grabe des h. Thomas durch die Jungfrau Maria bewirkt ». Inutile de dire que saint Thomas Becket n'est pas enterré en Périgord, comme la phrase de Gröber pourrait le faire croire, mais dans la cathédrale de Cantorbéry, où il avait été assassiné le 29 décembre 1170 ; d'ailleurs le miracle n'est mis en aucun rapport avec la tombe du martyr, et, enfin, la sainte Vierge n'y joue qu'un rôle tout à fait secondaire.

Quant à la forme, notre poème se compose de soixante-seize vers alexandrins, répartis en quatrains monorimes.

1. *La Vie de saint Thomas le martyr, archevêque de Canterbury*, par Garnier de Pont-Sainte-Maxence... p. p. C. Hippeau, (Paris, 1859), p. LII.

2. *La Vie saint Thomas le Martir*... Thèse pour le doctorat (Paris, 1883), p. 2.

3. *Der altfranz. Dichter Garnier von Pont-Sainte-Maxence und seine Zeit* (Münster, 1914), p. 106.

4. *Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen* (Leipzig, 1891), p. 66 s.

5. *Grundriss der roman. Philologie*, t. II, I, p. 646.

été dites par leurs devanciers, il n'en n'existait pas encore de relation complète ; c'est pourquoi l'idée lui est venue de réunir dans un seul livre, à la louange du martyr, ce qu'il avait trouvé de meilleur et de plus profitable aux fidèles dans les écrits antérieurs.

En effet, il est à peu près certain que l'auteur de cette version a eu devant lui plusieurs originaux, tels que le *Quadrilogus* déjà cité, le *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais et les miracles de saint Thomas recueillis par Benoît de Cantorbéry¹. Mais sa source principale semble avoir été un auteur latin qu'il désigne lui-même par le nom de prieur Robert de « Cretel ». Il le cite plusieurs fois, tant au commencement du récit de la vie de Becket² que dans la seconde partie, peut-être originellement indépendante, de la *Saga*, laquelle traite des miracles survenus après la mort du saint³. C'est à Magnússon que revient l'honneur d'avoir identifié ce Robert de « Cretel » avec Robert de Cricklade (écrit anciennement Crecelade), prieur du monastère de Sainte-Frideswide⁴, à Oxford, et auteur d'une lettre qui figure sous son nom parmi les récits de miracles

1. Cf. Unger, p. IV, Magnússon, II, p. LXX sqq. — A propos du *Speculum Historiale*, que le traducteur cite expressément au chap. XLIV, je ferai remarquer en passant que les chapp. XIV et XV du livre XXX de cet ouvrage sont empruntés mot à mot à Roger de Pontigny (*Materials*, IV), p. 62 sqq.

2. Éd. Magnússon, I, 32 («... er at tala eftir orðum ok sögn þríðrs Roberths af Cretel, er skrifadi með latínu líf heilags Thóme... »), 36, 38, 50, 52.

3. *Thómas Saga*, II, 92, 94, 102, 106, 108, 110, 114.

4. Actuellement Christ Church.

réunis par Benoît de Cantorbéry¹, et, traduite en islandais, dans la *Thómas Saga* (II, 94 sqq.)².

On sait très peu sur la vie de Robert de Cricklade. Il est probable qu'il devint prieur de Sainte-Frideswide en 1141, à la mort du prieur Guimond³; en tout cas « Robertus prior Oxenfordie » est témoin à une charte par laquelle le roi Étienne confirme certaines donations, dans la dixième année de son règne (1144-5)⁴. Il doit être mort en (ou avant) 1180, date à laquelle un certain Philippe figure comme prieur de Sainte-Frideswide⁵. On savait depuis longtemps que Robert de Cricklade était l'auteur de quelques ouvrages théologiques et d'un abrégé de la *Naturalis historia* de Pline, dédié à Henri II⁶. Il a raconté lui-même, dans la lettre précitée, comment il avait été guéri d'une cruelle maladie grâce à un miracle opéré par le martyr de Cantorbéry. Mais qu'il eût écrit une *Vita sancti Thomæ*⁷, personne ne le soupçonnait avant la publication de la *Saga* islandaise et l'identification, absolument assurée, de Magnússon.

1. *Materials*, II, 97 sqq.

2. Cf. Magnússon, II, p. LXXV, XCII.

3. Voir *Monasticon Anglicanum*, II, 135.

4. Cf. J. H. Round, *Studies in peerage and family history* (Westminster, 1901), p. 202, n. 1. [Au début de 1151, « Rob. prior Sancte Frideswide » signe une charte comme témoin avec Geoffroy, évêque de Saint-Asaph. Cf. *Romania*, LIII (1927), p. 9, n. 6.]

5. *Monast. Angl.*, II, 136.

6. Voir K. Rück dans les *Sitzungsberichte* (Philos.-philol. Cl.) de l'Académie de Munich, 1902, p. 195 sqq.

7. Suivie, à ce qu'il paraît, d'une collection de miracles dus à l'intervention du martyr. Cf. ci-dessus, p. préc., et Magnússon, II, p. LV s.

que l'auteur observe en général les règles originales. C'est ainsi qu'on trouve les nom. sing. *Pieres Petrus*, avec un s assuré par le mètre, 6¹, 9 ; *hun homo* (substantif) 5 et *enseigniere -ator* 60, à la rime ; nom. plur. sans s : *dui mire mult vaillant* (: -ant) 44. Cependant il y a aussi quelques dérogations à ces règles. Que *mie medicus* 16 et *Chosme Cosmas* 44 se soient joints aux nombreux mots en -e < -ter, -tor etc., qui manquent régulièrement d's au nom. sing., cela n'a rien d'extraordinaire ; de la même manière on trouve dans la Vie de Guernes le nom. *mire medicus* 1570 et 4295. *sun saveir* 19 ne prouve rien, en somme, puisque les infinitifs sont régulièrement dépourvus d's et qu'il a pu y avoir *sis saveir* dans l'original. *celui* comme sujet au v. 75 (*Desque celui li out s'aventure mustree*) est assez frappant, bien qu'il soit naturellement possible que l'original ait eu *Desque icil*, avec un hiatus parfaitement admissible après *que*. Aux vv. 46-7 l'auteur emploie comme attribut les formes [seit] *estendu... tut nu*. De plus je relève, au v. 24, le nom. *la nuit*, c'est-à-dire un substantif féminin de la 3^e déclinaison latine sans s de flexion (ce que, il est vrai, quelques-uns regardent comme la formation normale). Tout ceci me paraît prouver que l'auteur du poème, tout en connaissant bien les anciennes règles de la déclinaison à deux cas, les a quelquefois sacrifiées aux besoins de la rime ou de la mesure.

1. *Pieres aveit a nun* : c'est une construction suivant le sens, l'expression *avoir a nun* étant considérée comme l'équivalent de *estre nomez*. Cf. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, t. III, § 36.

4° Au point de vue de la métrique le poème est parfaitement correct. Il est vrai que dans un vers isolé, tel qu'il se lit dans le manuscrit, il manque une syllabe : *La u il jut en transe cum huem ki mureit* 33 ; mais c'est un simple lapsus de copiste, et la correction *ki [se] mureit* s'impose d'elle-même¹. Pas une seule fois on ne trouve un *e* féminin final ou protonique ne comptant pas dans la mesure du vers, ni aucune autre irrégularité, de quelque espèce que ce soit. Même en tenant compte du peu d'étendue du texte, un tel degré de correction me paraît inadmissible dans un poème anglo-normand, à l'époque dont il s'agit ici : déjà le sujet du Miracle prouve qu'il ne saurait être antérieur à l'année 1171, au plus tôt.

C'est également en vain que l'on y cherche d'autres phénomènes linguistiques pouvant indiquer une origine anglo-normande. A l'exception de *demure* : *-ure*, toutes les rimes appartiennent au français du continent. Jamais l'auteur ne fait rimer, par exemple, *ai* : *ei*, *-eir* (*-ere*) : *-er* (*-are*), *ui* : *u* ou *on* : *un*². Il y a lieu pourtant de signaler, dans la str. II, les formes *poun* et *dirrun*,

1. A la rigueur on pourrait aussi lire *cum hume ki mureit*, étant donné que l'accusatif se rencontre de bonne heure après *cum*. Mais la conjecture faite ci-dessus me paraît assurée. Le verbe réfléchi *soi morir* s'emploie en ancien français dans le même sens que de nos jours, sens qui convient parfaitement ici : « être sur le point de mourir » ; cf., outre Godefroy, le glossaire du Roman de Troie, etc.

2. Cf. les strophes I, V, (XIII) ; III, VI, VII, X, XII, XVI ; II, XVII. — Des rimes pareilles se rencontrent en anglo-normand dès la seconde moitié du XII^e siècle ; cf. Vising, *Purgatoire de s. Patrice*, p. 10.

(dans Guillaume de Cantorbéry, Jean de Salisbury et Fitz-Stephen) ¹ par l'insuccès des négociations entamées entre Henri et le pape au sujet du prélat récalcitrant. En revanche la version de Benet (p. 623, col. b, l. 1 sqq.) se rapproche de celle de la *Saga* : les évêques partisans du roi montrent à celui-ci une lettre que Becket venait d'envoyer au clergé d'Angleterre et qui provoque de la part de l'irascible monarque les représailles mentionnées :

Icest(e) escrit, cum repeirerent,
Li messagers od eus porterent
 En lour païs,
E as evesques le livererent,
Ki toust au rei le moustrerent
 En lour avis.

Quant li reis out escouté(z)
Par grant ire ad jure(z)
 Deu e ses nouns
Ke homme ne femme eü regné
Ne remeindra del parenté,
 Ne mie uns...

— Édouard Grim ² et, à sa suite, Guernes de Pont-Sainte-Maxence ³ rapportent une vision que Thomas eut pendant son séjour à l'abbaye de Sainte-Colombe (1166-1170) et au cours de laquelle une voix céleste lui prédit son martyre. Cette vision figure également dans la *Thómas Saga* (chap. XLVII) et dans la *Vie* de Benet (p. 622). Or la version commune à ces deux derniers textes se distingue nettement de celle des autres en ce qu'elle place le miracle à Pontigny et qu'elle représente l'abbé de ce monastère comme ayant, caché derrière une colonne, entendu de ses propres oreilles les paroles échangées entre l'archevêque et son interlocuteur divin. La conversation qui suit,

1. *Materials*, I, 46 ; II, 313 ; III, 75.

2. *Materials*, II, 418 s.

3. Vv. 3851-3860.

entre l'archevêque et l'abbé, est identique dans les deux textes en question : l'abbé félicite Thomas du bonheur qu'il a eu de parler bouche à bouche avec le Seigneur ; le prélat lui demande comment il pouvait savoir ce qui s'était passé, et, l'abbé ayant répondu qu'il avait tout entendu, Thomas lui fait promettre de ne révéler à personne, du vivant de Thomas, la scène dont il vient d'être témoin. Et, ajoutent les deux textes, l'abbé tint parole ¹.

* * *

Je disais plus haut ² qu'il a existé au moins trois *Thómas Saga* islandaises. Jusqu'ici nous n'en avons mentionné que deux. Quant à la troisième, la plus ancienne, remontant d'après Unger ³ à la première moitié du XIII^e siècle, tout ce qui en reste ce sont des fragments de quatre feuillets isolés, conservés aux Archives du royaume de Norvège, à Kristiania, et trois feuillets entiers qui se trouvent dans la Bibliothèque royale de Copenhague ⁴. Un de ces fragments contient la vision dont nous venons de parler en dernier lieu. Les variantes qu'on y relève, sans être bien importantes, montrent pourtant qu'il s'agit de deux différentes traductions d'un même original.

1. Une version en partie analogue, mais plus courte, se lit dans un manuscrit de la *Vita* de Fitz-Stephen (p. 83), où, selon l'éditeur, elle provient d'une interpolation ultérieure. Cf. aussi Giraldus Cambrensis, cité dans *Materials*, II, 283.

2. Cf. p. 22.

3. *O. c.*, p. IV.

4. Éd. Unger, p. 530 ; éd. Magnússon, II, 264.

postérieur à la Vie de s. Thomas ¹. Sur quoi Gröber fondait-il son opinion ? il ne le dit pas. Examinons donc les faits.

Tout d'abord il est certain qu'en aucun cas il ne saurait y avoir plus de trente à quarante ans de distance de l'un à l'autre poème, puisque le manuscrit de Wolfenbüttel remonte au commencement du XIII^e siècle ². Naturellement il est très difficile, à l'aide, uniquement, de critères linguistiques, de tirer des conclusions précises relativement à un espace de temps si limité et à un texte aussi court que le Miracle. Deux ou trois données semblent au premier abord parler contre Guernes et pour un auteur un peu plus récent. La rime, déjà deux fois citée, *-ore* : *-ure* n'a pas de pendant direct dans la Vie de s. Thomas, non plus que les formes *poun*, *dirrun*, str. II ; mais étant donné que dans ce dernier texte Guernes ne s'est pas fait faute d'employer les anglo-normandismes [*beste*] *fere* [: *frere*, *pere* etc.] 2623 et *cendel* [: *bel*, *aiguel*] 5785 ³, il n'y a rien qui

1. « ... kann erheblich später abgefasst sein ».

2. Évidemment il m'est impossible de prouver cela d'une façon absolue. Je me bornerai à dire que le ms. de Wolfenbüttel a un caractère pour le moins aussi ancien qu'une autre copie du même texte, Mus. Brit., Harley 270, laquelle un argument paléographique permet de dater des premières années du XIII^e siècle : c'est que les initiales peintes y sont alternativement bleues, rouges et vertes. Or, passé l'époque nommée, les capitales vertes disparaissent des manuscrits. Cf. P. Meyer, dans la *Romania*, XII, p. 150.

3. Cf. Suchier, *Altfranzösische Grammatik*, p. 25. — Notons aussi, à ce propos, que dans la Vie de s. Thomas *a* lat. libre suivi de *l* persiste toujours ; ainsi *ostal*, *mortal*, *karnal*, *espirital*, *cumunal*, *al* *ale, etc., sont assurés par la rime, tandis qu'on

nous défende d'admettre que, dans les uns comme dans les autres cas, il s'est laissé gagner par les habitudes linguistiques de son entourage. Que l'auteur du poème anonyme emploie, à la rime, la forme *mie* *medicus* (v. 16), tandis que la Vie de s. Thomas n'offre que la forme, beaucoup plus usitée, *mire* (vv. 1, 1570, 4295), cela n'est pas non plus un argument décisif ; pour nous en tenir à ce dernier texte, on y trouve à la rime des doublets tels que *fius* 709, 5854, à côté de *fié* 4227, 4485, 4539, *fiez* 2488, 4480, *fiés* 2785 ; *procein* (: -ain) 1409, à côté de *prochiens* 3744, etc. En regard du nom. fém. *nuit*, dans le poème anonyme ¹, la Vie de s. Thomas ne connaît que des formes avec -s (-z) : *eritez* 128, 4822, *fermetez* 130, *amistiez* 1340, *saluz* 4931, *vertuz* 4935, *tenchuns* 2374, etc. En somme il faut reconnaître, me semble-t-il, que les règles de la déclinaison sont moins strictement observées dans le Miracle que dans la Vie. D'autre part la différence n'est pas si grande qu'elle ne puisse s'expliquer par les deux considérations suivantes : 1^o le Miracle peut être postérieur de quelques années à la Vie de s. Thomas, par conséquent

n'y trouve pas une seule rime en -el < -alem. Comme c'est le cas pour la 1^{re} pers. plur. en -un (-um), il s'agit ici d'un trait que l'anglo-normand a en commun avec tous les dialectes de l'ouest de la France. Cf. Pope, *Etude sur la langue de frère Angier*, p. 7-8 ; Brunot, *o. c.*, p. 321-2. (Il est vrai que des formes en -al < -ale, en apparence populaires, se rencontrent un peu partout. Mais la constance de ce phénomène dans les textes de l'ouest paraît bien être un trait dialectal.) [Il est possible que M. T. A. Jenkins ait raison en considérant, dans *Modern Philology*, XXI (1924), p. 441, *fere* comme un latinisme.]

1. V. 24 ; cf. ci-dessus, p. 42.

On voit que l'accord est presque littéral. Il est manifeste que les deux textes remontent à une source commune, et il n'y a pas de raison pour douter qu'ici encore cette source ne soit Robert de Cricklade. Le compilateur de la *Saga* complète, qui avait évidemment sous les yeux aussi bien Robert que le *Quadrilogus*, a préféré ici la version de ce dernier, probablement parce que l'autre ne lui semblait pas assez respectueuse envers le Saint-Père, tandis que l'auteur du récit fragmentaire s'en est tenu au texte de Robert de Cricklade. Il est assez curieux que la version du discours qui apparaît clairement comme la plus proche de la réalité historique, ne nous ait été transmise que par un morceau de parchemin islandais et un poème anglo-normand d'ailleurs sans portée historique. L'authenticité de cette version est en quelque mesure confirmée, — chose qui a échappé à Magnússon, — par les mots suivants de Guillaume Fitz-Stephen¹ : « Aliquis eorum [*nunciorum regis Angliæ*], inter cætera, regis Anglorum potentatus et divitias diligenter commemorabat. »

* * *

Voici, en résumé, les conclusions auxquelles aboutissent les recherches qu'on vient de lire. La *Vie de saint Thomas de Cantorbéry* par frère Benet, moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Alban, a été composée entre 1183 et 1189, selon toute probabilité en 1184. Le modèle latin suivi par l'auteur était une *Vita sancti Thomæ* due à

1. *Materials*, III, 73.

Robert de Cricklade, prieur du monastère de Sainte-Frideswide, à Oxford. Cette dernière œuvre, qui n'existe plus, avait été écrite avant 1180¹ ; si le renseignement donné par frère Benet aux vv. 1249 sqq., reproduits plus haut², se trouvait déjà dans la *Vita* de Robert, comme je l'ai supposé, il faut peut-être en placer la composition peu de temps après 1172. On savait, depuis Magnússon, que l'œuvre de Robert de Cricklade a été la source principale de la *Thómas Saga* du xiv^e siècle. On vient de voir³ qu'elle avait déjà été mise à contribution par l'auteur de la plus ancienne version islandaise, dont il ne subsiste aujourd'hui que des fragments.

(*Romania*, XLIV [1915-1917], p. 407-426.)

1. Cf. ci-dessus, p. 25.

2. P. 14.

3. Ci-dessus, p. préc.

II

ÉTUDE SUR UN POÈME ANONYME RELATIF A UN MIRACLE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY

Dans le manuscrit de Wolfenbüttel de la Vie de saint Thomas par Guernes de Pont-Sainte-Maxence¹, ce texte est suivi d'un poème contenant le récit d'un miracle accompli par le martyr de Cantorbéry. Ce poème, qui a été édité par Bekker à la suite de l'œuvre de Guernes, n'a en soi, rien de bien remarquable, ni par ses dimensions ni par son sujet. Aussi n'a-t-il guère attiré l'attention des romanistes. La plupart des critiques qui, en passant, ont été amenés à mentionner le poème, ne paraissent même pas l'avoir lu. A certains égards il n'est pourtant pas sans offrir quelque intérêt. C'est ce qui ressortira, je l'espère, des pages suivantes, dans lesquelles j'ai tâché d'établir l'origine

1. Publié par I. Bekker : *La Vie Saint Thomas le martir, altfranzösisches Gedicht aus einer Wolfenbüttler Handschrift herausgegeben*. Dans *Abhandlungen der k. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1838, Phil.-hist. Klasse, p. 25-168. [Cf. maintenant mon édition de *La Vie de saint Thomas le Martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence* (Lund, 1922), p. cxi.]

et la date approximative du poème, le dialecte de l'auteur, son identité et la source où il a puisé.

*
* *

Disons d'abord quelques mots du manuscrit dans lequel le Miracle nous est parvenu. Il appartient à la Bibliothèque des Ducs de Brunswick, à Wolfenbüttel, et porte la cote August. in-4°, 34.6. C'est un manuscrit en vélin, de petit format, mesurant 195 mm. de haut sur 120 de large. Il se compose, en fait, de deux parties originellement distinctes, d'écritures et de dates différentes. La première main, qui remonte au premier quart du XIII^e siècle, a exécuté aussi bien la Vie de saint Thomas (fols. 1 r°-83 r°) que le poème qui fait l'objet de la présente étude, et qui va du fol. 83 r° au fol. 84 v°. Presque tout le reste du volume est occupé par un texte latin : *Collectio canonum vel Synodalia decreta romanorum pontificum sanctorumque patrum* (ff. 87 r°-174 v°)¹. Les derniers feuillets de la première partie du manuscrit, — la seule qui nous intéresse ici, — ont été détériorés par l'humidité. Chaque page contient trente vers, écrits sur autant de lignes réglées. Tous les vers commencent par une capitale, alternativement bleue ou rouge. Dans la Vie de saint Thomas celle de la première ligne de chaque strophe est plus grande que les autres. Dans le Miracle, seules les deux premières strophes commencent par de grandes ini-

1. Cf. le catalogue dressé par O. von Heinemann, *Die Handschriften der Herzogl. Bibliothek zu Wolfenbüttel. Zweite Abteilung. Die Augusteischen Hss.*, t. V (Wolfenbüttel, 1903), p. 3.

tiales ; celles des autres vers sont petites, quoique de forme majuscule.

Sous plus d'un rapport ce manuscrit est le meilleur de ceux qui nous ont transmis l'œuvre de Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Bien qu'écrit par un copiste d'outre-Manche, le texte est très soigné, et le caractère anglo-normand de la langue est peu marqué. Malheureusement la valeur du manuscrit est diminuée par le fait que, au début, il ne manque pas moins de dix-huit feuillets (1080 vers), et après le fol. 4, encore deux feuillets (120 vers). En revanche il est le seul dans lequel on trouve notre Miracle. Ce poème paraît avoir été considéré, aussi bien par le copiste que par l'éditeur, I. Bekker, comme un simple appendice, ou épilogue, au texte précédent. Celui-ci finit au fol. 83 r^o, l. 25 ; sur la ligne suivante se lit cet *explicit*, écrit en encre rouge : *Ici fine la vie saint Thomas le martyr* ; après quoi suit immédiatement, et sans rubrique, la première strophe du Miracle.

* * *

Voici une analyse du poème. Entre les nombreux miracles que Dieu a opérés pour l'amour de saint Thomas, l'auteur veut nous conter un bien étrange. En Périgord, « outre mer », vivait un brave médecin du nom de Pierre, qui guérissait beaucoup de malades [str. I, II]. Or voici qu'il tombe lui-même dans une très grave maladie. Selon l'auteur, il y a quatre formes de l'hydropisie, dont deux sont incurables ; c'est d'une de celles-ci que Pierre est atteint [III-V]. Ses amis l'aban-

donnent, sauf un seul, qui l'engage à penser au salut de son âme [VI, VII]. Ayant entendu parler du martyr de Thomas Becket et des miracles qui l'ont suivi, Pierre implore le secours du saint [VIII]. Agonisant déjà, il voit la Mère de Dieu, qui le regarde d'un air de pitié mais sans lui adresser la parole, puis disparaît. Réconforté un instant par la vue de la Vierge, Pierre se désole cependant de son silence et de sa brusque disparition, qu'il attribue à sa propre indignité [IX, X]. A la place de Marie apparaît saint Thomas, accompagné de deux illustres médecins, Cosme et Alexandre [XI]. Suivant les indications du saint, ceux-ci font subir au malade une opération miraculeuse : ils lui ouvrent le ventre, enlèvent le foie et le lavent dans un bassin d'or pur, — que le malade voudrait bien pouvoir garder par devers lui, — puis remettent l'organe à sa place en recousant la plaie, sans que le patient en éprouve autre douleur qu'un léger fourmillement [XII-XVI]. La vision disparue, Pierre se demande s'il a rêvé, mais il est bientôt convaincu de la réalité de l'opération en constatant la plaie et le sang frais qui a coulé dans son lit [XVII]. Se sentant tout à fait rétabli, il appelle ceux qui attendaient sa mort d'un instant à l'autre, et leur raconte ce qui lui est arrivé [XVIII]. La nouvelle de sa guérison surnaturelle se répand vite dans la contrée. Cependant l'évêque du diocèse refuse d'y ajouter foi avant d'avoir entendu relater « l'aventure » par Pierre lui-même. Et c'est de la bouche de l'évêque que l'auteur prétend tenir son récit [XIX].

Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 369, V. Le Clerc décrit brièvement notre

poème comme racontant « un miracle fait en Périgord, pour la guérison d'un médecin hydropique, par la sainte Vierge et saint Thomas ». Néanmoins C. Hippeau¹ et E. Étienne² prétendent à tort que le poème roule sur « les miracles opérés sur la tombe de saint Thomas ». La même indication fautive se retrouve dans une dissertation récente, par Th. Carlé³, bien que l'auteur cite, quelques lignes plus haut, un travail de G. Naetebus⁴, où l'erreur commise par Hippeau et Étienne est relevée. G. Gröber⁵ embrouille singulièrement les choses en déclarant que le texte raconte « die Heilung eines erkrankten Arztes im Périgord am Grabe des h. Thomas durch die Jungfrau Maria bewirkt ». Inutile de dire que saint Thomas Becket n'est pas enterré en Périgord, comme la phrase de Gröber pourrait le faire croire, mais dans la cathédrale de Cantorbéry, où il avait été assassiné le 29 décembre 1170 ; d'ailleurs le miracle n'est mis en aucun rapport avec la tombe du martyr, et, enfin, la sainte Vierge n'y joue qu'un rôle tout à fait secondaire.

Quant à la forme, notre poème se compose de soixante-seize vers alexandrins, répartis en quatrains monorimes.

1. *La Vie de saint Thomas le martyr, archevêque de Canterbury*, par Garnier de Pont-Sainte-Maxence... p. p. C. Hippeau, (Paris, 1859), p. LII.

2. *La Vie saint Thomas le Martir*... Thèse pour le doctorat (Paris, 1883), p. 2.

3. *Der altfranz. Dichter Garnier von Pont-Sainte-Maxence und seine Zeit* (Münster, 1914), p. 106.

4. *Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen* (Leipzig, 1891), p. 66 s.

5. *Grundriss der roman. Philologie*, t. II, I, p. 646.

C'est là un schéma métrique d'un usage extrêmement fréquent dans la littérature didactique des XIII^e et XIV^e siècles¹. Avant cette époque il était par contre, — comme en général les poèmes strophiques en alexandrins, — presque inconnu, ou du moins très rare. C'est pourquoi il est intéressant de déterminer approximativement l'âge du Miracle. Parlons d'abord de la région où il a été composé et du dialecte de l'auteur.

* * *

Du v. 3 (*En Pieregort... ultre mer*) il ressort clairement que le poème a été écrit en Angleterre. Est-il sûr pour cela que, à la différence de Guernes, l'auteur ait été anglo-normand, comme Gröber le dit expressément ?² Sans doute on est d'abord porté à répondre affirmativement à cette question, en trouvant dans la strophe VII la rime bien anglo-normande *demure* : *-ure* (*cure, conjure* etc.)³. Mais en poursuivant la lecture on se ravise bientôt. Il est bien connu que les

1. Voir Naetebus, o. c., p. 56—91 et 193—6. [Cf. en outre *Romania*, XLIV, p. 578, n. 1.]

2. *Grundriss*, I. c. [« anglofranzösich »].

3. Pour des rimes analogues, tirées de textes anglo-normands du XII^e siècle ou plus récents, voir par exemple Suchier, *Ueber die Mathæus Paris zugeschriebene Vie de saint Auban*, p. 5 ; Vising, *Etude sur le dialecte anglo-normand du XII^e siècle*, p. 72 ; id., *Le Purgatoire de saint Patrice des mss. Harl. 273 et f. fr. 2198*, p. 10. Faisons remarquer dès maintenant que des rimes de *o* : *u* se rencontrent également chez frère Angier, sur lequel nous aurons à revenir plus loin (p. 46, n. 3 et p. 48, n. 1) ; cf. Pope, *Etude sur la langue de frère Angier* (thèse pour le doctorat de l'Université de Paris, 1903), p. 19-20.

traits les plus caractéristiques du dialecte anglo-normand sont les suivants : 1^o réduction de *ie* à *e* ; 2^o contraction de deux voyelles contiguës dans l'intérieur d'un mot ; 3^o décadence de la flexion nominale ; et, dans le domaine de la métrique, 4^o irrégularité syllabique du vers. Voyons comment notre texte se comporte sous ces rapports.

1^o Nous trouvons d'une part deux strophes en *e* : -*er* I, -*ee* XIX ; d'autre part, trois en *ie* : -*ier* XIII, XVIII, -*iere* XV. Toutes ces rimes sont pures.

2^o Aucune trace d'« élision interne » d'un *e* atone devant voyelle ; au contraire, de nombreux cas où l'*e* persiste dans cette position : *meïme* 11, 18, 69, *veer* 34, *veüe* 37, *veü* 45, *teüe* 38, *tailleüre* 62, *entumeüre* 64. Le seul cas de contraction qui se rencontre dans le poème, c'est *nient* (monosyllabe) 63. Il n'y a pourtant pas lieu d'attacher de l'importance à cette forme. Il est vrai que je ne l'ai relevée qu'une fois dans la Vie de saint Thomas de Guernes¹, mais en revanche on y trouve très souvent la forme contractée *nis*, de *neïs*, 70, 76, 381, 718 etc., de même que d'autres analogues, telles que *cule* *cuculla* 583, 5796 ou *L'empereur Theodose* 3002, *empereur* 3565.

3^o En ce qui concerne la déclinaison, il est à remarquer

1. Les deux cas sont similaires : dans l'un et l'autre il serait facile d'introduire la forme *neient*, en supprimant la conjonction *e*. Cf. Vie de s. Thomas 3120 : *Ceste poesté unt li clerc, e nient li lai*, et les vv. 63-4 de notre poème : *Mais del souffrir l'anguisse tel fu, e nient plus dure, Cum la char ki tetille après l'entumeüre*. [Je cite aujourd'hui le texte de Guernes d'après l'édition que j'en ai donnée en 1922].

que l'auteur observe en général les règles originales. C'est ainsi qu'on trouve les nom. sing. *Pieres* Petrus, avec un s assuré par le mètre, 6¹, 9 ; *hun* homo (substantif) 5 et *enseigniere* -ator 60, à la rime ; nom. plur. sans s : *dui mire mult vaillant* (: -ant) 44. Cependant il y a aussi quelques dérogations à ces règles. Que *mie* medicus 16 et *Chosme* Cosmas 44 se soient joints aux nombreux mots en -e < -ter, -tor etc., qui manquent régulièrement d's au nom. sing., cela n'a rien d'extraordinaire ; de la même manière on trouve dans la Vie de Guernes le nom. *mire* medicus 1570 et 4295. *sun* *saveir* 19 ne prouve rien, en somme, puisque les infinitifs sont régulièrement dépourvus d's et qu'il a pu y avoir *sis* *saveir* dans l'original. *celui* comme sujet au v. 75 (*Desque celui li out s'aventure mustree*) est assez frappant, bien qu'il soit naturellement possible que l'original ait eu *Desque icil*, avec un hiatus parfaitement admissible après *que*. Aux vv. 46-7 l'auteur emploie comme attribut les formes [*seit*] *estendu*... *tut nu*. De plus je relève, au v. 24, le nom. *la nuit*, c'est-à-dire un substantif féminin de la 3^e déclinaison latine sans s de flexion (ce que, il est vrai, quelques-uns regardent comme la formation normale). Tout ceci me paraît prouver que l'auteur du poème, tout en connaissant bien les anciennes règles de la déclinaison à deux cas, les a quelquefois sacrifiées aux besoins de la rime ou de la mesure.

1. *Pieres* *aveit a nun* : c'est une construction suivant le sens, l'expression *aveir a nun* étant considérée comme l'équivalent de *estre nomez*. Cf. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, t. III, § 36.

4° Au point de vue de la métrique le poème est parfaitement correct. Il est vrai que dans un vers isolé, tel qu'il se lit dans le manuscrit, il manque une syllabe : *La u il jūt en transe cum huem ki mureit* 33 ; mais c'est un simple lapsus de copiste, et la correction *ki [se] mureit* s'impose d'elle-même¹. Pas une seule fois on ne trouve un *e* féminin final ou protonique ne comptant pas dans la mesure du vers, ni aucune autre irrégularité, de quelque espèce que ce soit. Même en tenant compte du peu d'étendue du texte, un tel degré de correction me paraît inadmissible dans un poème anglo-normand, à l'époque dont il s'agit ici : déjà le sujet du Miracle prouve qu'il ne saurait être antérieur à l'année 1171, au plus tôt.

C'est également en vain que l'on y cherche d'autres phénomènes linguistiques pouvant indiquer une origine anglo-normande. A l'exception de *demure* : *-ure*, toutes les rimes appartiennent au français du continent. Jamais l'auteur ne fait rimer, par exemple, *ai* : *ei*, *-eir* (*-ere*) : *-er* (*-are*), *ui* : *u* ou *on* : *un*². Il y a lieu pourtant de signaler, dans la str. II, les formes *poun* et *dirrun*,

1. A la rigueur on pourrait aussi lire *cum hume ki mureit*, étant donné que l'accusatif se rencontre de bonne heure après *cum*. Mais la conjecture faite ci-dessus me paraît assurée. Le verbe réfléchi *soi morir* s'emploie en ancien français dans le même sens que de nos jours, sens qui convient parfaitement ici : « être sur le point de mourir » ; cf., outre Godefroy, le glossaire du Roman de Troie, etc.

2. Cf. les strophes I, V, (XIII) ; III, VI, VII, X, XII, XVI ; II, XVII. — Des rimes pareilles se rencontrent en anglo-normand dès la seconde moitié du XII^e siècle ; cf. Vising, *Purgatoire de s. Patrice*, p. 10.

en rime avec *hun*, *a nun*. La désinence sans -s de la 1^{re} pers. du plur. est un trait propre surtout aux dialectes de l'ouest, y compris l'anglo-normand¹. Peut-être faut-il mentionner aussi deux cas d'élision qu'on pourrait être tenté de regarder comme des anglo-normandismes : *l'en* < *li en* 10, *k'ilec* < *ki ilec* 47. Mais le premier se rencontre très souvent dans la Vie de saint Thomas (vv. 848, 890, 896, 1525, 1546 etc.) ; le second est parallèle à *k'i* < *ki i*, forme également fréquente dans le texte de Guernes (vv. 1362, 2559, 2874, 2877, 2958 etc.)².

Le résultat de cette petite recherche me paraît forcément être celui-ci : notre poème a été composé en Angleterre par un Français de France, dont la langue avait été légèrement influencée par le dialecte qu'on parlait, et écrivait, autour de lui. Le sujet du poème montre que l'auteur prenait un intérêt particulier au célèbre martyr de Cantorbéry. Or ceci s'accorde de tout point avec ce qu'on sait de Guernes de Pont-Sainte-Maxence, l'auteur de l'œuvre importante à laquelle notre poème forme, dans le manuscrit de Wolfenbüttel, une sorte d'appendice. Ainsi que l'indique son surnom, ce clerc et poète était né dans la petite ville de Pont-Sainte-Maxence, située dans l'ancienne Ile-de-France, non loin des confins de la Picardie³. A la nouvelle du meur-

1. Cf. Nyrop, *Gramm. histor.*, t. II, § 54, rem. 2 ; Brunot, *Hist. de la langue française*, t. I, p. 322.

2. En regard de ces traits relativement récents, mentionnons la forme enclitique *kil* < *ki le* 21, 55, 70, et le prés. subj. *s'acort* 27.

3. Dép. de l'Oise.

tre de Thomas Becket, il se mit à composer un poème en l'honneur du martyr. Peu content de cette première version, basée sur des récits oraux d'authenticité douteuse, il se rendit, au printemps de 1172, à Cantorbéry pour chercher sur les lieux des informations sûres, et y écrivit, pendant les années 1172-1174, la Vie de saint Thomas qui nous est parvenue. La ressemblance dans la forme métrique, entre notre poème et celui de Guernes, est également assez frappante : la Vie de saint Thomas est écrite en strophes de cinq vers alexandrins monorimes.

La question se pose donc tout naturellement : Guernes de Pont-Sainte-Maxence ne serait-il pas l'auteur du poème que nous étudions ? Le seul critique, à ma connaissance, qui se soit prononcé sur ce petit problème d'histoire littéraire, c'est Gröber ¹. Sa solution est négative. Comme je l'ai déjà dit ², Gröber regardait le texte comme anglo-normand, ce qui empêchait de l'attribuer à Guernes ; et il inclinait même à le croire sensiblement

1. Grundriss, l. c. — A. Mebes (*Ueber Garnier von Pont Sainte-Maxence*, diss. de Breslau, 1876), P. Lorenz (*Ueber die Sprache des Garnier von Pont-Sainte-Maxence*, diss. de Halle, 1881) et Th. Carlé (o. c.) passent notre poème sous silence. E. Étienne, qui, nous le savons, en mentionne l'existence au début de son travail (cf. ci-dessus, p. 39), n'en parle plus du tout par la suite, ni en analysant la Vie de s. Thomas, ni en étudiant la langue et le style du poète. Apparemment tous les quatre regardent le poème comme dû à un autre auteur. En revanche V. Le Clerc, bien qu'il ne s'exprime pas clairement à ce sujet, était peut-être de l'avis contraire, vu que dans les trois ou quatre lignes qu'il consacre à notre poème, il le qualifie d'« appendice ».

2. Ci-dessus, p. 40.

postérieur à la Vie de s. Thomas ¹. Sur quoi Gröber fondait-il son opinion ? il ne le dit pas. Examinons donc les faits.

Tout d'abord il est certain qu'en aucun cas il ne saurait y avoir plus de trente à quarante ans de distance de l'un à l'autre poème, puisque le manuscrit de Wolfenbüttel remonte au commencement du XIII^e siècle ². Naturellement il est très difficile, à l'aide, uniquement, de critères linguistiques, de tirer des conclusions précises relativement à un espace de temps si limité et à un texte aussi court que le Miracle. Deux ou trois données semblent au premier abord parler contre Guernes et pour un auteur un peu plus récent. La rime, déjà deux fois citée, *-ore* : *-ure* n'a pas de pendant direct dans la Vie de s. Thomas, non plus que les formes *poun*, *dirrun*, str. II ; mais étant donné que dans ce dernier texte Guernes ne s'est pas fait faute d'employer les anglo-normandismes [*beste*] *fere* [: *frere*, *pere* etc.] 2623 et *cendel* [: *bel*, *aignel*] 5785 ³, il n'y a rien qui

1. « ... kann erheblich später abgefasst sein ».

2. Évidemment il m'est impossible de prouver cela d'une façon absolue. Je me bornerai à dire que le ms. de Wolfenbüttel a un caractère pour le moins aussi ancien qu'une autre copie du même texte, Mus. Brit., Harley 270, laquelle un argument paléographique permet de dater des premières années du XIII^e siècle : c'est que les initiales peintes y sont alternativement bleues, rouges et vertes. Or, passé l'époque nommée, les capitales vertes disparaissent des manuscrits. Cf. P. Meyer, dans la *Romania*, XII, p. 150.

3. Cf. Suchier, *Altfranzösische Grammatik*, p. 25. — Notons aussi, à ce propos, que dans la Vie de s. Thomas *a* lat. libre suivi de *l* persiste toujours ; ainsi *ostal*, *mortal*, *karnal*, *espiritual*, *cumunal*, *al* *ale, etc., sont assurés par la rime, tandis qu'on

nous défende d'admettre que, dans les uns comme dans les autres cas, il s'est laissé gagner par les habitudes linguistiques de son entourage. Que l'auteur du poème anonyme emploie, à la rime, la forme *mie* *medicus* (v. 16), tandis que la Vie de s. Thomas n'offre que la forme, beaucoup plus usitée, *mire* (vv. 1, 1570, 4295), cela n'est pas non plus un argument décisif ; pour nous en tenir à ce dernier texte, on y trouve à la rime des doublets tels que *fius* 709, 5854, à côté de *fié* 4227, 4485, 4539, *fiez* 2488, 4480, *fiés* 2785 ; *procein* (: -ain) 1409, à côté de *prochiens* 3744, etc. En regard du nom. fém. *nuit*, dans le poème anonyme ¹, la Vie de s. Thomas ne connaît que des formes avec -s (-z) : *eritez* 128, 4822, *fermetez* 130, *amistiez* 1340, *saluz* 4931, *vertuz* 4935, *tenchuns* 2374, etc. En somme il faut reconnaître, me semble-t-il, que les règles de la déclinaison sont moins strictement observées dans le Miracle que dans la Vie. D'autre part la différence n'est pas si grande qu'elle ne puisse s'expliquer par les deux considérations suivantes : 1^o le Miracle peut être postérieur de quelques années à la Vie de s. Thomas, par conséquent

n'y trouve pas une seule rime en -el < -alem. Comme c'est le cas pour la 1^{re} pers. plur. en -un (-um), il s'agit ici d'un trait que l'anglo-normand a en commun avec tous les dialectes de l'ouest de la France. Cf. Pope, *Etude sur la langue de frère Angier*, p. 7-8 ; Brunot, *o. c.*, p. 321-2. (Il est vrai que des formes en -al < -ale, en apparence populaires, se rencontrent un peu partout. Mais la constance de ce phénomène dans les textes de l'ouest paraît bien être un trait dialectal.) [Il est possible que M. T. A. Jenkins ait raison en considérant, dans *Modern Philology*, XXI (1924), p. 441, *feve* comme un latinisme.]

1. V. 24 ; cf. ci-dessus, p. 42.

l'auteur, s'il est le même dans les deux cas, a été exposé plus longtemps à la contagion linguistique du milieu où il vivait ¹ ; 2^o l'auteur aura cru pouvoir se surveiller moins dans un petit poème sans prétentions que dans son grand ouvrage, auquel il avait apporté le soin le plus scrupuleux, à tous les égards, et au sujet duquel il exprime lui-même sa vive satisfaction, même du point de vue du langage ².

Pour l'identité des auteurs des deux poèmes parlent, nous l'avons vu, plusieurs indices ; les divergences linguistiques que j'ai signalées, ne me paraissent pas de nature à les réfuter. Voici encore quelques données qui viennent à l'appui de cette thèse, et qui, si je ne m'abuse, ont une assez grande portée ³. Comme on verra

1. M^{lle} M. Pope a constaté un phénomène tout à fait semblable concernant la langue de l'auteur du Dialogue et de la Vie de saint Grégoire, frère Angier. Ce poète, qui était originaire de l'ouest de la France mais vivait en Angleterre, a admis un beaucoup plus grand nombre d'anglo-normandismes dans le second poème, composé en 1214, que dans le premier, qui fut achevé deux ans plus tôt. Voir l'étude citée ci-dessus, p. 40, n. 3. Pour l'évolution analogue de la langue de Marie de France, telle qu'on peut l'observer dans ses divers ouvrages, composés également en Angleterre, cf. K. Warnke, *Die Fabeln der Marie de France*, p. cxiii s.

2. Ainc mais si bons romanz ne fu faiz ne trovez.

A Cantorbire fu e faiz e amendez ;

N'i ad mis un sul mot qui ne seit veritez.

Li vers est d'une rime en cinc clauses cuplez ;

Mis languages est bons, car en France fui nez.

(Vv. 6161-5).

3. Je ne rappelle que pour mémoire que le manuscrit de Paris contient un court épilogue, d'un ton tout personnel, lequel a, selon toute vraisemblance, été écrit par Guernes. Cet

plus loin ¹, les principales sources auxquelles Guernes a puisé en composant sa Vie de saint Thomas, sont deux biographies latines du saint, dues, l'une à Édouard Grim, l'autre au religieux bénédictin Guillaume de Cantorbéry. De ce dernier on possède en outre un recueil, — commencé vers le 1^{er} juin 1172, — de récits de miracles opérés par saint Thomas ². Dans le chap. 4 du livre III de ce recueil ³, se trouve raconté le miracle qui fait le sujet du poème anonyme qui nous occupe ici. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les deux versions pour se convaincre que l'auteur français a eu devant les yeux le texte latin de Guillaume de Cantorbéry. Il est vrai que le dernier vers du poème (*E il la nus conta cum cil li ot cuntée*) veut évidemment faire croire que le poète aurait appris par voie orale, et presque de première main, l'événement qu'il relate, mais, comme on le verra ci-après, ces mots ne sont qu'une traduction de la fin du récit de Guillaume. Un procédé pareil n'est point contraire aux habitudes de Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Non seulement les assurances qu'il donne, dans la Vie de s. Thomas (vv. 161-5, 6171-5), de la parfaite véracité de ses dires, ont leur équivalent chez Édouard Grim (p. 355 s.), mais lorsque, au v. 175, Guernes revendique pour lui-

épilogue, qui manque dans les autres copies de la Vie de s. Thomas, est très important, parce qu'il nous aide à dater d'une façon définitive la composition de cette œuvre. [Voir mon édition, pp. xxiii s. et 210 s.].

1. Ci-dessous, p. 95 ss.

2. Cf. plus loin, p. 62.

3. *Materials for the history of Thomas Becket* edited by J. C. Robertson (Londres, 1875-1885 ; sept vols.), t. I, p. 261-2.

même, en des termes non équivoques, une certaine interprétation, — qu'il préfère à une autre, déjà mentionnée, — d'un songe que la mère de Thomas eut avant la naissance du saint (*Sulunc mei, vives eves en sun ventre porta*), il se trouve que même cette interprétation est empruntée à Grim ¹. L'aisance avec laquelle le poète anonyme rend, en partie littéralement, la prose latine de Guillaume de Cantorbéry, est un nouvel argument en faveur de la supposition que ce poète et Guernes ne font qu'un : on sait avec quelle adresse celui-ci a traduit et mis en vers, dans la Vie de s. Thomas, non seulement des récits historiques, mais des raisonnements abstraits, des lettres et des documents judiciaires. Malgré les difficultés offertes par la traduction, il y a, dans l'un et l'autre poème, très peu de chevilles. Un trait saillant, dans la versification de la Vie de saint Thomas, c'est la faiblesse, voire même l'absence, de la césure ². Dans le Miracle on trouve aussi un vers où la coupe est bien peu marquée : *Mais del souffrir l'anguisse tel tu, e nient plus*

1. ... commemorans evangelicum illud : 'Qui credit in me, fluent de ventre ejus flumina aquæ vivæ', *Materials*, t. II, p. 357. (Cf. Évang. de Jean, VII, 38).

2. Cf. par exemple les vers suivants :

Ne les ducs ne les haltes persones ensement 87 ;
 « Sire, fet il, ceo dit Deus, ki est veritez » 621 ;
 Veit bien ke l'um deit fere mal, pur pis remaneir 1072 ;
 En la terre a un sun privé les tramettra 1077 ;
 S'il esteit de chanter none tens demandad 1972 ;
 De ses membres e de sa terriene honor 2518 ;
 N'en mustier, puis que la justise i fust venuz 2533 ;
 « Tu ies Pieres, e sur ceste pierre ferai

M'glise... » 3117. (Cf., à cet enjambement, les vv. 39-40 de notre poème.)

dure 63 ; évidemment c'est après le mot *suffrir*, non pas après *l'anguisse*, qu'il faut faire une petite pause pour ne pas fausser le sens de la phrase. Faisons enfin remarquer que vers la fin de sa Vie, — dans un passage qui manque dans le ms. de Paris, mais qui est bien authentique ¹, — Guernes a inséré le récit d'une vision qu'il prétend avoir entendu conter par la personne qui l'avait eue (*Un'avisun oï mustrer maistre Fermin*), mais qui n'est en réalité qu'un emprunt au recueil de Guillaume de Cantorbéry (i. I, chap. 4) ².

Tout ceci rend, à mon avis, pour le moins infiniment probable que l'auteur du Miracle n'est autre que Guernes de Pont-Sainte-Maxence. La date de la composition du poème est postérieure à 1174 ; je la placerais volontiers vers 1180. Si cette attribution est juste, il est hors de doute que notre Miracle est un des tout premiers spécimens de la forme métrique dans laquelle il est composé, et qui était destinée à jouer, pendant les deux siècles suivants, d'une vogue extraordinaire ³.

*
* *

Il me paraît inutile d'imprimer ici, encore une fois, le texte de notre Miracle ⁴. Je me bornerai à reproduire le récit latin de Guillaume de Cantorbéry, en indiquant entre crochets les correspondances avec le poème

1. Vv. 6095 ss.

2. Cf. plus loin, p. 69 ss.

3. Cf. les ouvrages de Gröber et de Naetebus cités plus haut.

4. [Voir, en dernier lieu, mon édition de *La Vie de saint Thomas*, appendice II.]

français et en renvoyant le lecteur à l'analyse que j'ai donnée de celui-ci (plus haut, p. 37 s.)

Guill. de Cantorbéry, *Miracula sancti Thomæ Cantuariensis*, l. III, cap. 4.

Fuit in pago Petragoricensi non ignoti nominis medicus, vocabulo Petrus [str. II]. Qui dum mederetur ægrotis, ægrotare cœpit [III]. Cumque sint quatuor hydropis species, duæ curabiles et totidem incurabiles, alteram earum incurrit quæ incurabilis est et manum humanam non agnoscit [IV]. Unde diligentiam quam aliis impenderat ad propriam curam convertit et sibimet intendit ; non inveniens autem in se vel in aliis efficaciam artis suæ (nam qui cæteris profuit, sibi prodesse non potuit) ¹ [V, VI], de consilio physici qui curam ejus egit rebus suis disposuit et multa pauperibus erogavit, perpaucis sibi ad victualia retentis [VII]. Cum itaque diu lecto affixus et leto proximus desperaretur, sperabat tamen in beato martyre Thoma, quem precibus assiduis interpellabat [VIII]. Unde post multas ei preces beata Dei genetrix apparuit [IX]. Gratulabatur ille ex beatæ visione pro re et qualitate miseriæ suæ, sed tristabatur quod sermonem ab ea non meruisset audire ; cogitabatque quia indignus esset ejus colloquio, cui propter ægritudinem minus digno, vel potius non solito, famulabatur obsequio [X]. Regrediente autem ab ægro beata virgine, subingressus est beatus Thomas, beato Cosma comitatus et physico Alexandro ² [XI]. Quibus intuentibus ægrum

1. Cf. Matth., XXVII, 42 ; Marc, XV, 31.

2. Le premier des deux compagnons de saint Thomas est évidemment saint Cosme, qui souffrit le martyre, avec son frère, saint Damien, en 275 ou en 303. Pour le second, Robertson renvoie à Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 1, où il est parlé d'un médecin du nom d'Alexandre, Phrygien d'origine et qui fut martyrisé, à Lyon, sous Marc Aurèle. Peut-être a-t-il été confondu avec un médecin plus célèbre, Alexandre de Tralles, connu au moyen âge sous le nom d'Alexandre le médecin. Celui-ci

ait beatus Thomas : « Extrahentes eum a lecto super archam extendite ». Obsequentibus illis [XII], jussit quod inciso ventre hepar extraheretur et ablueretur. Dixit, et factum est. Attulerant autem in ministerium pelvim admirandioris et decoris [XIII], adeo ut ægrotus miraretur et optaret quod abeuntibus sanctis sibi reliqueretur [XIV]. Tunc ablutum hepar jubet sanctus in locum suum reponi et ventrem consui [XV]. Sensit igitur æger medicinalis curæ puncturas, et citra dolorem quadam titillatione passionis afficiebatur [XVI]. Evigilans autem vel ab extasi rediens (sive enim vigilans sive dormiens hæc pateretur non advertit) vestigia curationis invenit, cicatrices incisionis et reliquias humoris quæ curationem veram testabantur [XVII]. Vocans itaque eos qui solum funus in eo tristes expectabant ex collatione repentinæ sanitatis lætos et stupidos effecit [XVIII]. Hæc eisdem fere verbis vulgo per pagum Petragoricensem relata ad nos usque perlata sunt. Sed vir venerandæ memoriæ præsul Petragoricensis ¹, ne vulgari multiloquio seduceretur, ad villam Braieriacum veniens vocavit medicum cui martyr medicatus est, et ab eo quod de eo acceperat accepit. A cujus ore et nos didicimus quod dicimus [XIX] ².

(*Studier tillegnade Esaias Tegnér* [Lund, 1918], p. 258-276.)

vécut au vi^e siècle, exerça la médecine à Rome avec beaucoup de succès et composa un traité de médecine en douze livres.

1. Pour l'identité de ce prélat, cf. plus loin, p. 66.

2. Une version différente de ce miracle, tirée d'un manuscrit de Montpellier, se lit dans *Materials*, IV, 449 s.

III

DATE DE LA COMPOSITION

DES RECUEILS DE

MIRACULA SANCTI THOMÆ CANTUARIENSIS

DUS A BENOIT DE PETERBOROUGH ET A GUILLAUME
DE CANTORBÉRY

Dans ses *Opera historica*, composés probablement entre 1188 et 1210, le chroniqueur Gervais de Cantorbéry ¹ mentionne par deux fois l'existence, dans l'Eglise du Christ, à Cantorbéry ², de deux recueils manuscrits contenant des récits de miracles opérés grâce à saint Thomas Becket après le martyre souffert par lui le 29 décembre 1170 ³. L'un de ces recueils a pour auteur Benoît, religieux, et plus tard (juillet 1175-

1. Éd. W. Stubbs ; 2 vols., 1879, 1880 (Collection dite du Maître des rôles, n° 73).

2. Christ Church (ou la Sainte-Trinité) était le nom de la cathédrale de Cantorbéry et du monastère bénédictin qui y était joint. L'archevêque de Cantorbéry était en même temps abbé du monastère. C'est des religieux de celui-ci que le chapitre de Cantorbéry était composé.

3. « Extant in ecclesia Christi Cantuariæ duo volumina miraculorum ejus [beati Thomæ]... » (I, 230) ; « Scrutetur... aliam [vitam b. Thomæ], quam cum miraculis multis scripsit Willelmus Cantuariensis monachus... Legat et miracula quæ vidit et conscripsit Benedictus » (II, 391).

29 mai 1177) ¹ prieur, du monastère en question, finalement abbé de Peterborough (1177-1193) ; l'autre est dû à Guillaume de Cantorbéry, lui aussi moine à Christ Church, consacré diacre par Thomas Becket et témoin de son meurtre. Les deux ouvrages existent encore. Ils ont été publiés en dernier lieu par le chanoine J. C. Robertson, dans ses *Materials for the history of Thomas Becket, archbishop of Canterbury* ².

Dans une étude reproduite plus loin, on verra que la biographie de Thomas Becket composée par Guillaume date de l'année 1173, ou, du moins, de la période comprise entre juin 1172 et l'automne de 1174, et que la *Passio sancti Thomæ* de Benoît a été écrite en 1174 au plus tard. ³ Ici, je chercherai à déterminer, d'une façon assez précise, la date de l'achèvement des deux recueils de miracles qu'on doit aux mêmes auteurs, problème peu important, il est vrai, mais assez difficile à résoudre.

* *
* *

Le recueil de *Miracula sancti Thomæ Cantuariensis* composé par Benoît est, dans son étendue primitive, le plus ancien des deux. Il est aussi le plus facile à dater. Ce fut presque au lendemain du meurtre de Becket que l'auteur se mit à collectionner, en les contrôlant de son mieux, des récits de miracles dus à l'in-

1. Cf. Gervais de Cantorbéry, I, 256, 262 ; Radulfus de Diceto (Collection du Maître des rôles, 68), I, 401, 403 ; *Gesta regis Henrici secundi* (même collection, 49), I, 92, 166.

2. 7 vols., 1875-1885 (Coll. du Maître des rôles, 67).

3. Cf. ci-après, p. 116 s. et p. 131.

tercession du martyr ¹. Les livres I-III ne contiennent que des miracles opérés en Angleterre et, autant qu'il est possible d'en fixer les dates, au cours de la première année qui suivit la mort du saint ². Le quatrième livre, dans lequel sont relatés, entre autres, quelques miracles survenus à l'étranger, est précédé d'une nouvelle préface et a sans aucun doute été ajouté plus tard, probablement par le même auteur ³. Il a été écrit en 1179, au plus tôt, comme le prouve la mention, au chap. 6, d'un grand incendie qui, le 10 avril de cette année-là, réduisit en cendres presque toute la ville de Rochester ⁴. Tandis que, dans le livre IV, on ne trouve pas moins de deux allusions ⁵ à la *Passio* déjà nommée, — destinée à servir de prologue au recueil des miracles, — il ne se rencontre rien de pareil dans les trois premiers livres. Il ne doit pas être trop hardi d'en conclure que ceux-ci, — c'est-à-dire la collection originale, — ont été achevés avant la « Passion ». Comme, cependant, une preuve *e silentio* n'est jamais tout à

1. Cf. plus loin, p. 62.

2. Voir les chapitres suivants : I, 1-4, 6, 8-12, 14, 15, 18, 19, 23, 24 ; II, 1-6, 25-27, 29, 33, 34, 66, 67 ; III, 1-5, 18.

3. C'est aussi l'avis de E. Magnússon, *Thómas Saga Erki-byskups* (Collection du Maître des rôles, 65), II, p. LXXXII.

4. Voir Gerv. de Cantorbéry, I, 292. Robertson (*Materials*, II, 186) et Magnússon (*l. c.*), sans doute induits en erreur par le *Monasticon anglicanum*, I, 155, n. 1, indiquent l'année 1177 comme date de l'incendie en question.

5. Pp. 209, 220. — Dans certains manuscrits le livre IV est suivi de deux autres, très courts. Ceux-ci, qui contiennent des récits de miracles en partie postérieurs à Benoît, ne sauraient être authentiques. Cf. Robertson, *Materials*, II, p. xxvi ; IV, p. xxv, n. 1.

fait incontestable, je ferai remarquer en outre que dans le chap. 94 de la *Vita sancti Thomæ* d'Edouard Grim, chapitre ajouté entre le mois de juillet 1175 et la fin de mai 1177 ¹, il est dit que Benoît « martyrium et miracula [beati Thomæ] eleganti stilo transmisit ad posteros ». Un autre biographe contemporain de Becket, Guillaume Fitz-Stephen, dont la *Vita* a été composée au plus tard en 1176, probablement entre le printemps de 1173 et l'automne de 1174 ², connaît

1. Benoît y est qualifié de prieur de Christ Church. Cf. plus loin, p. 106. — L'ouvrage de Grim se lit dans *Materials*, II, 353-450.

2. La date de la composition de l'œuvre de Fitz-Stephen (*Materials*, III, 1-154) ressort des données suivantes. A la p. 84, chap. 79, l'auteur parle de « l'archevêque Guillaume de Sens » dans les termes suivants : « Archiepiscopus Senonensis Willelmus, filius comitis Theobaldi nepotis senioris Henrici regis Angliæ, frater reginæ et trium comitum Franciæ,... qui meritorum favore duas nobiles habere meruit ecclesias, Senonensem titulatam et Carnotensem commendatam. » Or, ce célèbre prélat et homme d'état, — Guillaume, dit « aux-Blanches-Mains », fils de Thibaud le Grand de Champagne et frère de la reine Adèle, troisième femme de Louis VII, — fut transféré au siège, encore plus illustre, de Reims en août 1176 (Raoul de Dicet, I, 412 ; Gerv. de Cantorbéry, I, 260). A la même p. 84, chap. 78, Fitz-Stephen raconte que l'évêque de Londres, Gilbert Foliot, lorsque les deux rois d'Angleterre (Henri II et son fils du même nom, né en 1155 et couronné le 14 juin 1170 ; † 11 juin 1183) étaient en bons termes l'un avec l'autre (« cum erant concordés »), faisait des prières, à la messe, pour *regibus nostris*, mais, lorsqu'ils étaient brouillés (« cum discordés »), se contentait de prier pour *rege nostro*. Le jeune Henri paraît s'être engagé dans des intrigues avec quelques barons séditeux déjà au printemps de 1172, pendant l'absence de son père, occupé alors à subjuguer l'Irlande (voir R. de Dicet, I, 350 ; Giraldus Cambrensis, V, 285-6). Plus tard, après le

également le recueil de Benoît. Voici comment il s'exprime à ce sujet ¹ : « Sed de miraculis ejus in Anglia, sacerdotum et bonorum virorum testimonio declaratis et in capitulo Cantuariensis ecclesiæ publice recitatis, magnus codex conscriptus extat, præter alia quæ longe

retour de Henri II et le couronnement renouvelé du « jeune roi » (27 août 1172), celui-ci fut confirmé par son beau-père Louis VII de France dans le mécontentement qu'il éprouvait de n'être roi que de nom, et, au printemps de 1173, il se révolta ouvertement contre son père. La paix fut rétablie le 30 septembre de l'année suivante (Gervais de Cantorbéry, I, 250 ; *Gesta regis Henrici secundi*, I, 33 s., 77. Raoul de Dicet, I, 394, place la conclusion de la paix au 11 octobre). La phrase de Fitz-Stephen me semble avoir été forcément écrite après le commencement de la révolte. Au premier abord on est même porté à la croire postérieure à la réconciliation des deux rois. Tout bien pesé, il n'en est sans doute pas ainsi. Aux pp. 124 et 148 Fitz-Stephen parle du prieur Richard de Douvres sans mentionner le fait que celui-ci n'était autre que le successeur immédiat de Thomas Becket sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry. L'élection de Richard, par les moines de la Sainte-Trinité, eut lieu le 3 juin 1173, mais à cause, justement, de la guerre civile qui venait d'éclater et de l'appel formulé par Henri le Jeune, l'élu dut se rendre en personne à Rome, où, après une longue attente, il reçut la confirmation du pape le 2 avril 1174 (R. de Dicet, I, 389). Il fut sacré cinq jours plus tard, mais il ne revint en Angleterre qu'en septembre et prit possession de son siège le 5 octobre de la même année (R. de Dicet, I, 391 ; Gerv. de Cantorbéry, I, 244, 247, 251). Il me paraît inadmissible que Fitz-Stephen, s'il avait écrit après l'intronisation de Richard, n'eût pas fait allusion à la nouvelle dignité de l'ancien prieur de Douvres. Son travail remonte donc sans doute à la période limitée par le printemps de 1173 et l'automne de 1174. — Dom A. L'Huillier (*Saint Thomas de Cantorbéry* [Paris, 1891-2], I, 419) arrive à peu près au même résultat, en s'appuyant sur d'autres arguments, peu solides à mon avis.

1. *Materials*, III, 151.

lateque in Gallia, in Hibernia et ubique terrarum operatus est sanctus Thomas, quibus memoriæ commendandis defuit qui scriberet ¹. »

D'autre part le soi-disant Anonyme de Lambeth, qui a écrit sa *Vita sancti Thomæ* ² à la fin de 1172 ou au début de 1173 ³, nous fournit un *terminus a quo* pour

1. Que ce « magnus codex » soit bien celui de Benoît, cela résulte de ce que je viens de dire des miracles relatés dans sa collection et de ce qui sera dit plus loin du contenu de celle de Guillaume. Cf. aussi Magnússon, II, p. LXXII.

2. *Materials*, IV, 80-144.

3. L'Anonyme écrivait avant la canonisation de Thomas Becket (21 février 1173 ; cf. la lettre papale reproduite par R. de Diceto, I, 370, et dans *Materials*, VII, 545, 546, 548), ou du moins avant que la canonisation fût connue en Angleterre, ce qu'elle ne devint, officiellement, que le 3 juin 1173 (R. de Diceto, I, 369 ; Gerv. de Cantorbéry, I, 244). Cf. p. 143 : « Ne cavsa rentur idipsum [*sibi illatam vim esse credendi*] et malevoli martyris nostri, cum in primis ab apostolica sede petitum sit ut in catalogo sanctorum poneretur, obtentum tamen non est. Obtentum tamen est per virtutem divinam ut celebratione publica superexcellenter martyris nactus sit honorificentiam... Summæ siquidem amentix foret tot et tam evidentiæ Dei magnalia non attendere, cumque vox populi vox sit Dei, consono tantorum et tam multorum testimonio dissonare » ; et p. 144 : « Nobis enim martyris sanctitatem et causæ ejus justitiam martyriique veritatem et declarationem notitiæ memoriæque tradere magis cordi fuit, ut esset posteris unde cavere monerentur talem ulterius movere quæstionem. » A la p. 143 l'auteur mentionne la réconciliation de Henri II avec l'Eglise, laquelle eut lieu le 21 mai 1172 (cf. *Materials*, VII, 514). Un peu avant (p. 141), il raconte, à propos des miracles opérés à la tombe du martyr et des innombrables pèlerins qui s'y rendaient, que « noctes vix minus quam dies, hiemesque vix minus quam æstates, viancium iter retardarunt ». De ces passages combinés il résulte que l'ouvrage de l'Anonyme de Lambeth date de l'hiver 1172-1173.

l'achèvement des deux collections de miracles, dans les paroles suivantes : « Virtutum igitur, quæ meritis ejus ascriptæ sunt, series et varietas melius ex eorum scriptis *patebunt*, quibus ea videre probareve datum est ¹ ». Pendant l'hiver 1172-1173 aussi bien Benoît que Guillaume étaient donc encore occupés à la rédaction de leurs recueils respectifs. En tout cas, aucun de ceux-ci n'était encore connu du public.

De ce qui précède il ressort que les trois premiers livres des *Miracula sancti Thomæ* de Benoît de Peterborough (ou « de Cantorbéry ») ont été achevés et publiés en 1173 ou en 1174. Nous verrons à la fin de la présente étude que la première de ces années est sans doute celle qu'il faut admettre comme date définitive.

* * *

En ce qui concerne Guillaume de Cantorbéry, les faits sont en partie analogues à ceux que nous venons d'exposer, mais sensiblement plus compliqués.

La compilation de Guillaume est précédée d'un prologue adressé, au nom du chapitre de Cantorbéry, au roi Henri II d'Angleterre. L'auteur y dit entre autres choses ceci :

« Hujus rei gratia dilectum fratrem nostrum Guillelmum, cum libello cui per aliquod tempus invigilavit, sicut postulastis, ad celsitudinem clementiæ vestræ transmittimus, cujus diligentiae miraculorum investigationem gloriosi mar-

1. *Materials*, IV, 144.

tyris Thomæ commisimus. Quæ non ex abrupto, non ex levitate mentis cupidæ novitatis scribenda præceps et incircumspectus arripuit ; sed... evolutis a passione decem circiter et septem mensibus... tandem fratri qui circa hæc operam dederat a principio cooperator et adjutor accessit. Cum enim vires ejus res incepta videretur excedere, et emergentia miracula frater ille solus audire non sufficeret et scribere,... congregatis fratribus et conquerentibus quod minus sollicita diligentia miraculis audiendis adhiberetur quæ in ecclesia Cantuariensi coruscabant et quæ populi frequentia venientis ad orationem referebat, ex decreto communi injunctum est et huic partes suas interponere ¹. »

De ces lignes il résulte tout d'abord que c'est environ dix-sept mois après le meurtre de Thomas Becket, autrement dit vers le 1^{er} juin 1172, que Guillaume fut chargé par les religieux de Christ Church de venir en aide à son compagnon Benoît, qui « depuis le commencement » était occupé à recueillir et à coucher par écrit les miracles de plus en plus nombreux opérés par le martyr. L'époque où Guillaume se mit à l'œuvre est donc connue. Quels indices avons-nous pour fixer le temps de l'achèvement de son travail ? Il y en a de diverses natures, mais on verra qu'ils se contredisent en partie les uns les autres.

Tel que le recueil se lit chez Robertson, il comprend six livres (410 pages). Dans le livre VI, — mais uniquement dans celui-là, — Guillaume reproduit plusieurs lettres adressées à « Benedicto ecclesiæ Sanctæ Trinitatis priori ² ». Aussi dans d'autres chapitres

1. *Materials*, I, 138.

2. *Materials*, I, 511, 512, 516, 517.

du même livre, — mais uniquement dans celui-là ¹ —, il est fait allusion au priorat de Benoît. Nous avons vu plus haut ² que Benoît occupa ce poste depuis juillet 1175 jusqu'au 29 mai 1177, date à laquelle il fut promu abbé de Peterborough. Mais il faut aller plus loin. Aux pp. 543-4 se lit un récit dans lequel mention est faite de la courte et heureuse expédition que le jeune prince Canut de Danemark, fils de Valdemar le Grand, entreprit, avec le belliqueux archevêque Absalon de Lund, contre le pays des Vendes (« Winlandia »), en 1178 ³. La compilation ne saurait donc, dans sa forme actuelle, remonter plus haut que 1178 ou 1179. En présence des faits constatés plus haut, au sujet de l'œuvre de Benoît, on se demande pourtant ici : Les six livres étaient-ils tous terminés lorsque le volume fut présenté au roi Henri, ou bien les cinq premiers livres sont-ils d'une date sensiblement antérieure à celle du dernier ? Pour plus d'une raison il est difficile de donner une réponse absolument convaincante à cette question.

Contrairement au recueil de Benoît, celui de Guillaume ne contient pas seulement des miracles survenus en Angleterre, mais aussi, pêle-mêle avec ceux-là, un grand nombre de miracles opérés à l'étranger. De même Guillaume se soucie peu de l'ordre chronologique des

1. *Ibid.*, pp. 493, 542.

2. Ci-dessus, p. 55 s.

3. Pour la date de cette expédition voir J. Steenstrup, *Venderne og de Danske fær Valdemar den Stores tid*, p. 117 s. ; H. Olrik, *Absalon*, II, 14 ss. — Absalon devint archevêque de Lund en 1177, et mourut en 1201. Canut VI, né en 1163, succéda en 1182 à son père sur le trône de Danemark. Il mourut en 1202.

événements. Voici ce qu'il dit lui-même dans son prologue ¹ : « *Scribens itaque pauca perstringit, veritatem non ordinem sequens eorum quæ mirifice gesta sunt. Nam quid prius, quid posterius gestum sit, nec vacat nec multum interest attendere* ». Seul un nombre relativement restreint des miracles se laisse dater d'une manière quelque peu sûre. Sauf erreur de ma part, il n'y en a, dans les cinq premiers livres, aucun dont on puisse constater qu'il ait eu lieu après 1173. Les plus récents, parmi les miracles dont il est possible de fixer la date, doivent être ceux qui sont relatés au livre IV, chap. 9 et 10, et au livre V, chap. 18. Les deux premiers se réfèrent au temps où Thomas Becket était déjà canonisé sans que les moines de Cantorbéry en eussent encore eu connaissance ², c'est-à-dire au printemps de 1173 ³. Le troisième se produisit, à Cantorbéry et sous les yeux de l'auteur, le 29 décembre de la même année ⁴. La relation de ce miracle n'a donc pu être écrite que vers le début de l'année 1174, au plus tôt.

D'un autre côté il y a, même dans les cinq premiers

1. *Materials*, I, 138.

2. « ... Romam profectus est, de celebranda solennitate martyris nomine fratrum Cantuariensium dominum papam petiturus ; quem jam ipsis ignorantibus catalogo martyrum ascripserat » (p. 321).

3. Cf. plus haut, p. 60, n. 3.

4. « Unde cum a spe humani auxilii penitus excideret, confugiens ad divinum, egressus orandi gratia de territorio Castrensi stetit ad tumbam martyris. Cui pater suus ait : Lava manum tuam, fili, aqua hac salutari, et propitiabitur tibi martyr die sacra solennitatis suæ. Incipiebat enim quartus annus a passione martyris Thomæ. Lavit, et factum est mirabile in oculis nostris » (p. 387-8).

livres des *Miracula* de Guillaume, des traits qui semblent parler pour une date bien plus récente que l'année mentionnée en dernier lieu. Je ne relève que pour mémoire la façon dont l'auteur parle (livre V, chap. 17) du comte Simon de Northampton et qui, selon Robertson ¹, pourrait indiquer que le comte († 1184) était déjà mort : « Vidimus et cognovimus virum illustrem genere, Symonem nomine, qui ex devotione quam exhibebat in oratione, et familiaritate quam pridem habuerat cum martyre, credi meruit super his quæ de quodam servientum suorum, Nicholao, referebat ». Voici comment je traduis : « J'ai vu, et j'ai fait la connaissance de... qui, par la dévotion qu'il montrait en priant [au tombeau de Becket, où il était venu en pèlerinage]... mérita d'être cru par rapport à ce qu'il racontait [en la même occasion]... » A mon avis il n'y a donc rien à tirer de ce passage. Mais voici ce qui paraît plus probant. En divers endroits on trouve mentionnées comme décédées des personnes dont la mort est de beaucoup postérieure à 1174. Sans compter qu'au livre VI, chap. 14, l'évêque Richard « Péché » de Coventry († 1182) ² est qualifié de « venerabilis memoriæ », on rencontre au livre V, chap. 3, une expression analogue (« sanctæ recordationis »), appliquée au pape Alexandre III, qui, on le sait, mourut en 1181. Dans le livre III, chap. 2, figure « venerandæ memoriæ Luxoviensis episcopus », c'est-à-dire Arnoul, évêque

1. *Materials*, II, p. xxxii.

2. Cf. Eyton, *Court, household and itinerary of king Henry II* (Londres, 1878), p. 249.

de Lisieux depuis 1141 ¹ et qui, après avoir renoncé à l'épiscopat en 1181 ², mourut à l'abbaye de Saint-Victor le 31 août 1184 ³. Au chap. 4 du même livre nous trouvons un certain « vir venerandæ memoriæ præsul Petragoricensis » qui ne saurait être autre que Pierre II de Périgueux, qui fut élu évêque en 1169 et mourut en 1182, au plus tôt ⁴. Déjà au livre II, chap. 90, on voit le nom de l'archevêque Rotrou de Rouen, qui mourut le 25 novembre 1183 ⁵, accompagné de l'épithète « felicis memoriæ » ⁶.

1. Voir Robert de Torigni (éd. Delisle), I, 224.

2. Robert de Torigni, II, 107 ; *Gesta regis Henrici secundi*, I, 278.

3. *Gallia Christiana*, XI, 778.

4. *Gallia Christiana*, II, 1468 sqq.

5. Voir Stubbs, dans *Gesta regis Henrici secundi*, I, 308, n. 1.

6. D'une manière en partie analogue il est dit, au chap. 52 du même livre, que, à l'époque du miracle qui y est raconté, l'évêque Godefroi de Saint-Asaph « res cœnobii [Abendonîæ] ministrabat. » Par le témoignage des chroniques on sait que ce prélat renonça aussi bien à la curatelle en question qu'à son siège épiscopal en 1175 (cf. *Monasticon anglicanum*, I, 508). De même il y a lieu de faire remarquer qu'au livre IV, chap. 20 (p. 332), l'auteur parle d'un homme qui avait été guéri de la lèpre et qui, à Cantorbéry, « erat spectaculum regibus, comitibus, indigenis et alienigenis oratum venientibus. » S'il faut prendre ces mots au pied de la lettre, ils ont dû être écrits, — plus particulièrement le mot *regibus*, — après le 28 mai 1175 ; en tout cas il est probable qu'ils sont postérieurs au 12 juillet 1174. (Cf. un peu plus loin). — [Ajoutons à ce propos que j'ai eu tort de suspecter, dans la note sur le v. 5891 de la *Vie de saint Thomas le Martyr* (éd. de 1922), la véracité de Henri le Jeune au sujet d'une visite que celui-ci raconte, dans une lettre au pape Alexandre III, avoir faite au tombeau de Becket avant la révolte de 1173, visite qui n'est mentionnée

Quelles conclusions faut-il tirer des faits que je viens de relever ? Est-ce que même les premiers livres du recueil de Guillaume n'ont été achevés qu'en 1184, voire même encore plus tard ? Cela me paraît inadmissible pour plusieurs raisons.

Dire, dans la préface d'un livre à l'élaboration duquel on a mis plus de douze ans, à propos de ce même livre : « libello cui per aliquod tempus invigilavit »¹, ce serait évidemment plus que modeste. Il n'est pas vraisemblable non plus qu'après un laps de temps aussi long l'auteur se fût soucié d'indiquer le nombre exact des mois qui s'étaient écoulés depuis la mort du saint, lorsqu'il se mit à l'œuvre. Et comment se figurer que ses compagnons, les moines de Cantorbéry, eussent pris patience devant une lenteur aussi exagérée ! L'œuvre qu'ils attendaient de Guillaume était destinée à être récitée pour l'édification du chapitre et des pèlerins, et on pouvait prévoir pour cette œuvre une grande popularité². Est-il admissible, d'ailleurs, que Guillaume, chargé par ses confrères de secourir Benoît dans sa tâche, se fût laissé devancer par lui de plus de dix ans ? Non, certes. Ajoutez-y que, comme nous

par aucun chroniqueur. Je me demandais si ce n'était pas là une fable inventée par le jeune roi pour capter la bienveillance du pape. Depuis, je me suis aperçu que les dires de Henri sont amplement confirmés par le témoignage de l'Anonyme de Lansdown, d'après lequel la visite en question eut lieu en septembre 1172. Cf. *Materials*, IV, 178 s.]

1. Cf. plus haut, p. 61.

2. Voir ci-dessus, p. 59, ce que Fitz-Stephen raconte au sujet de l'ouvrage analogue de Benoît. (Cf. Magnússon, *Thómas Saga Erkibyskups*, II, p. LXXXV.)

l'avons vu plus haut, un exemplaire du recueil fut présenté par le chapitre de Cantorbéry au roi Henri II, sur sa propre demande ¹. On ne risque guère de se tromper en supposant que le monarque avait exprimé ce désir lors de l'un des pèlerinages qu'il fit à Cantorbéry, le 12 juillet 1174 et le 28 mai 1175, la première fois pour implorer le secours du saint dans le suprême danger qui le menaçait de la part de ses fils et de ses vassaux insurgés, la seconde fois, — accompagné maintenant de son fils Henri, vaincu et repentant, — pour remercier Dieu et le martyr du rétablissement merveilleux de sa puissance ². Si l'ouvrage de Guillaume n'était pas déjà terminé quand Henri en demanda une copie ³, il a certainement dû se trouver dans un état assez avancé pour qu'on pût en prévoir l'achèvement dans un temps relativement court.

Il y a mieux, d'ailleurs, que ces raisons abstraites. Dans le livre V, chap. 15, on lit les lignes suivantes, qui ont trait à la guérison surnaturelle grâce à laquelle le comte Gui de Nevers fut sauvé d'une maladie mortelle, et qui forcément ont été écrites avant la mort du comte : « De comite Nivernensi Widone consequenter

1. « Sicut postulastis » ; cf. ci-dessus, p. 61.

2. Cf. plus loin, pp. 87 et 90.

3. Que la collection, — j'entends les cinq premiers livres, — n'ait pas pu être prête bien longtemps avant l'été de 1174, cela résulte aussi bien de ce qui a été dit plus haut (p. 64) à propos du chap. 18 du livre V, que du fait que Fitz-Stephen, — dont la *Vita*, nous l'avons vu (p. 58 s.), a été composée entre 1173 et 1176, — tout en mentionnant l'existence du recueil de Benoît, déclare expressément qu'il n'existait pas encore d'exposé des miracles opérés à l'étranger. (Cf. p. 60.)

dicendum erat, qui... sanitati restitutus est suffragio martyris tanquam revocatus a mortuis. Sed quia majorem stylum et paratius obsequium poscit sibi culmen honorum, quorum deliciæ parvitatibus hujusce mensas fastidiunt, non interim moleste ferat si minoribus qualescunque cibos apponamus. » Or, Gui de Nevers mourut le 18 octobre 1175 ¹.

Il est même possible, je crois, d'aller plus loin encore. Voici un argument qui paraît bien indiquer que le recueil, dans son étendue originaire, était achevé et connu dès l'automne de 1174. Le poète Guernes de Pont-Sainte-Maxence raconte, vers la fin de sa *Vie de saint Thomas le Martyr*, terminée au cours des derniers mois de 1174 ², une vision qu'il prétend tenir directement de la personne qui l'avait eue, mais qui en réalité a dû être empruntée aux *Miracula* de Guillaume de Cantorbéry. Le fait n'est pas incontestable, il est vrai ; quelques-uns seront peut-être enclins à croire que Guernes et Guillaume remontent tous les deux à une même source orale. Pour ma part je trouve les ressemblances, sur plusieurs points, si grandes que, — étant donné, surtout, que le poème de Guernes est, dans tous les traits essentiels, basé sur des modèles littéraires, dont la *Vita sancti Thomæ* de Guillaume est un des principaux ³, — il me paraît à peu près certain que le poète français a, ici encore, fait un emprunt à Guil-

1. Voir Mas Latrie, *Trésor de chronologie*, col. 1551 ; *L'Art de vérifier les dates*, II, 564 ; R. de Torigni, II, 59 [1175].

2. Cf. plus loin, p. 92.

3. Cf. ci-dessous, p. 113 s.

laume ¹. Que le lecteur compare et juge lui-même.

Guillaume de Cantorbéry, *Miracula sancti Thomæ Cantuariensis*, l. I^{er}, chap. 4 ² :

Physicus quidam Cantuariæ, vir honestæ conversationis, fratrum infirmorum res administrat, Ferminus nomine ³. Hic in vigilia Pentecostes ante passionem beati Thomæ martyris vidit in visione quia processio fieret sollemnis in Cantuariensi ecclesia, et incederetur a fratribus ibidem Deo famulantibus vultu jocundo, cultu festivo et voce sonora pro veneratione diei, subsequentibus in equis et collateraliter procedentibus Henrico rege Anglorum et Thoma archiepiscopo. Cumque de more campanile præterissent, monasterium circumeuntes, subsistere visi sunt et intendere cum taciturnitate in crucem auream quæ præferebatur, a qua corona aurea triplici catenula dependebat. Super quam subsistentibus illis audita est vox de cœlo veniens : « Eorum omnium nomina qui possunt ad hanc crucem pertingere et super eam aurum purissimum et lapides pretiosos ponere, scribentur in libro vitæ. » Qua voce audita, accedens archiepiscopus erecta manu tetigit crucem et in magna quantitate

1. Dans mon *Etude sur un poème relatif à un miracle de saint Thomas de Cantorbéry* (cf. plus haut), j'ai examiné un ancien poème français qui se lit dans le manuscrit de la *Vie* de Guernes publié par I. Bekker. Ce poème, qui semble avoir été considéré par le copiste comme un appendice au texte précédent, et qui, selon toute probabilité, a pour auteur Guernes lui-même, est une traduction très fidèle d'un des miracles relatés par Guillaume (III, 4), bien que le traducteur prétende en avoir appris le sujet par voie orale.

2. Robertson, *Materials*, I, 143.

3. Le chroniqueur Gervais de Cantorbéry mentionne, à l'année 1188, plusieurs fois (I, 423, 425, 427) un « magister Feraminus » qui est évidemment identique au personnage dont il s'agit ici. Il paraît avoir été directeur de l'Hôpital de Saint-Jacques, près Cantorbéry.

posuit aurum et lapides pretiosos super coronam. Similiter et rex, quamvis longo tempore post, fecisse visus est.

Guernes de Pont-Sainte-Maxence, vv. 6095-6125 :

.
Un'avisun oï mustrer maistre Fermin :

Ainz que sainz Thomas fust ocis el saint mustier,
Grant processiun vit aler lez le clochier.
El senestre reng vit saint Thomas chevalchier,
E un clerc luinz de lui, mais nel solt entercier ;
Le rei de l'autre part desur un grant destrier.

Une corune d'or out a la croiz pendant :
Cil la porta mult halt ki ala tut devant.
Une voiz unt oïe desus en l'air criant :
Qui a la croiz metreit gemmes e or luisant,
Corune d'or avreit el ciel a parmenant.

La voiz fu bien oïe. Sainz Thomas l'escuta,
E s'il puet a nul sens, a la cruiz ateindra ;
Car corune del ciel durement desira.
Sur un grant cheval fu ; e cele part ala :
Mult gemmes e mult or esmeré i posa.

Lungement après ço s'est li reis purpensez :
S'il n'avient a la croiz, mult en ert vergundez.
Sur un grant cheval fu ; a la cruiz est alez :
Mult i mist pures gemmes e or ki fu provez ;
Mais n'i mist mie tant cum li bons ordenez.

Idunches s'en ala li clers repurpensant
Coment i avendra ; mais la vint chevalchant :
Mult i aveit mis gemmes e mult or reluisant,
E mult bien i avint ; mais n'i mist mie tant
Cum li uns des dous fist ki offrirent avant.

(La processiun vait, li munz est en decurs.
Li plus i vunt a pié, car poi beent aillurs.
Sainz Thomas li martyrs nus face veir sucurs !
Mais jo vus di pur veir : uncor vendra li jurs
Li reis larra pur Deu les seculers honurs.)

Les deux versions sont, on le voit, essentiellement identiques, sauf en ceci que le poète français fait figurer à côté de Thomas Becket et du roi Henri II, un clerc inconnu qui n'a pas de pendant chez Guillaume de Cantorbéry. Ce nouveau venu représente probablement Guernes lui-même.

Comme je l'ai déjà dit, le poème de celui-ci a été achevé dans l'automne de 1174.

Que penser, alors, des passages relevés plus haut et qui semblent indiquer une date sensiblement plus récente, même pour les premiers livres du recueil de Guillaume ? Cette contradiction s'explique facilement par l'hypothèse qu'un copiste ou, plus probablement, Guillaume lui-même a fait, après coup, quelques retouches dans son ouvrage, pour le mettre au courant des événements ecclésiastiques du temps. Une révision pareille me paraît, dans un livre de ce genre, très facile à comprendre.

D'autre part, personne ne sera surpris de voir qu'elle n'a pas été exécutée avec une conséquence rigoureuse. Ainsi, on trouve que l'auteur, en parlant dans le livre II, chap. 35, de l'évêque Guillaume de Norwich, un des anciens partisans de Becket, n'indique en aucune façon que le pieux prélat était décédé. Or, celui-ci mourut le 20 janvier 1174¹. Sans doute il était encore en vie quand cette partie de l'ouvrage fut composée, et Guillaume a, par un simple oubli, négligé d'appliquer plus tard à son nom une épithète telle que « venerabilis memoriæ », ou quelque chose dans ce genre.

1. Selon Gervais de Cantorbéry, I, 246, dont l'année est confirmée par les *Gesta regis Henrici secundi*, I, 81. Par contre R. de Diceto, I, 354, donne le 16 janvier 1173.

De ce qui précède il ressort que les cinq premiers livres des *Miracula* de Guillaume de Cantorbéry, commencés vers le 1^{er} juin 1172, ont été achevés entre le 1^{er} janvier 1174 et le 18 octobre 1175, probablement au printemps ou dans l'été de 1174¹. De là suit que le livre VI, qui, nous l'avons vu, a été écrit, au plus tôt, en 1178 ou 1179, constitue une addition postérieure de quelques années au recueil primitif. Cela s'accorde d'une façon assez frappante avec le fait, relevé par Robertson², qu'au dire de Robert Swapham (moine à Peterborough vers le milieu du XIII^e siècle), dans la copie que l'abbé Benoît de Peterborough, l'ancien prieur de Christ Church et auteur lui-même d'un autre recueil de miracles de saint Thomas, en avait fait faire pour son nouveau monastère, probablement peu de temps après sa promotion (1177), les *Miracula* de Guillaume n'occupaient que cinq livres.

Une autre conséquence de la date que je crois avoir établie pour la composition de l'œuvre de Guillaume, c'est que les trois premiers livres du recueil de Benoît, lesquels, on s'en souvient, sont antérieurs à ceux de Guillaume³, et dont nous avons pu fixer l'achèvement à 1173 ou 1174, doivent remonter à la première de ces deux années.

(*Le Moyen Age*, 2^e série, t. XXII, p. 259-274).

1. Ceci confirme ma datation de la *Vita sancti Thomæ* de Fitz-Stephen, œuvre qui, nous l'avons vu, est antérieure aux *Miracula* de Guillaume de Cantorbéry ; cf. ci-dessus, p. 58 s.

2. *Materials*, II, p. xxiii, n. 1.

3. Cf. p. 59 s. et p. 68, n. 3.

IV

GUERNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE ET LA DATE DE LA COMPOSITION DE SA *VIE DE SAINT THOMAS*. — RAPPORTS DES BIOGRA- PHIES LATINES DE BECKET AVEC LE POÈME DE GUERNES ET ENTRE ELLES

I

Le mardi 1^{er} décembre 1170, après six années d'exil, Thomas Becket, l'inflexible défenseur des immunités de l'Église contre les prétentions de la Royauté, rentrait en Angleterre et dans son archevêché, en apparence réconcilié avec Henri II. Ce n'était pourtant qu'une courte trêve. La lutte qu'il avait soutenue pendant sept ans, n'était pas encore terminée définitivement. Elle ne le fut que quatre semaines plus tard, le mardi 29 décembre, lorsque le primat d'Angleterre tomba mort et presque décapité, par quatre chevaliers de la maison du roi, répandant son sang et sa cervelle sur les dalles de sa propre cathédrale de Cantorbéry.

Thomas était mort, mais il était mort vainqueur. Si la victoire de sa cause fut moins complète qu'on ne

le pense généralement ¹, le triomphe de Thomas lui-même fut d'autant plus éclatant. Le peuple n'attendit pas sa canonisation officielle (qui eut lieu le 21 février 1173) pour le proclamer martyr, des pèlerins anglais et étrangers se portèrent en foule sur les lieux où il avait succombé, pour vénérer sa mémoire ou implorer son secours. Des miracles quotidiens attestèrent sa sainteté et sa puissance. Trois ans et demi après la mort de l'archevêque, — le 12 juillet 1174, — le roi d'Angleterre lui-même, dont le trône chancelle sous les attaques d'ennemis de l'extérieur et de vassaux rebelles, conduits par ses propres fils, court s'agenouiller sur la tombe de Becket et s'y prête à la pénitence la plus humiliante pour obtenir son pardon et l'intercession du saint auprès du Dieu des armées : comme par un miracle il est sauvé du danger imminent ². Un an plus tard ³ Henri, accompagné cette fois de son fils aîné, de nouveau soumis à l'autorité paternelle, fait un second pèlerinage à Cantorbéry pour rendre grâces à Dieu et au martyr de l'heureux rétablissement de la paix.

Il n'est donc pas étonnant que la littérature ecclésiastique et la poésie en langue vulgaire se soient l'une et l'autre emparées de la haute figure de l'illustre mar-

1. La réconciliation du roi avec l'Église se fit en effet à des conditions plus favorables au monarque que ne le font penser, au premier abord, les termes du traité. Cf. Dom A. L'Huillier *Saint Thomas de Cantorbéry*, t. II, p. 419 sqq. ; Sir J. H. Ramsay, *The Angevin Empire*, p. 160. Quant à la date de cet événement cf. plus loin, p. 101 s.

2. Cf. plus loin, p. 87.

3. Le 28 mai 1175 ; cf. plus loin, p. 90.

tyr. Ceux qui l'avaient connu personnellement, qui avaient peut-être même assisté à ses derniers moments, s'empressèrent de raconter sa vie, les péripéties de sa lutte contre le pouvoir royal, les douloureux détails de sa « passion ». Peu d'années après sa mort il existait déjà une longue série de travaux consacrés à glorifier la mémoire du saint.

*
* * *

Les plus importants des biographes latins de Becket sont les suivants¹ : Édouard Grim, clerc d'origine anglaise et natif de Cambridge², qui assista au meur-

1. Cf. *Materials for the history of Thomas Becket* edited by J. C. Robertson, t. I-VII (1875-1885 ; « Rolls Series », 67) ; *Thómas Saga Erkebyskups* ed. by E. Magnússon, t. II (1883 ; même collection, 65) ; E. Étienne, *La Vie saint Thomas le Martir par Garnier de Pont-Sainte-Maxence* (thèse, Paris, 1883) ; Dom A. L'Huillier, *op. cit.*, I, 411 sqq. ; L. Halphen, dans la *Revue Historique*, CII (1909), 35-45.

2. Selon M. Halphen, *o. c.*, p. 36, Grim aurait été clerc de Saint-Dunstan de Cantorbéry, et il aurait révélé lui-même sa situation dans un passage où il parle de l'église « beati patris nostri Dunstani, quæ prior occurrit ingredientibus urbem » (chap. 91 ; *Materials*, II, 445). Cela ne me paraît guère probant. Outre que le passage en question se lit dans une partie de la *Vita* qui, de l'avis de M. Halphen lui-même, a été ajoutée postérieurement au texte primitif (par Grim ou par un autre ?), il faut remarquer que Herbert de Bosham déclare (*Materials*, III, 498) non seulement que Grim était originaire de Cambridge, mais que ce clerc courageux, qui « etsi de provincia (non pas « de urbe » !), de archipræsulis tamen propria familia non erat » (*ibid.*, 529 s.), était venu rendre visite au primat quelques jours avant le meurtre. Ceci est confirmé par Fitz-Stephen (*Materials*, III, 139 : « Grim, qui novus ad eum venerat »).

tre de l'archevêque et eut le bras presque coupé en le défendant ; Roger, moine de Pontigny, attaché à la personne de Thomas lors du séjour que celui-ci fit dans ladite abbaye de 1164 à 1166 (si toutefois c'est bien lui l'auteur de la *Vita* anonyme qu'on lui attribue généralement, ce qui ne me paraît pas sûr¹ ; quoi

Il est possible que Grim se soit fixé à Cantorbéry après la mort de Becket ; nous n'en savons rien. (Voyez des indices plus loin, pp. 118 et 125.) Dans son prologue (p. 356) Grim appelle Thomas « beatus pater noster » ; qu'il se serve de la même expression en parlant d'un autre saint archevêque, et prédécesseur de Becket, cela ne me semble pas prouver grand'chose.

1. Voir les objections du chanoine Robertson contre cette identification, *Materials*, IV, p. XII s. ; cf. aussi Magnússon, *o. c.*, p. LXXXII sqq. — Je m'étonne que M. Halphen dise (*o. c.*, p. 42) que le récit de Roger est plus complet et plus précis que celui de Grim pour la partie relative au séjour de Becket en France, « qu'un moine de Pontigny était à même de mieux connaître qu'un Anglais ». (Il est vrai que M. H. ajoute en note qu'il arrive néanmoins à l'auteur de sauter certains épisodes, jugés sans doute par lui secondaires.) En réalité cette partie du récit de Roger est extrêmement maigre ; l'histoire des six années qui s'écoulèrent depuis la fin de novembre 1164, où Thomas se retira dans l'abbaye de Pontigny, jusqu'à son retour en Angleterre, y occupe à peine quatre pages et demie. Roger ne dit que quelques mots en passant des tentatives infructueuses faites par différents émissaires du pape et par le roi de France, pour réconcilier l'archevêque avec le roi Henri. Il ne parle pas du tout des conférences des Planches, de Montmirail, de Montmartre etc., racontées en détail par Guillaume de Cantorbéry et Guernes de Pont-Sainte-Maxence, et ne cite pas une seule des lettres échangées entre Thomas et ses adversaires et qu'on retrouve aussi bien dans Grim que, — traduites en vers français, — dans le poème du clerc de Pont-Sainte-Maxence. Au sujet du séjour de l'archevêque à Pontigny l'auteur déclare lui-même (p. 64) vouloir s'astreindre à la plus grande brièveté, « ne fratribus nostris notam ingeramus ». Bien que la

qu'il en soit, l'auteur dit lui-même dans sa préface avoir servi l'archevêque pendant son exil et avoir été ordonné prêtre par lui) ; Guillaume de Cantorbéry, religieux du monastère de la Sainte-Trinité (ou Christ-Church), ordonné diacre par le primat quelques jours avant son martyre, dont Guillaume fut témoin ; Guillaume Fitz-Stephen, clerc de la maison de l'archevêque et, lui aussi, témoin de sa mort ; Jean de Salisbury, érudit distingué, fidèle ami et compagnon de Thomas pendant une grande partie de sa vie, et jusqu'au dernier jour, plus tard (1176) évêque de Chartres († 1180) ; son récit, qui est très succinct, sauf pour le meurtre

leçon du manuscrit, *notam*, se laisse parfaitement défendre, — en raison de la manière dont Thomas fut obligé de quitter l'abbaye (cf. le poème de Guernes et ci-dessous), — il est possible qu'il faille lire *nota*, comme le pensent l'éditeur, *l. c.*, et Magnússon, *Thómas Saga*, II, p. LXXXIII. Quant aux mots « *fratribus nostris* », ils ne prouvent pas, quoi qu'on en ait dit, que l'auteur ait nécessairement été lui-même religieux de Pontigny : Herbert de Bosham, le secrétaire et fidèle compagnon de Becket, en racontant comment l'abbé de Cîteaux fit connaître à l'archevêque l'ordre menaçant du roi, prend soin, sans doute pour parer à un blâme possible, d'attester le regret et les larmes « *abbatis et fratrum nostrorum Pontiniacensium* » (*Materials*, III, 398).

D'un autre côté, que l'auteur anonyme soit ou non « *Rogerus monachus Pontiniacensis* », il est sans doute français. Un clerc anglais n'aurait certainement pas pu confondre, comme l'auteur le fait, l'évêque de Norwich, Guillaume « Turbo », avec l'évêque Roger de Worcester (1164-1179), cousin du roi Henri II (cf. mon édition du poème de Guernes, p. LXXII). Il y a lieu de signaler aussi la phrase suivante, dont l'auteur se sert en parlant de l'Angleterre : « *Erat consuetudo in partibus illis ut rex... per singulos comitatus regni vicecomitem unum de fidelibus suis constitueret* » (*Materials*, IV, 23).

de Thomas, fut en partie complété par Alain, moine à la Sainte-Trinité en 1174, prieur du même monastère en 1179 et abbé de Tewkesbury 1186-1202 ; Herbert de Bosham, autre compagnon et ami intime de l'archevêque ; « l'Anonyme de Lambeth », ainsi appelé, faute de renseignements plus précis, d'après l'endroit où est conservé le seul manuscrit connu de son livre. Enfin Benoît, moine et, plus tard (1175), prieur de la Sainte-Trinité, finalement abbé de Peterborough (1177-1193), a écrit une « Passion » du saint, destinée à servir d'introduction au recueil de miracles qu'il composa à la demande de ses frères de la Sainte-Trinité. De ce récit il ne reste que des fragments, insérés dans le *Quadrilogus*, compilation exécutée en 1198 ou 1199¹ par la juxtaposition d'extraits empruntés à divers biographies de Becket.

Presque tous ces écrits, — à l'exception du gros livre de Herbert de Bosham, qui date des années 1184-1186², — ont été composés peu de temps après la mort de Thomas et sont à peu près contemporains³. Il est assez difficile d'en établir rigoureusement les dates et l'ordre chronologique. Très souvent on voit bien que

1. Cf. Robertson, *Materials*, IV, p. xix,

2. Robertson, *o. c.*, III, p. xxii.

3. En dehors des œuvres citées il a existé une *Vita* due à Robert de Cricklade, prieur de Sainte-Frideswide, à Oxford. *Thómas Saga Erkibyskups*, texte islandais qui, dans sa forme conservée, semble dater de la première moitié du xiv^e siècle, cite à plusieurs reprises cet auteur comme sa source principale. Malheureusement l'ouvrage de Robert paraît être définitivement perdu. Voir Magnússon, *o. c.*, II, p. xcii sqq. Cf. aussi plus haut, p. 24 ss.

les auteurs se connaissent et se font des emprunts les uns aux autres, mais lorsqu'il s'agit de dire lequel d'entre eux a copié l'autre, les critiques sont arrivés à des conclusions fort divergentes. Je reviendrai sur cette question.

Les vies françaises de Becket conservées jusqu'à nos jours sont au nombre de trois. Ce sont, outre celle dont il sera surtout question ici, un poème anglo-normand d'environ 2200 vers en strophes couées de six vers, dû à un certain frère Benet, moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Alban, ouvrage de valeur médiocre à tous les points de vue¹, et une *Vie* anonyme, également anglo-normande, dont on ne possède que des fragments², en couplets de deux vers octosyllabiques.

De ces trois compositions la plus importante de beaucoup, et aussi la plus ancienne, est celle de Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Il est vrai qu'il paraît avoir déjà existé des écrits français relatifs à saint Thomas au temps où Guernes rédigeait son poème ; il y fait même allusion deux fois :

Tut cil autre romanz ke unt fait del martyr
Clerc u lai, muine u dame, mult les oï mentir,
Ne le veir ne le plain nes i oï furnir.

(Vv. 161-163.)

E ço sacent tuit cil qui del saint traitié unt,
U romanz u latin, e cest chemin ne vunt :
U el dient que jo, contre verité sunt.

(Vv. 6173-6175.)

1. Cf. plus haut, p. 9 ss.

2. En tout 432 vers. Cf. l'édition de P. Meyer, Paris, 1885 (Société des anciens textes français).

Cependant ces « romans » n'existent plus, ou du moins ne sont pas connus. La source du poème fragmentaire publié par P. Meyer est le *Quadrilogus* déjà mentionné¹; comme celui-ci date de 1198 ou 1199, le texte français ne saurait être antérieur au commencement du XIII^e siècle. Quant à la *Vie* de frère Benet, j'ai montré ailleurs² qu'elle a été composée entre 1183 et 1189, selon toute probabilité en 1184, et que sa source n'est autre que la *Vita* perdue de Robert de Criclade, d'où dérive également la *Thómas Saga* mentionnée tout à l'heure.

Guernes de Pont-Sainte-Maxence ne nous est connu que par son œuvre et les rares indications qu'elle fournit sur son auteur. Disons d'abord quelques mots sur le nom du poète. Jusqu'à présent on l'a le plus souvent appelé *Garnier*. Or cette leçon ne se trouve que dans un seul manuscrit, celui qui a été publié par Hippeau. Les autres sont unanimes, ou à peu près³, à l'appeler *Guernes*. Ce nom est par conséquent assuré. Il est évidemment, tout comme *Garnier* (<*Warinhari*, all. mod. *Werner*), d'origine germanique, et correspond à l'anc. haut-all. *Werino*, avec les formes plus récentes *Werno*, *Wernne*⁴. Au cas régime *Guernes*

1. Cf. P. Meyer, *o. c.*, p. VIII sqq.

2. Voir mon article *Date et source de la Vie de saint Thomas par Benet, moine de Saint-Alban* [ci-dessus, p. 9 ss.].

3. Les mss. BHC portent *Guernes*, W, *Guerners* corrigé en *Guernes*, D, *Gerveis* (leçon qui remonte évidemment à *Gernes*, lu par erreur *Gerues*). Cf. les variantes des vv. 5877 et 6156.

4. Selon E. Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, I, (art. *Varin*), *Wer(i)no* paraît être une forme hypocoristique de *Wernhere*.

devait donc être, du moins originairement, *Guernon*¹. Puisqu'on n'en trouve dans le poème que le cas sujet — deux fois —, je garde la forme *Guernes*, qui est parallèle à des noms tels que *Hugues*, *Eudes* etc.

Comme l'indique le surnom qu'il se donne lui-même, le poète était originaire de la petite ville de Pont-Sainte-Maxence, située dans le nord de l'Ile-de-France², non loin des confins de la Picardie³. Il nous avertit

1. M. Antoine Thomas a appelé mon attention sur une notice de L. Delisle, dans le *Recueil des historiens de la France*, XXIV, 1^{re} partie, p. *127, où il est question d'un fonctionnaire royal appelé Guernes de Verberie (dép. de l'Oise, cant. de Pont-Sainte-Maxence) et qui fut, pendant les années 1237-1244, d'abord prévôt de Senlis, puis bailli de Verneuil. (A la p. *21, on le retrouve comme bailli de Paris, en 1247). Dans les actes son nom est latinisé sous différentes formes : *Guerno*, *Guernius*, *Guernonus* ; *Vernius*, *Varnius* ; *Werno*, *Warno*, *Warnius* et *Wernerus*. Sur son sceau on lit les mots suivants : « Sigillum Weneri du Burc de Verbrie ». Il semble donc que, d'une façon analogue à ce qui s'est passé dans le domaine germanique, *Guernes* ait été employé comme nom familier remplaçant la forme plus solennelle *Guernier*, *Garnier*. — Le nom *Guernes* (*Guernon*) paraît avoir été relativement rare. En voici quelques autres exemples relevés dans le même recueil : « Weroni Grammatico, B. Petri Apostoli Bellilocensis ecclesiæ monacho », X, 506 C ; « Guernonem [monachum ecclesiæ B. Medardi] », XV, 961 E ; « Defuncto Guernone de Carnoto », XXI, 290, 371 ; « Guernon de Albevilla », XXIII, 620 F. [Le nom se trouve aussi dans le Domesday Book sous la forme « Guerno » (cf. Th. Forssner, *Continental-Germanic personal names in England in old and middle English times* [Upsal, 1916], p. 251) et, sous la forme française *Guerne*, dans les rôles de taille parisiens, I, 80 a (cf. K. Michaëlsson, *Etudes sur les noms de personne français d'après les rôles de taille parisiens (rôles de 1292, 1296-1300, 1313)* [Upsal, 1927], p. 95).]

2. Cf. le v. 6165 : ... *en France fui nez*.

3. Arr. de Senlis, dép. de l'Oise.

aussi qu'il était clerc, ce qui, d'ailleurs, ressort déjà de la connaissance qu'il a du latin et des saintes Écritures, ainsi que de la chaleur avec laquelle, à l'exemple de son héros, il prend la défense des privilèges ecclésiastiques contre le pouvoir temporel. On voit par les vv. 2491 sqq., comme par l'épilogue qu'il a joint à son poème, et sur lequel nous aurons à revenir tout à l'heure, qu'il était ce qu'on appelait un clerc *vagant*, c'est-à-dire qu'il menait une vie à peu près semblable à celle de beaucoup de trouvères laïques, errant de ville en ville, de monastère en monastère.

Rien ne prouve que l'auteur ait connu Becket personnellement ; mais il affirme l'avoir vu en France au temps où le futur archevêque était chancelier d'Angleterre (1155-1162) et servait son monarque en conduisant ses guerriers contre les troupes du roi de France :

E jeol vi sur Franceis plusurs feiz chevalchier.

(V. 359.)

Peu de temps après le meurtre de Becket, Guernes se met à écrire en vers l'histoire du martyr. Non satisfait d'une première ébauche, il passe la Manche et se rend à Cantorbéry pour recueillir sur place des témoignages dignes de foi sur la vie et la mort du saint. Il est bien reçu par l'abbé et les moines de la Sainte-Trinité, qui lui accordent une hospitalité très généreuse¹. Dans d'autres monastères il paraît avoir rencontré un accueil moins favorable, quoiqu'il n'en attribue la faute qu'aux coutumes désastreuses introduites par

1. Cf. ci-après, p. 90.

le roi Henri II¹. C'est à Cantorbéry même que son poème fut *e faiz e amendez*²; plusieurs fois l'auteur le récita, devant le tombeau du martyr, aux pèlerins qui y accouraient de toutes parts³. Il raconte aussi, dans son épilogue, que la sœur de Thomas Becket et les religieuses de son abbaye le récompensèrent largement de l'hommage qu'il avait rendu à la mémoire du martyr en composant son long « sermon ».

Quand la *Vie de saint Thomas le Martyr* a-t-elle été composée ? L'auteur a pris soin de nous en informer lui-même, mais il s'exprime là-dessus d'une façon assez équivoque. Aussi les critiques, en différant plus ou moins entre eux, se sont-ils presque tous mépris sur le sens véritable de ses paroles. Voici les diverses dates qu'on a assignées au poème (la liste n'est naturellement pas complète) : G. de la Rue⁴ : 1172-1177 ; Th. Wright⁵ : 1172-1175 ; V. Le Clerc⁶ : 1173-1177 ; A. Mebes⁷, E. Magnússon⁸, J. Morris⁹, Dom A. L'Huil-

1. Vv. 2491 ss.

2. V. 6162.

3. V. 6158.

4. *Essais historiques sur les bardes etc.*, II (Caen, 1834), p. 309 s.

5. *Biographia Britannica literaria. Anglo-norman period* (Londres, 1846), p. 328.

6. Dans *l'Hist. Litt. de la France*, XXIII (1856), p. 370 et 382.

7. *Ueber Garnier von Pont-Ste-Maxence* (diss. de Breslau, 1876), p. 3.

8. *Thómas Saga*, II (1883), p. LXXXVII s.

9. *Life and martyrdom of saint Thomas Becket* (2^e éd., Londres, 1885), p. XVIII et XX.

lier ¹, C. Voretzsch ², L. Halphen ³, Th. Carlé ⁴ : 1172-1176 ; E. Étienne ⁵, E. A. Abbott ⁶ : 1171-1175 ; P. Meyer ⁷, G. Gröber ⁸ : 1174-1176 ; G. Paris ⁹ : terminé en 1173.

Examinons ce qu'en dit le poète lui-même :

L'an secund que li sainz fu en s'iglise ocis,
Commenchai cest romanz, e mult m'en entremis.
Des privez saint Thomas la verité apris :
Mainte feiz en ostai ço que jo ainz escriis,
Pur oster la mençunge. Al quart an fin i mis.

(V. 6166-6170.)

Cela paraît bien signifier que le poème a été commencé en 1172 et terminé en 1174. On pourrait penser à interpréter *l'an secund* comme voulant dire 1171, — le meurtre ayant été commis en 1170, — et c'est sans doute ce qu'ont fait aussi bien E. Étienne ¹⁰ que

1. *Saint Thomas de Cantorbéry*, I (1891), p. 418.

2. *Einführung in das Studium der altfranz. Literatur* (Halle, 2^e éd., 1913), p. 124.

3. *Revue Historique*, CII, p. 42.

4. *Der altfranz. Dichter Garnier von Pont-Ste-Maxence und seine Zeit* (diss. de Münster, 1914), p. 110.

5. *La Vie saint Thomas le Martir* (1883), Préface, p. 1.

6. *St. Thomas of Canterbury, his death and miracles* (I-II, Londres, 1898), I, 25.

7. *Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry* (1885), p. 11.

8. *Grundriss der roman. Philologie*, II, 2, p. 645.

9. *La littérature française au moyen âge* (3^e éd., 1905), p. 238. (De même Brunot, *Hist. de la langue française*, I, 329 : entre 1170 et 1173).

10. A la p. 98 E. Étienne donne, sur la foi des vv. 6166-6170, la date 1172-1174. Pas plus que G. Paris, il ne paraît, ici, tenir compte des vv. 141-5. Cf. ci-dessous.

G. Paris, pour lequel le *quart an* devient ainsi, logiquement, 1173. Mais que cette dernière date soit inadmissible, et que le *quart an* signifie bien, sous la plume de notre poète, 1174 (partant *l'an secund*, 1172), c'est ce que prouvent les vv. 5914-5919, où l'auteur place dans cette année la pénitence que Henri II subit devant le tombeau du saint :

Od grant humilité l'ad al quart an requis,
E li cria merci de quanqu'il out mespris.

Al quart an qu'ot suffert li martyrs passiu,
Al setme meis de l'an, — juinet l'apele l'un, —
E al duzime jur, un vendresdi par nun,
Vint li reis al martir a satisfaciun.

Or, nous savons par le témoignage unanime des chroniqueurs que cet événement eut lieu le vendredi 12 juillet 1174¹.

Mais ce qui complique les choses, ce sont les vers 141-5 :

Si volez esculter la vie al saint martyr,
Ci la purrez par mei plenierement oïr ;
N'i voil rien trespassez, ne rien n'i voil mentir.
Quatre anz i ai pres² mis al feire e al furnir ;
D'oster e de remettre poi la peine souffrir.

1. Rad. de Diceto, *Opera historica*, I (*Ymages historiarum*), p. 383 ; *Gesta regis Henrici secundi* (« Benoît de Peterborough »), I, 72 ; Gervais de Cantorbéry, *Chronica*, I, 248 ; Roger de Hoveden, *Chronica*, II, 62 ; Roger de Wendover, *Flores historiarum*, I, 99 ; Guillaume de Newburgh, *Historia rerum anglicarum*, I, 187. (Tous dans la collection dite du Maître des rôles, « Rolls Series »).

Cf. aussi les vv. 3686-7 de notre poème, dans lesquels Guernes désigne par « L'an secunt que li ber icel eissil suffri » l'année 1166, Becket s'étant enfui d'Angleterre le 2 novembre 1164.

2. Mss. PWC : *bien*.

Pour concilier ce passage et les vv. 6166-6170, cités un peu plus haut, on a interprété le v. 6170 comme voulant dire : dans la quatrième année de travail...¹ Le parallèle entre *l'an secund*, au v. 6166, et le *quart an*, quatre lignes plus loin, rend pourtant cette explication bien invraisemblable ; c'est un simple expédient, me semble-t-il, auquel on a eu recours faute de mieux. Deux copistes, celui du ms. *H* et celui de la source commune des mss. *W* et *C*², ayant senti la contradiction qui paraît exister entre les deux strophes en question, y ont remédié en changeant *quart* en *quint*. Ainsi le poète aurait terminé vers la fin de 1175 son œuvre, commencée près de quatre ans plus tôt, c'est-à-dire au début de 1172, *l'an secund*. C'est parfait ; seulement l'autorité des mss. *HWC* n'est pas assez grande pour faire admettre leur leçon contre celle que *BP* ont en commun (*D* change). D'ailleurs on verra tout à l'heure que même cette date — 1175 — est trop tardive, pour d'autres raisons.

Comment, alors, faut-il comprendre les paroles du poète ? Ce sont les vers 146 sqq. qui donnent le mot de l'énigme. Les voici :

Primes traitai d'oïe, e suvent i menti.
 A Cantorbire alai, la verité oï ;
 Des amis saint Thomas la verité cuilli,
 E de ces ki l'aveient des enfance servi.
 150 D'oster e de remettre le travail ensuffri.
 Mes cel premier romanz m'unt escrivein emblé,
 Anceis que jo l'oüsse parfet e amendé

1. Voir par ex. L. Halphen, dans *Revue Historique*, CII, 42.

2. Cf. le chapitre traitant du classement des manuscrits.

E l'amer e le dulz adulci e tempré;
 E la u j'oi trop mis, ne l'oi uncore osté,
 155 Ne le plus ne le mains n'erés ne ajusté.
 Par lius est mençungiers e senz pleneireté;
 E nepurquant i a le plus de verité.
 E meint riche umme l'unt cunquis e achaté;
 Mes cil en doivent estre, ki l'emblerent, blasmé.
 160 Mes cestui ai del tut amendé e finé.

Il ressort de ces lignes que Guernes a en réalité écrit deux *Vies*, ou du moins deux rédactions, très différentes l'une de l'autre, de son poème. La première n'est pas parvenue jusqu'à nous. Rien ne nous défend de supposer que c'est la deuxième rédaction du *romanz* que l'auteur dit, aux vv. 6166-7, avoir entreprise en 1172, tandis que, en parlant au v. 144 de « quatre ans » employés à « faire et fournir » son long poème, il a en vue tout le laps de temps écoulé depuis le commencement de la composition du « premier roman » jusqu'à l'achèvement de la rédaction définitive ¹. En fait c'est là la seule explication admissible.

1. Les lignes qu'on vient de lire étaient déjà écrites, et même publiées, en suédois, lorsque j'ai eu connaissance de l'ouvrage de E. Abbott, cité ci-dessus, p. 86, n. 6, dans lequel (p. 25) se trouve exprimée une opinion conforme à la mienne. Abbott place pourtant l'achèvement du poème de Guernes dans la première moitié de 1175, je ne sais trop pour quelle raison.

A la dernière minute je m'aperçois que la bonne explication a été indiquée il y a longtemps, très brièvement il est vrai, par H. Morf, dans un compte rendu du livre de E. Étienne, paru dans la *Deutsche Literaturzeitung*, 1884, col. 1049-1050. — Cf. aussi Suchier & Birch-Hirschfeld, *Geschichte der französischen Litteratur*, p. 174, où l'année 1174 est donnée comme date de l'achèvement de notre poème.

D'abord, si le poème de Guernes n'avait été terminé qu'en 1176 ou vers la fin de 1175, il serait bien étonnant que l'auteur, qui raconte dans le plus grand détail et avec une satisfaction visible le voyage expiatoire que le roi d'Angleterre fit à Cantorbéry en juillet 1174¹, ne mentionnât pas le nouveau pèlerinage au tombeau du martyr entrepris par Henri et son fils, le « jeune roi », le 28 mai 1175, en signe de reconnaissance pour le rétablissement de la paix dans le royaume². Mais il y a plus. Dans un des manuscrits qui ont conservé notre poème, on trouve à la fin de la *Vie* une espèce d'épilogue en vers³, qui nous fournit un argument irréfutable. L'auteur, qui se nomme lui-même, exprime ici sa reconnaissance envers « l'abeeſse ſuer ſaint Thomas » et les « dames » de son monastère, qui l'ont comblé de cadeaux en récompense de la peine qu'il s'était donnée pour « rimeier la paſſiun » du martyr, ainsi qu'envers « Oede le buen priur de Seinte Terneté » et « le covent des ſeignurs », qui lui

Unt fet mult grant ſucurs, del lur ſovent doné,
Maintenu an e jurz e entr'els governé.

Ce petit poème, qui a été omis dans tous les autres manuscrits de la *Vie de Saint Thomas*, paraît bien être authentique. En tout cas il a été écrit peu de temps

1. Str. 1182-1210. Ces strophes manquent dans le manuscrit publié par Hippeau, mais se trouvent dans toutes les autres copies du texte et sont forcément authentiques.

2. Cf. Rad. de Diceto, I, 399 ; (*Gesta Henrici secundi* I, 91 ; Gerv. de Cantorbéry, I, 256).

3. Voir à la fin de mon texte, l'appendice I.

après la *Vie*, et nous dit, quel qu'en soit l'auteur, tout ce que nous avons besoin de savoir. La sœur du martyr dont il y est parlé, et qui s'appelait Marie, fut nommée abbesse de Barking en avril 1173, « *mandato regis et contemplatione fratris* », comme s'exprime Raoul de Dicet ¹, « *instinctu Odonis* », selon Gervais de Cantorbéry ². Eudes, qui avait succédé comme prieur de la Sainte-Trinité à Guibert, mort le 27 septembre 1167 ³, devint abbé de Saint-Martin-de-la-Bataille, à Hastings, le 8 juillet 1175 ⁴. Par conséquent, non seulement l'épilogue en question mais, à plus forte raison, la *Vie* ont été terminés avant cette époque.

Voici donc ce qui résulte de l'examen des données que fournit notre texte : Guernes de Pont-Sainte-Maxence, ayant d'abord composé un « premier roman », sans doute commencé au cours des tout premiers mois qui suivirent le meurtre de Thomas, et sous l'impul-

1. *Ymagines Historiarum*, p. 371.

2. *Chronica*, I, 242. — Cf. aussi Rog. de Wendover, *Flores Historiarum*, I, 93 ; Mathæus Parisiensis, *Chronica Majora*, II, 287 s.

3. Gerv. de Cantorbéry, I, 205. — Pour la nomination d'Eudes comme prieur de Cantorbéry, en l'absence de l'archevêque et sans son autorisation, cf. Morris, *o. c.*, p. 392, n. 6. D'après Fitz-Stephen (*Materials*, III, 148), Thomas, qui ne reconnaissait pas l'intrus, était sur le point de choisir lui-même un autre prieur, lorsque la mort vint l'en empêcher.

4. Raoul de Dicet, I, 401, 403 ; Gervais de Cantorbéry, I, 256. — Il eut pour successeur Benoît, chancelier de l'archevêque de Cantorbéry (Gerv., *l. c.*), que remplaça, deux ans plus tard, Herlouin, Benoît ayant été élu abbé de Peterborough, le 29 mai 1177 (*Gesta Henrici secundi*, I, 166 ; Gerv., I, 262). Eudes mourut en mars 1200 ; voir *Annales Monasterii de Wintonia*, p. 73.

sion immédiate des sentiments d'horreur et d'indignation d'une part, de pitié et d'admiration de l'autre, que produisit cet événement tragique, se rendit lui-même à Cantorbéry. Après avoir consulté les amis et les serviteurs du saint, — nous verrons plus loin ce qu'il faut entendre par cette phrase, — il y commença, « l'an secund que li sainz fu en s'iglise ocis », c'est-à-dire en 1172, une nouvelle rédaction de son poème, corrigée et considérablement augmentée, qu'il termina à Cantorbéry même ¹, dans la seconde moitié du « quart an », c'est-à-dire de l'année 1174 ².

Mais, dira-t-on, cette date ne diffère pas sensiblement de celle que la plupart des critiques antérieurs avaient cru établir ³; deux ans plus tôt ou plus tard, qu'importe ? On verra que cette différence de temps, quelque insignifiante qu'elle paraisse à première vue, a en réalité une grande importance.

1. Cf. v. 6162.

2. A en juger par les vv. 6141-5 de notre poème (— — *E tels en plorera qui or s'en vait riant*), on croirait le texte antérieur à la réconciliation de Henri II avec ses fils (30 septembre 1174 selon Gerv. de Cantorbéry, I, 250, et *Gesta Henrici secundi*, I, 77; le 11 octobre selon Raoul de Dicet, I, 394). Cependant les vers qui suivent immédiatement, indiquent plutôt que cette réconciliation avait déjà eu lieu avant l'achèvement du poème.

3. Cf. ci-dessus, p. 85 s.

Le sujet que nous allons aborder maintenant, a été étudié par M. L. Halphen, dans un article paru dans la *Revue Historique*, CII (1909), 35-45, et intitulé *Les biographes de Thomas Becket*. M. Halphen constate d'abord que les *Vitæ* de Guillaume Fitz-Stephen et de Herbert de Bosham, — celle-ci d'ailleurs postérieure de beaucoup au poème de Guernes de Pont-Sainte-Maxence ¹, — sont des œuvres originales, foncièrement différentes des autres biographies. Il en est de même, en somme, du supplément qu'Alain de Tewkesbury fit, entre 1176 et 1180 (ou 1179) ², à l'ouvrage de Jean

1. Cf. ci-dessus, p. 80.

2. Alain qualifie (*Materials*, II, 299 et 323) Jean de Salisbury d'évêque de Chartres, dignité dont celui-ci fut revêtu, nous le savons déjà, de 1176 à 1180, où il mourut. L'auteur n'ajoutant pas devant son nom « *beatæ memoriæ* », ou quelque chose de pareil, — pas plus qu'il ne le fait en parlant du roi Louis de France, mort la même année, ou (p. 323 etc.) de « *dominus Alexander papa* » († 1181), — Jean vivait sans doute encore lorsque Alain était à l'œuvre (cf. Magnússon, *o. c.*, p. LXXXIX). Comme Alain (p. 300) ne donne pas à l'archevêque Guillaume de Reims le titre de cardinal, qu'il obtint le 14 mars 1179 (*Gesta Henrici secundi*, I, 222), il est au moins probable que son travail fut terminé avant cette date. — Le prédécesseur de Jean sur le siège épiscopal de Chartres, Guillaume de Champagne, surnommé « aux-Blanches-Mains », était fils du comte Thibaud le Grand de Champagne et de Blois et frère de la troi-

de Salisbury, quoiqu'on y puisse relever quelques légères ressemblances avec l'œuvre de Guillaume de Cantorbéry¹.

Ces trois auteurs mis à part², voici le résultat auquel est arrivé M. Halphen : « On peut répartir les principaux biographes de Thomas Becket en deux groupes : d'une part Jean de Salisbury, dont procèdent Guillaume de Canterbury et l'Anonyme de Lambeth ; d'autre part Édouard Grim, dont procède Roger de Pontigny, et Guernes³ de Pont-Sainte-Maxence, qui procède de l'un et de l'autre. Entre ces deux groupes, il y a eu « contamination », Roger ayant connu l'œuvre de Jean de Salisbury et Guernes celle de Guillaume de Canterbury. Enfin de Jean de Salisbury procède sans

sième femme de Louis VII, Adèle, partant oncle de Philippe-Auguste. A l'âge de trente ans il fut, en 1165, élu évêque de Chartres ; trois ans plus tard il devint archevêque de Sens, mais conserva en même temps, avec la permission du pape, le siège de Chartres, jusqu'à ce que, en août 1176, il fut transféré à l'archevêché de Reims (Raoul de Dicet, I, 412 ; Gervais de Cantorbéry, I, 260). A deux reprises Guillaume fut chargé de la régence du royaume de France : la première fois en 1185, avec son frère Thibaud V de Blois, la deuxième fois, avec sa sœur la reine Adèle, pendant la croisade de 1190-1. Il mourut en septembre 1202. (Cf. *Gallia Christiana*, VIII, 1145 s. ; IX, 95-100.) Nous le retrouverons plus d'une fois au cours de cette étude.

1. *Rev. Histor.*, CII, 37 s. Cf. aussi Alain, p. 335, l. 6 du bas et suiv., et p. 345, chap. 30, avec Roger de Pontigny, p. 57, l. 1-5, et p. 64, chap. 62. Ces ressemblances sont aussi peu probantes les unes que les autres.

2. Je reviendrai plus loin (p. 118) sur la biographie de Fitz-Stephen.

3. M. Halphen imprime partout *Garnier*.

doute Benoît de Canterbury, qui a été, à son tour, utilisé par Édouard Grim et probablement par Guillaume de Canterbury »¹. Je vais examiner ces conclusions dans un ordre un peu différent de celui suivi par M. Halphen.

Il est évident, — et presque tous ceux qui ont étudié ces questions l'ont constaté, depuis A. Mebes², — que les auteurs latins qui se rapprochent le plus de Guernes sont Édouard Grim et Roger de Pontigny ; en seconde ligne vient, à ce point de vue, Guillaume de Cantorbéry. C'est d'eux, par conséquent, que nous aurons à nous occuper d'abord.

On vient de voir que de l'avis de M. Halphen c'est le clerc de Pont-Sainte-Maxence qui a exploité Grim, Roger et Guillaume. Sur ce point les opinions des critiques sont très divisées. Selon Mebes, aussi bien le poème de Guernes que les trois biographies latines en question dérivent, indépendamment les uns des autres, d'une *Vita* perdue composée par Benoît de Cantorbéry. E. Étienne³, tout en pensant que Guernes a, dans une large mesure, traduit Grim et Roger de Pontigny, « avec une préférence marquée pour le dernier », croit lui aussi à une Vie composée par Benoît de Cantorbéry et qui aurait été utilisée par presque tous les autres biographes, y compris Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Par contre, Magnússon⁴, Morris⁵ et Dom L'Huillier⁶

1. *Ibid.*, p. 44 s.

2. *Ueber Garnier von Pont-Sainte-Maxence*, p. 7.

3. *O. c.*, p. 96-100.

4. *Thómas Saga*, II, p. LXXXIV, xcvi, cix, cxxiii.

5. *Life and martyrdom of Saint Thomas Becket*, p. xviii.

6. *Saint Thomas de Cantorbéry*, I, p. 420 s.

soutiennent que Guernes est l'original de Roger et de Grim, voire même de Guillaume de Cantorbéry¹. Enfin Abbott émet l'opinion que Grim a consulté Guernes, tandis que celui-ci dépend du prétendu « Roger de Pontigny » (*Anonymus I*), qui en réalité ne serait autre que le chapelain et confident de Becket, Robert de Merton, ou du moins aurait été inspiré de lui². Qui a raison ?

L'argumentation de Mebes repose sur un curieux malentendu, relevé il y a longtemps par P. Meyer³. N'ayant pas reconnu l'identité de Benoît prieur de Cantorbéry avec Benoît abbé de Peterborough⁴, il n'a pas compris non plus que l'ouvrage de « Benedictus prior ecclesiæ Cantuariensis » auquel Grim et Roger de Pontigny font allusion⁵, n'est autre que la *Passio* que nous avons mentionnée plus haut et dont l'auteur n'était connu de Mebes que sous le nom de Benoît de Peterborough. Tout son raisonnement s'écroule par cette constatation. Quant à la prétendue indépendance des biographes latins entre eux, on verra plus loin ce qu'il faut en penser. Pour comble de confusion Mebes, ayant mal interprété une note de Stubbs sur un passage

1. Magnússon, *Thomas Saga*, II, p. cii, cix ; L'Huillier, *l. c.*

2. *St. Thomas of Canterbury*, I, p. 12, n. 3 ; p. 20 ; p. 39, n. 21 ; p. 19, n. 4 ; p. 56 ; p. 110, n. 27 ; p. 127, n. 1 ; p. 143, n. 2 (« Garnier, for example, may have borrowed from some French original draft of Anon. I » [!]).

3. Dans la *Revue Critique*, 1876, II, p. 9 sqq.

4. Cf. ci-dessus, p. 80.

5. A vrai dire, Roger de Pontigny (*Materials*, IV, 2) ne parle que des Miracles de saint Thomas relatés par Benoît, mais la *Passio* servait d'introduction à ce recueil.

de la chronique de Hoveden¹, prétend que Benoît de Cantorbéry aurait été remplacé, comme prieur de la Sainte-Trinité, par Eudes le 1^{er} juillet 1175, et que, par conséquent (*sic*), il serait mort avant cette date. Or nous avons vu² qu'en réalité Eudes, qui était prieur de la Sainte-Trinité depuis huit ans, fut à cette époque-là élu abbé de la Bataille, et qu'il eut pour successeur à Cantorbéry, pendant deux ans, Benoît, le futur abbé de Peterborough. La thèse de E. Étienne est, on l'a vu, en partie identique à celle de M. Halphen, dont nous parlerons tout à l'heure. Étienne répète l'assertion erronée de Mebes que Grim et Roger de Pontigny auraient parlé d'une *Vie* de saint Thomas par Benoît, et il confond étrangement (p. 97, 98, 99) cette vie avec la chronique dite « de Benoît de Peterborough », mais qui en réalité n'est pas de lui³. De plus, Étienne s'est laissé tromper par Mebes au sujet de la date de la nomination d'Eudes comme abbé de la Bataille, ce qui lui fait mal dater l'œuvre de Roger de Pontigny. Comme celle-ci a été écrite au temps où Benoît était prieur de Cantorbéry, l'auteur la place avant le mois de juillet 1175 (cf. ci-dessus). Ne s'étant pas soucié de vérifier l'époque à laquelle Benoît devint prieur de la Sainte-Trinité, Étienne déclare (p. 99) que rien n'empêche que le livre de Roger ait été composé, voire même répandu dans le public, dès l'année 1172. On comprend qu'il n'y ait rien à conclure de prémisses pareilles.

1. *Chronica*, II, 79, n. 1.

2. Ci-dessus, p. 91, n. 4.

3. Cf. la préface de W. Stubbs à son édition des *Gesta regis Henrici secundi*.

Quant aux arguments sur lesquels se fondent Magnússon, Morris et Dom L'Huillier, pour prouver que Guernes est le modèle suivi par Grim et Roger, ils ne sont ni forts ni nombreux. Autant que je sais, ils se réduisent à deux, qui se rapportent l'un et l'autre à Roger de Pontigny. Dans un passage qui correspond au v. 241 de notre poème (... *un riche hume lundreis*), le texte de Roger porte ¹, au lieu de *londoniensis*, le gallicisme *lundrensis* ². Outre que cette forme peut naturellement être une simple faute de copiste ³, le fait que l'auteur était français, — telle est aussi l'opinion de ces critiques, — l'expliquerait très bien tout seul. Le contresens qu'on a voulu trouver ⁴ dans l'expression de Roger *tutus et capuciatus*, qui serait une traduction fautive de *tut enchaperonez* (Guernes, v. 217), n'en est pas un, à mon avis. Examinons un peu le contexte. Voici d'abord ce que raconte Guernes : Le jeune Thomas et son protecteur Richer de Laigle vont un jour à la chasse. Ils arrivent à un « grant duit », où il n'y a pour passer qu'une simple planche, destinée aux piétons. Bien qu'ils soient tous deux à cheval, ils ne s'arrêtent pas pour si peu :

Par desus la planche est li chevaliers passez.

Thomas ala après, tut enchaperonez ;

Mes a sun cheval est un des piez eschapez :

Il e li cheval est enz el duit reversez.

(Guernes, vv. 216-219.)

1. *Materials*, IV, 8.

2. Cf. Magnússon, II, p. LXXXIV ; Morris, p. XVIII.

3. On ne connaît, de la *Vita* de Roger, qu'un seul manuscrit, qui date du xv^e siècle. Cf. Robertson, *Materials*, IV, p. XIII.

4. Morris, *l. c.* ; L'Huillier, I, 421.

Cf. Roger de Pontigny : « Miles autem, compendii causa periculum contemnens, transivit pontem prior ; quem Thomas, tutus et capuciatu8, quippe qui nihil infortunii suspicabatur, e vestigio subsequitur. Et ecce, cum ad pontis medium venisset, subito pes equo labitur, et puer cum ipso equo in medio fluminis prolabitur » ¹. Or, comment un homme sensé, et un Français par-dessus le marché, aurait-il pu se méprendre au point de rendre *tut* par *tutus* ? Cela me paraît inadmissible. En réalité il ne s'agit pas ici d'une traduction directe, et il n'y a pas de contresens. Roger raconte le même incident que Guernes, mais en développant le récit un peu plus. Le chevalier passe le premier, Thomas le suit tranquille et enveloppé dans son manteau à capuchon, ne se doutant pas du danger qui le menace (« quippe qui nihil infortunii suspicabatur »). C'est qu'évidemment *tutus* ne signifie pas ici « en sûreté », mais « se croyant en sûreté », « tranquille » ².

1. *Materials*, IV, 6.

2. Pour cette acception cf. Du Cange, s. v. *tutus* : « ... dixit [avia] se de infirmitate pueri esse tutam », *Mirac. S. Raym. Palmar.*, tom. 6 jul., p. 658. Voici un exemple tout pareil, que j'ai trouvé dans les *Gesta Henrici secundi*, I, 296 : « Dominus pater rex, de voluntate et consilio regis filii sui, cum paucis alia via Lemovicum venit, tutus de filiis, tutus de suis. Cum vero in propria venisset, sui eum pessime receperunt ; quia in eum sagittas miserunt, ita ut etiam supertunicale suum crudeliter perforarent ». Dans *Eranos*, VIII, p. 111, M. E. Löfstedt en a signalé un autre, emprunté à Ammianus Marcell., XXX, 3, 5 : « rex... ad ipsam marginem Rheni caput altius erigens stetit, hinc inde sonitu scutorum intonante gentilium ; contra Augustus... tutius prope ripas accessit, signorum fulgentium nitore conspicuus ».

En ce qui concerne le rapport de Guernes avec Guillaume de Cantorbéry, Magnússon se borne à dire, à propos d'une anecdote racontée par ces deux auteurs, et d'une façon plus détaillée par le poète français, que ce dernier paraît avoir été la source de l'autre¹. Dom L'Huillier est plus explicite, et très positif². Il suffit de suivre Guillaume et Guernes simultanément pour remarquer la similitude. Or, comme nous le savons déjà, selon Dom L'Huillier Guernes commença son poème en 1172, et le termina en 1176 ; d'autre part Guillaume, ayant fini en 1175 au plus tôt son recueil de miracles, entrepris vers le 1^{er} juin 1172³, n'a pu, d'après ce critique, composer la biographie du saint qu'en 1176, au plus tôt : Guernes est donc antérieur à Guillaume, partant c'est lui qui est le modèle du moine de Cantorbéry. Non content de ce résultat, Dom L'Huillier continue : il y a beaucoup d'analogies, quelquefois textuelles, entre Guillaume et Jean de Salisbury ; ce doit être Jean qui a copié Guillaume, « car celui-ci ayant sous les yeux l'œuvre de Guernes, qu'il reproduit plus ou moins fidèlement, n'a certainement pas été chercher un second modèle ». On voit que le critique raisonne pour le moins hardiment.

1. *Thómas Saga*, II, p. cii. Il répète la même supposition plus loin, p. cix, à propos d'une autre coïncidence.

2. *O. c.*, I, 421 ; cf. I, 341, n. 1, II, 352, n. 1, 354, n. 1.

3. Il se mit à l'œuvre dix-sept mois après la mort de Becket pour venir en aide à son confrère Benoît, qui « circa hæc operam dederat à principio », mais qui ne suffisait plus seul à recueillir, à contrôler et à rédiger les miracles, dont le nombre allait grandissant chaque jour. Cf. le prologue du chapitre de Cantorbéry, *Materials*, I, 138, et ci-dessus, p. 61 s.

Je crois avoir démontré ailleurs ¹ que les cinq premiers livres des *Miracula* de Guillaume ont été achevés entre le 1^{er} janvier 1174 et le 18 octobre 1175, probablement au printemps ou dans l'été de 1174, tandis que le livre VI est une addition postérieure et n'a été écrit qu'en 1178 ou 1179, au plus tôt. Mais rien ne prouve que Guillaume ait attendu jusqu'à l'achèvement du dernier livre de sa première œuvre pour écrire la biographie du saint. Il est même facile de démontrer qu'il n'a pas agi ainsi.

On vient de voir que l'auteur commença la rédaction de son recueil de miracles vers le 1^{er} juin 1172 ². Que la biographie n'ait été écrite qu'après cette époque, c'est ce que prouve la phrase suivante, qui se lit dans la préface de la *Vita* : « Nam cum miracula ejus quæ in schedulis occultabat incorrecta et imperfecta, rogaretur a fratribus exponere transcribenda, ait ei [Thomas] in visu noctis : 'Elige tibi quod vis'. Hac audita voce misericordiam in se martyris intellexit, volentis laborem suum, quem ipso præmonente subierat, imo donum proprium, remunerare » ³. Ailleurs ⁴ Guillaume mentionne la réconciliation du roi Henri II avec l'Église, cérémonie qui eut lieu à Avranches le dimanche 21 mai 1172, et qui fut répétée, devant un public plus nombreux, au même endroit quatre mois plus tard, le 27 septem-

1. Cf. mon étude *Date de la composition des recueils de Miracula sancti Thomæ Cantuariensis dus à Benoît de Peterborough et à Guillaume de Cantorbéry*, ci-dessus, p. 55 ss.

2. Cf. p. préc., n. 3.

3. *Materials*, I, p. 2. Cf. Magnússon, II, p. LXXXVII.

4. P. 124.

bre ¹. En ce qui concerne la date de l'achèvement de la biographie, Magnússon déclare n'avoir aucun moyen sûr de l'établir, mais suppose qu'il faut la placer peu de temps après les *Miracula*, vers 1176 ². Morris et L'Huillier suivent son exemple. M. Halphen arrive à peu près au même résultat, en s'appuyant sur un argument plus précis. Contrairement à Dom L'Huillier il soutient que Guillaume de Cantorbéry a été une des sources de Guernes ; comme à son avis Guernes n'aurait fini son poème qu'en 1176, M. Halphen en conclut que la *Vita* de Guillaume a été terminée cette même année au plus tard. Laissant de côté pour le moment la raison alléguée par M. Halphen, je ferai remarquer qu'un autre argument, qui a échappé aux critiques, nous mène à la même conclusion. A la page 76 de sa biographie du saint, Guillaume parle de « Willelmus Senonensium venerandus antistes ». Or, l'archevêque Guillaume de Sens ayant été transféré à l'archevêché de Reims au mois d'août 1176 ³, il faut que l'ouvrage du moine de Cantorbéry ait été terminé avant ce temps-là. Les dates respectives des œuvres de Guernes (terminée en 1174) et de Guillaume (entre 1172 et 1176) ne prouvent donc rien quant à leur ordre de succession, pas plus que les arguments produits par Magnússon et Morris ne sauraient démontrer que Grim et Roger

1. Cf. Howlett, dans son édition de Rob. de Torigni, p. 254, n. 4 ; Ramsay, *The Angevin Empire*, p. 159, 162. La seule chronique qui mentionne les deux assemblées à la fois, c'est celle de Hoveden, II, 35-9.

2. *Thómas Saga*, II, p. LXXXVII.

3. Cf. ci-dessus, p. 93, n. 2.

de Pontigny procèdent du poète français. — Abbott n'alléguant aucune preuve à l'appui de son hypothèse, il me paraît inutile de la discuter.

Reste la théorie de M. Halphen : « Les œuvres d'Édouard Grim, de Roger de Pontigny et de Guernes de Pont-Sainte-Maxence présentent entre elles un parallélisme constant et qui se poursuit jusque dans le détail de l'expression, à tel point même qu'en plus d'un endroit les vers français de Guernes se superposent exactement aux phrases latines tantôt de Roger, tantôt d'Édouard. Pour qu'une pareille coïncidence ait pu se produire, il faut, de toute nécessité, que Guernes ait traduit les deux autres biographes ou ait été traduit par eux. On ne peut, croyons-nous, s'arrêter à cette seconde hypothèse » ¹. Je ne le crois pas non plus, et on vient de voir que les raisons produites à l'appui d'une telle hypothèse ne résistent pas à la critique. Et cependant l'autre alternative, soutenue par M. Halphen avec des arguments qui à première vue paraissent tout à fait persuasifs, est également inadmissible ; *tertium datur*.

Que sait-on sur les dates de composition des œuvres de Grim et de Roger de Pontigny ? Comme le remarque Magnússon ², Roger mentionne dans son prologue, à côté du vénérable « Benedictus Cantuariensis ecclesiæ prior », Jean de Salisbury, auquel il ne donne d'autre titre que celui de « vir illustris ». Magnússon en conclut que Roger a écrit sa biographie de saint Thomas avant l'élection de Jean au siège épiscopal de Chartres, laquelle

1. *Revue Historique*, CII, p. 39-40.

2. *Thómas Saga*, II, p. LXXXV.

eut lieu en juillet 1176 ¹. Or, l'éditeur de la *Thómas Saga* n'avait pas remarqué que dans le corps de son ouvrage ² Roger de Pontigny parle de « *magistrum Johannem Saresbiriensem, qui postea Carnotensis episcopus fuit* ». (Ce fait a également échappé à Morris et à Dom L'Huillier, qui reproduisent tous les deux le raisonnement de Magnússon ³, aussi bien qu'à M. Halphen) ⁴. Quand même cette phrase serait une addition ultérieure, due à quelque copiste, — ce que rien n'indique ⁵, — la mention de Benoît comme prieur de la Sainte-Trinité prouve que le travail de Roger est postérieur au poème de Guernes. Benoît, qui fut élu abbé de Peterborough au mois de mai 1177, avait succédé au prieur Eudes, devenu abbé de la Bataille, en juillet 1175 ⁶. Or, on a vu plus haut que le poème du clerc de Pont-Sainte-Maxence fut composé pendant qu'Eudes était encore prieur de la Sainte-Trinité. Il est donc impossible que Roger ait été le modèle de Guernes ; au contraire, c'est celui-ci qui a été consulté, à côté d'autres sources, par Roger de Pontigny. Sur ce point Magnússon, Morris et Dom L'Huillier avaient par

1. Rad. de Diceto, I, 410 ; Gerv. de Cantorbéry, I, 259.

2. *Materials*, IV, p. 68.

3. Morris, p. xviii ; L'Huillier, I, 419.

4. *L. c.*, p. 43.

5. Il est évident que l'auteur lui-même croit écrire un certain temps après la rédaction de l'ouvrage de Jean. Cf. sa préface (p. 2) : « ... Johannes Saresberiensis... compendiario (ut ipse asserit) utens sermone, ne illa scilicet quæ tunc temporis notissima et vulgata habebantur diffusius et expressius prosequens, non tam necessarius quam superfluous videretur... »

6. Cf. ci-dessus, p. 91.

conséquent raison, bien que leurs propres arguments fussent sans valeur.

De ce que nous venons de constater, il résulte que l'œuvre de Roger date de la seconde moitié de 1176 ou du commencement de 1177.

En ce qui concerne Édouard Grim, je partage la manière de voir de M. Halphen. Il est extrêmement improbable que cet auteur, qui avait été témoin oculaire de la fin tragique de Becket et y avait même joué un rôle mémorable, se soit astreint à traduire, même pour cette partie de la biographie du saint, le récit d'un trouvère français qui, lui, ne connaissait ces événements que de seconde main. Et pourquoi, si Grim procédait de Guernes, aurait-il laissé dans le vague un grand nombre de noms de personnes et de localités que donnent aussi bien le poète français que Roger de Pontigny ? Pourquoi aurait-il omis d'autres détails (sur l'assemblée de Northampton, sur la fuite de Becket, etc.) qui figurent chez les deux autres, ou que Guernes a en commun avec Guillaume de Cantorbéry (cf. plus loin) ? Il est donc de toute évidence que c'est Guernes qui a utilisé Grim ¹.

Il est vrai qu'on a voulu placer la composition de la *Vita sancti Thomæ* de Grim entre 1175 et 1177, pour cette raison que l'auteur y raconte le pèlerinage que fit

1. Si, malgré tout, il restait encore des doutes à ce sujet chez quelque lecteur, je me permets de le renvoyer aux chapp. IV et V de l'introduction de mon édition du poème de Guernes. Voyez aussi mon article *Sur l'authenticité de deux passages de la Vie de saint Thomas le Martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence*, dans *Neuphilologische Mitteilungen*, XX (1919), p. 64-76.

Henri II au tombeau du martyr le 12 juillet 1174, et qu'il mentionne Benoît comme étant prieur de la Sainte-Trinité¹. Or, ces deux faits se rencontrent dans les dernières pages de l'ouvrage, qui ont évidemment été ajoutées après coup. C'est là une observation qui a été faite déjà par E. Étienne². A mon avis, il est hors de doute que le texte de Grim s'arrêtait d'abord à la fin du chap. 88, dont voici les derniers mots : « — — Qui est cum Patre et Spiritu Sancto Deus benedictus in sæcula. Amen. *Explicit passio sancti Thomæ martyr.* » Vient ensuite une première addition, chap. 89-93, relatant la fermeture de la cathédrale de Cantorbéry et l'oppression des moines par les ennemis de l'archevêque, la rébellion du « jeune roi » contre son père, la pénitence de celui-ci et sa victoire sur les insurgés. Le chap. 93 se termine ainsi : « Hinc nos tibi, martyr insignis, fructum labiorum et laborem manuum immolamus, orantes ut sicubi nostra lineas veritatis excessit oratio, tua sancta intercessione et meritis indulgentiam consequamur et vitam. Amen. » Enfin les chap. 94 et 95 constituent une seconde addition ; ils racontent comment, par une vision, le saint réconcilia le roi avec le prieur Benoît. Le dernier chapitre finit d'une façon plutôt brusque : « Aliter alii hinc dixerunt, sed sic fuit visio ». M. Halphen est en somme du même avis que E. Étienne et moi, sauf en ce qu'il ne parle que d'une seule addition³. Ce critique émet la supposition

1. Magnússon, II, p. LXXXII ; Morris, p. xvii ; L'Huillier, I, 420.

2. *Vie saint Thomas le Martir*, p. 99.

3. *Revue Historique*, CII, 43.

que le texte primitif de Grim pourrait être sensiblement plus ancien que ces suppléments. Je le pense aussi. En fait, le poème de Guernes de Pont-Sainte-Maxence, composé de 1172 à 1174, suit presque pas à pas, et dès le début, le récit de Grim. Il me paraît donc indubitable que la *Vita* d'Édouard Grim, dans sa forme primitive, a été composée dès 1171-1172 ¹.

Ainsi, Guernes a suivi Grim, et il a été lui-même suivi par Roger de Pontigny. De cette façon s'explique le parallélisme mentionné plus haut (p. 103). Que le texte du poète français se rapproche tantôt de l'un, tantôt de l'autre, que ce soit quelquefois difficile de dire s'il ressemble davantage à Grim ou à Roger, rien de plus compréhensible, puisqu'il copie l'un et est copié par l'autre.

Cette constatation rend également raison d'un fait inconnu à M. Halphen : c'est qu'en plus d'un passage où les manuscrits du poème de Guernes présentent deux leçons différentes, Grim est d'accord avec l'un des deux groupes de manuscrits, Roger avec l'autre ². A son tour, ce fait exclut la possibilité de ce que

1. Les lignes où, à la fin du chap. 75, Grim déclare le roi Henri innocent du meurtre de Becket, ne peuvent guère avoir été écrites avant le 21 mai 1172 (cf. plus haut, p. 101).

2. En voici des exemples.

V. 431-2 *H* (*B* manque) : Dunc enveia li reis a Seinte Ternité
Treis eveskes, ki sorent mult de sa
volenté.

Les mss. *PWC* portent *Dous evesques*. Cf. Grim, p. 366 : « tres episcopos destinavit Cantuariam » ; Roger, p. 14 : « Missis igitur duobus episcopis ». (Notre texte, vv. 457-8, et Roger, p. 16, ne mentionnent que les évêques de Chichester [Hilaire] et

Guernes et Roger dériveraient, indépendamment l'un de l'autre, d'une source commune, autre que Grim.

Mais d'un autre côté, comment se fait-il que Guernes soit de temps en temps plus complet, plus précis que Grim et Roger, qu'il les contredise même tous deux sur des points de détail ? ¹ Ou que, dans d'autres cas, les

d'Exeter [Barthélemy], mais le chroniqueur Gervais de Cantorbéry (I, 169) donne le troisième, Gautier de Rochester).
V. 1038-1040 *H* (*B* manque) : Li reis dist que tuzdis em purreit

mes parler

Se il ne poeit tant vers l'apostoile
ovrer

K'en sun seel volsist les leis
enseeler ;

PWC : *K'en sa buille fesist ses l. e.* Cf. Grim, p. 384 : « ... ut sigillo suo leges regni mei consignet et sanciat auctoritate » ; Rog., p. 37 : « ... bulla propria consuetudines... confirmaret ».

V. 1978-1980 *BH* :

Tuit s'en erent fui e clerc e che-
valier ;

N'en i trovast pas sis, s'il en eüst
mestier,

Kar la poür del rei les out fait
desfuchier ;

PWC : *N'en i t. pas dis.* Cf. Grim, p. 399 : « ... cum de tam numerosa familia sua non amplius quam sex servientes invenisset » ; Rog., p. 52 : « ... vix decem ».

1. Halphen, *l. c.*, p. 42. — Voici des cas où Guernes est plus complet que Grim et Roger. Vv. 301-330 : L'anecdote de Thomas soupçonné d'être l'amant d'Avise de Stafford ne se lit ni dans Grim ni dans Roger. Par contre elle est donnée par Guillaume de Cantorbéry (p. 6), qui pourtant n'indique ni le nom de la dame ni celui de Vivien. — Vv. 741-750 : Guernes seul parle de la résignation de Thomas au poste de chancelier, pour laquelle on peut voir, outre Guillaume de Cantorbéry, p. 12, chap. 11, Rad. de Diceto, I, 307 (an. 1162), Math. de Paris, II, 218. — V. 1964 : Ni Grim ni Roger ne parlent de l'occupation du portier ; en revanche Guill. de Cant., qui d'ailleurs est très bref ici et ne dit rien ni du valet ni des clefs, écrit (p. 40) :

deux biographes latins donnent des renseignements

« Nam dum portitor quendam cædens virga officii sui curam minus diligenter expleret, erupit. » — Vv. 2391-2555 : Guernes est seul, — avec Guill. de Cant., p. 53-55, — à citer les articles de Clarendon. — V. 2559 : Ni Grim (p. 404) ni Roger (p. 64) ne donnent le nom de l'abbé de Pontigny. Toutefois il est à remarquer que Grim omet très souvent les noms des personnes et des endroits dont il parle (cf. Halphen, *l. c.*, p. 41, n. 2), et que Roger déclare ici abréger à dessein. J'ai dit déjà plus haut (p. 78, n. 1) que pour la partie de la biographie qui traite du séjour de Thomas en France, Roger de Pontigny est très bref. — Voici des contradictions entre Guernes d'un côté, Grim et Roger de l'autre. Au v. 546 Guernes fait rire Thomas aux reproches que les moines de la Sainte-Trinité lui adressent au sujet de ses vêtements laïques, tandis que Grim (p. 368) et Roger (p. 21) lui font verser des larmes. (Pour l'hilarité de Thomas il y a peut-être lieu de comparer Guill. de Cant., p. 10 : « gaudens quia... gaudens quoque.. ») — Aux vv. 2101-2 Guernes est d'accord avec Guillaume (p. 43) pour dire que Richard de Lucy revient de pèlerinage ; par contre Grim (p. 400) et Roger (p. 57) disent qu'il avait été envoyé par Henri II auprès du comte de Flandre. — D'après Guernes, v. 5180, les domestiques de l'archevêque s'étaient déjà levés de table, lorsque les meurtriers arrivèrent ; selon Grim (p. 430) et Roger (p. 70) ils n'avaient pas encore fini leur dîner. — Selon Grim (p. 436 s.) et Roger (p. 77), c'est Renaud Fils-Ours qui le premier attaque Becket et du même coup blesse Grim au bras ; aussi pour le reste du récit du meurtre ces deux auteurs sont d'accord, sauf que Roger donne les noms des autres meurtriers, désignés par Grim uniquement comme « tertius miles », « quartus miles » etc. : Guillaume de Tracy assène à Thomas deux coups consécutifs, dont le deuxième l'abat sur le sol, après quoi Richard le Breton lui donne le coup de grâce, en brisant en même temps la lame de son épée contre le pavé. D'après Guernes (vv. 5581-5610) Tracy frappe le premier coup, que Grim essaie de parer, Renaud, le deuxième ; ensuite Tracy, d'un nouveau coup, fait tomber le primat, que Richard le Breton achève en brisant son épée. (Cf. le chap. IV. Je renvoie également à ce qui est dit, *ibid.*, au sujet des vv. 5291-3).

identiques qui manquent dans le poème français ?¹ Cela s'explique par un fait, pressenti plutôt que démontré par M. Halphen : c'est que Roger de Pontigny a eu sous les yeux non seulement le poème de Guernes mais aussi l'ouvrage d'Édouard Grim. « Du commencement à la fin », dit M. Halphen, p. 42, « leurs récits se correspondent très exactement pour le fond et pour la forme (à ce dernier point de vue comparer notamment Édouard, chap. 44, à Roger, chap. 46) ; mais celui de Roger est presque sur tous les points, sinon plus long, du moins plus complet, plus précis, surtout pour la partie qui est relative au séjour de Becket en France, qu'un moine de Pontigny était à même de mieux connaître qu'un Anglais ». Au sujet de cette dernière asser-

1. Aux vv. 826 sqq. Guernes raconte comment le roi voulait faire jurer aux prélats d'observer les anciennes coutumes du royaume ; selon Grim (p. 376) et Roger (p. 26) cette idée lui avait été inspirée par certains « fils de Bélial » dont le poète français ne dit pas un mot. — Lorsque le roi somme l'archevêque de rendre compte de l'argent dépensé par lui pendant qu'il était chancelier, Grim (p. 392) et Roger (p. 43) font répondre à Becket que lors de son élection à l'archevêché de Cantorbéry on lui avait donné décharge pour sa gestion de chancelier. Guernes, vv. 1461 sqq., ne le fait recourir à cet argument que deux ou trois jours plus tard (vv. 1846-1850). — Guernes raconte, aux vv. 2057-8, que Thomas, pendant sa fuite de Northampton, se loge un jour, à Lincoln, chez *dan Jacob*. Aussi bien Grim (p. 399) que Roger (p. 54) ajoutent que c'était là un ami des deux « frères blancs » qui accompagnaient l'archevêque, renseignement que Guernes ne donne pas. — Les vv. 2066-2075 n'ont pas de correspondance dans les biographies latines ; en revanche Guernes ne parle pas de Chicksand et du religieux de cet endroit qui, selon Grim (p. 399-400) et Roger (p. 55), se joignit à Becket. (Roger seul donne son nom, Gilbert).

tion voir ci-dessus, p. 78, n. 1. Que le récit de Roger corresponde, au moins pour le fond, à celui de Grim, cela pourrait à la rigueur s'expliquer par le fait, — méconnu par M. Halphen, — que Roger a utilisé Guernes de Pont-Saint-Maxence, qui de son côté suit de très près Édouard Grim, son modèle principal. Mais les coïncidences textuelles entre les deux biographes latins sont en effet si frappantes et si nombreuses qu'elles mettent hors de doute que Roger a puisé directement dans l'ouvrage de Grim ¹.

1. Cf., outre quelques-uns des passages cités dans les deux dernières notes, les passages suivants : Grim, p. 382 : « Cum summa itaque diligentia leges avi mei Henrici regis recordatæ et conscriptæ publice coram omnibus recitentur » ; Roger, p. 36 : « ... et foras cum clericis meis egressi recordentur legum et consuetudinum avi mei regis Henrici ; easque diligenter conscriptas mihi cum omni celeritate afferant ». (Guernes, vv. 1001-3, est très ressemblant, mais n'a rien qui corresponde aux mots « diligenter », « cum summa diligentia »). — Grim, p. 386 : « Cerneret de ordine sacerdotum, diaconorum et inferioris gradus in vehiculis trahi ad concilia » ; Roger, p. 39 : « Erant autem quidam ex eis sacerdotes, alii vero diaconi et diversorum ordinum clerici. » (Guernes, v. 1121, parle de *pruveires e diacnes*, mais non des autres ordres). — En relatant la tentative infructueuse entreprise par Becket pour s'enfuir d'Angleterre, avant l'assemblée de Northampton, Grim, p. 389, et Roger, p. 40, allèguent tous les deux, contrairement à Guernes (v. 1356 sqq.), comme motif le désir de l'archevêque de se réfugier auprès du pape. Aussi pour d'autres détails les deux biographes latins se ressemblent ici de très près ; cf. Grim, p. 390 : « ... nautæ mutuo loquebantur dicentes : Quid agimus, transportantes de regno inimicum regis ? » ; Roger, p. 40 : « ... locuti sunt ad invicem seorsum nautæ, dicentes : Quid est quod agimus ? Inimicum regis, quem usque ad mortem odit et persequitur, de manibus illius educimus. » (Cf. Guernes, vv. 1361-4 ; il est seul à nommer Adam de Cherringes.) — Grim, p. 393 : « Cras,

Pour conclure, Roger, tout en suivant la plupart du temps Guernes de Pont-Saint-Maxence, a quelquefois cru plus prudent de s'en tenir au texte de Grim et de passer sous silence des détails donnés par le poète français ; ailleurs il emprunte à Grim des renseignements que Guernes avait omis¹.

inquit, vita comite... assistam » ; Roger, p. 44 : « Cras, Deo volente, si vita comes fuerit, præsens adero. » (Cf. Guernes, v. 1534.) — Grim, p. 394 : « Interim nunciatur viro sancto ab his qui consilio regis interfuerant... » ; Roger, p. 48 : « Interim nuntiatur archiepiscopo a quibusdam amicis et fidelibus suis qui erant de consilio regis... » (Cf. Guernes, v. 1708-9.) — Grim, p. 404 : « ... in parentes fugitivi furor regis debacchatus est ». Roger, p. 64 : « ...in suos inaudito crudelitatis genere debacchatus est ». (Cf. Guernes, v. 2573.) — Grim, p. 433 : « Quisquis sanctæ Romanæ sedis instituta vel Christi ecclesiæ jura violare præsumperit, et non venerit ultro satisfaciens, quisquis ille fuerit, non parcam, nec morabor ecclesiastica censura corripere delinquentem » ; Roger, p. 73 : « Si quis in aliquo jura ecclesiastica temeraverit, et satisfacere contempserit, nullius expectata licentia justitiam faciam ». (Cf. Guernes, v. 5337-8). — Je relèverai spécialement le passage suivant, qui correspond à Guernes, v. 5298. Le texte de Grim, p. 432, porte : « Ab hoc die nemo inter me et ecclesiam meam mare videbit ». (C'est la réponse de l'archevêque aux chevaliers qui le somment de se rendre auprès du roi, en Normandie.) Certains manuscrits offrent la leçon, visiblement erronée : « nemo me inter ecclesiam meam et mare videbit ». Roger écrivant, p. 72 : « Nunquam, ait, ab hac ora et deinceps inter ecclesiam meam et mare inveniar », il est évident qu'il a eu devant les yeux un manuscrit de Grim qui présentait la leçon fautive que je viens de citer.

1. Guernes et Grim ne sont d'ailleurs pas les seules sources de Roger de Pontigny. Dans sa préface celui-ci mentionne la biographie de Becket due à Jean de Salisbury, en en critiquant la brièveté : « Porro aliqua de beati viri vita et actibus pretiosæque mortis ejus triumpho vir illustris Johannes Saresberiensis claro quidem et fideli sed admodum succincto edidit

Guernes a-t-il été le modèle ou le copiste de Guillaume de Cantorbéry ? La réponse à cette question n'est pas douteuse. A priori il est bien peu vraisemblable qu'un moine de Cantorbéry, témoin de la fin sanglante de son archevêque, se mette à copier le récit d'un étranger qui n'a pas lui-même assisté aux événements tragiques qui leur ont mis, à l'un et à l'autre, la plume à la main. D'ailleurs, comme M. Halphen l'a déjà fait

eloquio ; in quo, etsi devotioni fidelium plurimum profuit, ad plenum tamen minime satisfacit,.. » (p. 2). Aussi les emprunts qu'il y a faits sont-ils assez rares ; je n'en ai trouvé d'assurés que les suivants : Roger, p. 11, l. 25-7, cf. Jean, p. 304, l. 15-18 (cf. aussi Guillaume de Cantorbéry, p. 4-5) ; Roger, p. 20, l. 23-35, cf. Jean, p. 307, l. 18-29 (cf. aussi l'Anonyme de Lambeth, p. 89-90) ; Roger, p. 33, l. 33-4, cf. Jean, p. 311, l. 19 (de même l'Anon. de Lambeth, p. 103, l. 4). Quelquefois il est impossible de dire avec certitude si Roger a utilisé Jean ou Guillaume de Cantorbéry (sur le rapport desquels nous aurons à revenir plus loin). Ainsi Roger parle, p. 18, l. 21-5, du cardinal-légat Henri de Pise comme ayant persuadé à Thomas Becket d'accepter l'archiépiscopat, tandis que Guernes (v. 486) donne le même rôle à Henri, évêque de Winchester ; Grim ne dit rien à ce sujet, mais Guillaume, p. 8, Jean, p. 306, et l'Anonyme de Lambeth, p. 68, sont d'accord avec Roger pour nommer Henri de Pise, quoique, à vrai dire, ils semblent placer l'intervention de ce prélat à un moment antérieur. Cf. aussi Roger, p. 19, l. 6 du bas et suivv., à Guillaume, p. 10, l. 5-7, et à Jean, p. 306, l. 24-5. Dans d'autres cas il semble que Roger ait puisé directement dans Guillaume ; cf. Roger, p. 17, l. 18-19, et Guillaume, p. 9, l. 12 (Guernes, v. 478) ; Roger, p. 18, l. 17-19, et Guillaume, p. 7, l. 15-18 (Jean de Salisbury, p. 306, l. 1-4, est très ressemblant mais ne se sert pas de l'expression « duobus dominis servire » [Év. de Math., VI, 24], commune aux deux autres) ; Roger p. 51, l. 18-19, et Guillaume, p. 39, l. 20-1 (Guernes, v. 1904). Mais à la rigueur ces coïncidences ne sont guère probantes.

remarquer¹, les passages de Guernes qui concordent avec Guillaume n'ont, le plus souvent du moins, pas de pendant chez Grim. Pourquoi, si Guillaume suivait le poète français, aurait-il choisi, pour les traduire, justement ces passages-là ? J'ajouterai des preuves d'un autre ordre. Aux vv. 4771 sqq. Guernes parle d'une assemblée de prélats et de barons convoquée par le jeune roi Henri en décembre 1170. Certains évêques n'avaient pas été invités à y prendre part : c'étaient, selon Guernes, ceux de Winchester, d'Exeter, de Worcester et d'Ely. A propos de ce dernier le poète ajoute qu'il « n'i out cure d'estre ». Or en réalité le siège épiscopal d'Ely était en ce moment-là vacant. L'évêque Néel étant mort le 30 mai 1169², son poste resta inoccupé jusqu'en 1173, où le roi y fit placer l'ennemi acharné de Becket, Geoffroi Ridel, archidiacre de Cantorbéry³. Guernes a donc commis une erreur ; d'ou provient-elle ? Guillaume de Cantorbéry mentionne (p. 106) comme absents de l'assemblée en question, outre les évêques de Winchester, d'Exeter et de Worcester, « [episcopus] Helmaniensis ». Il désigne ainsi l'évêque de Norwich⁴, dont la résidence était anciennement à

1. *L. c.*, pp. 40 et 44. Cf. aussi ci-dessus, p. 108, n. 1.

2. Voir *Monasticon Anglicanum*, I, 462.

3. Cf. la note au v. 1058 de notre poème.

4. Guillaume « Turbo », 1146-20 janvier 1174 ; cf. Gerv. de Cantorbéry, I, 130 et 246. Que ce prélat ait été exclu du concile, cela s'explique par le fait que, à l'imitation des évêques de Winchester et de Worcester, il n'avait pas assisté au couronnement du « jeune roi », le 14 juin 1170, et qu'il avait, déjà l'année précédente, refusé de se conformer aux ordres du roi. Cf. R. de Torigni (éd. Delisle), II, 18 ; *Materials*, VII, 176.

Elmham¹. Le clerc de Pont-Sainte-Maxence, à qui ces circonstances étaient inconnues, croyant que « Helmaniensis » était pour « (H)eliensis », a introduit dans son récit un « evesque d'Ely » alors inexistant. — Voici un autre cas, en partie analogue au précédent. Dans la relation que Guernes donne de la mort de Becket, figurent quatre chevaliers inconnus qui, selon notre auteur, suivirent de loin les quatre meurtriers, quand ceux-ci se rendirent du palais archiépiscopal à la cathédrale, et les rencontrèrent dans le cloître, alors que, le meurtre accompli, les malfaiteurs retournaient par le même chemin. Ces « quatre autres chevaliers », qui ne jouent aucun rôle dans le drame, qui n'apparaissent qu'une seule fois et d'une façon tout à fait inattendue (vv. 5472-5), ne sont mentionnés dans aucun autre texte. Eux aussi doivent leur existence, dans le poème, à une phrase mal comprise de Guillaume de Cantorbéry. Celui-ci, après avoir relaté la fin sanglante de Becket, passant à raconter l'outrage commis sur le corps inanimé de l'archevêque par Hugues de Horsea², s'exprime de la façon suivante (p. 135) : « Necdum saturabatur impietas ; nam quatuor aliis irrumpentibus (*sic ; corr. erumpentibus*), unus scelus renovans, et minis hostiliter funus infestans, vacuo vertice mucronem infixit ». Ces *quatuor alii* étaient évidemment les meurtriers, par opposition à Hugues ; mais il est clair

1. Cf. *Monasticon Anglicanum*, IV, 1. — C'est pour une cause analogue que, dans les chroniques anglaises de cette époque, l'évêque de Coventry est souvent appelé « episcopus Cestrensis » (de Chester).

2. Voir dans notre poème, vv. 5631-5.

que le poète français a cru qu'il s'agissait de « quatre autres » que les malfaiteurs. (Cette erreur s'explique d'autant mieux, si le texte qu'il avait sous les yeux contenait déjà la leçon fautive *irrupentibus*.) Il est donc manifeste que c'est Guernes qui a copié Guillaume, de même qu'il a copié Édouard Grim ; seulement ses emprunts à Guillaume sont moins nombreux que ceux qu'il a faits à Grim¹.

Guillaume de Cantorbéry est par conséquent antérieur à Guernes. Celui-ci ayant terminé son poème dans la seconde moitié de 1174, il en résulte que l'œuvre de Guillaume a été composée entre juin 1172² et l'automne de 1174³. Comme du reste rien n'indique que les pas-

1. M. Halphen va trop loin en disant (*Rev. Hist.*, CII, p. 44) que « les seuls passages de Guernes qui soient en rapport avec l'œuvre de Guillaume sont tous des passages qui n'ont leur équivalent ni chez Édouard Grim ni chez Roger de Pontigny ». En fait, les ouvrages de Grim, de Guernes, de Roger et de Guillaume sont en grande partie parallèles ; même là où Guernes se rapproche le plus de ce dernier, on trouve plus d'une fois, non seulement dans Roger mais aussi dans Grim, le même incident, quoique relaté d'une façon légèrement différente ou avec moins de détails ; cf. mon édition de Guernes, *Introd.*, chap. IV. Dans l'article cité plus haut, p. 105, n. 1, j'ai étudié deux cas particulièrement intéressants, où Guernes, pour raconter certains événements, reproduit d'abord l'un, puis l'autre de ses principaux modèles, Grim et Guillaume de Cantorbéry, bien que, en substance, ils disent la même chose.

2. Cf. plus haut, p. 100.

3. Ajoutons que Guillaume, en relatant, p. 105 sqq., l'ambassade entreprise à la demande de Thomas Becket par le prieur Richard de Douvres, en décembre 1170, ne fait aucune allusion au fait que celui-ci succéda en 1174 au saint sur le siège primatial de Cantorbéry, où il fut installé le 5 octobre de cette année. Cf. ci-dessus, p. 59, n.

sages que Guernes doit à Guillaume, aient été ajoutés à la dernière minute, et que d'un autre côté Guillaume, à en juger par son prologue, n'a commencé sa biographie de Thomas que quelque temps après avoir entrepris la rédaction du recueil de ses miracles, on ne risque guère de se tromper en faisant dater la *Vita* du moine de Cantorbéry de l'année 1173 (ou du printemps de 1174).

Je viens de dire ¹ que les récits de Grim et de Guillaume de Cantorbéry se ressemblent sur bien des points. Celui-ci aurait-il puisé dans celui-là, qui doit lui être antérieur de quelques mois, au moins ? Il est certain que le parallélisme va quelquefois assez loin, quoique l'ouvrage de Guillaume soit considérablement plus circonstancié que celui de Grim. Ainsi ces deux biographes sont seuls (avec Guernes de Pont-Sainte-Maxence, vv. 751-770, et Roger de Pontigny) à parler de l'incident de « l'Aide au vicomte » ; en racontant ce qui se passa à l'assemblée de Clarendon (Guernes, vv. 921-1030), ils mentionnent tous deux les différentes interventions des évêques de Salisbury et de Norwich, des deux comtes [de Leicester et de Cornouaille] et des deux templiers ; à propos de la légation apostolique que Henri II avait demandée pour l'archevêque d'York, les deux auteurs s'expriment d'une manière si peu claire qu'aussi bien Guernes (vv. 1073-1080) que des critiques modernes ont pu croire que le pape aurait nommé légat le roi lui-même ; dans les relations qu'ils donnent des

événements de Northampton, ils commettent la même erreur au sujet de l'appel interjeté par Becket et le contre-appel de Gilbert Foliot (cf. la note aux vv. 1755-9), sans parler d'autres détails de la même assemblée pour lesquels ils concordent plus ou moins, en s'éloignant de Fitz-Stephen et de Herbert de Bosham (qui avaient été présents tous deux en cette occasion mémorable). Cependant les coïncidences frappantes sont rares, et il n'y a guère une seule ressemblance textuelle. Il me paraît donc plus probable qu'ils ont eu, en partie, les mêmes sources d'information orale ou qu'ils se sont consultés mutuellement, pendant qu'ils travaillaient l'un et l'autre à leurs œuvres respectives.

A ce propos, revenons un instant à l'ouvrage de Fitz-Stephen. Comme je l'ai montré ailleurs¹, cette biographie, très complète et en général digne de foi, a probablement été composée entre le printemps de 1173 et l'automne de 1174. Ainsi elle a dû être terminée avant l'achèvement du poème de Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Y a-t-il des traces indiquant que le poète français l'ait connue ? Il est certain que les deux ouvrages s'éloignent considérablement l'un de l'autre. D'autre part, il y a entre eux quelques coïncidences qui pourraient n'être pas fortuites. Ainsi les vers suivants de Guernes, qui ne sont pas empruntés à ses modèles ordinaires, Grim et Guillaume de Cantorbéry, s'accordent, plus ou moins, avec le texte de Fitz-Stephen : 261-2, 276, 1455, 1465, 1556-1560, 1646-1653, 1671, 1769-1770, 2098, 2676-2680, 4276-4280, 4441-4540,

1. Ci-dessus, p. 58, n. 2, et p. 73, n. 1.

5171-5, 5186-5200, 5348-5350, 5706-5711, 5861-5870 (voir au chap. IV). Cependant dans plusieurs de ces cas la ressemblance est bien imparfaite ¹ ; dans d'autres les deux auteurs, en relatant le même incident, le placent en des occasions différentes ². Je n'ose donc pas affirmer que Guernes ait utilisé Fitz-Stephen. Peut-être ses informations proviennent-elles, dans les cas cités, de sources orales, comme elles le font assurément dans bien d'autres cas ³.

*
* *

Examinons maintenant les rapports de Jean de Salisbury, de Guillaume de Cantorbéry et de l'Anonyme de Lambeth entre eux. On se rappelle que selon M. Halphen c'est Jean qui serait le modèle des deux autres ⁴. Voici son argumentation, que je cite textuellement ⁵ : « On s'explique mal qu'un écrivain de valeur, comme l'était Jean de Salisbury, qu'un des plus intimes compagnons du saint ait compris sa tâche à la manière d'un

1. Vv. 1671, 1646-1653, 2082, 4441-4540, 5186-5200.

2. Vv. 276, 1769-1770, 4276-4280.

3. Voir mon édition de Guernes, introd., chap. V.

4. Cf. ci-dessus, p. 94. — Robertson est du même avis, au moins en ce qui concerne Jean de Salisbury et l'Anon. de Lambeth (*Materials*, IV, p. xiv). Je ne vois pas qu'il se soit prononcé sur les rapports de Jean avec Guillaume de Cantorbéry. Pour l'opinion de L'Huillier au sujet de ces deux biographes, voir plus haut, p. 100. Ailleurs (*o. c.*, I, 423) L'Huillier dit tout court que l'Anon. de Lambeth « suit parfois Guillaume et Jean de Salisbury ». — E. A. Abbott (*St. Thomas of Canterbury*, I, 14, 21, 129, n. 5) émet le même avis que M. Halphen, sans toutefois alléguer de preuves.

5. *Revue Hist.*, CII, p. 38.

vulgaire compilateur ; on s'explique mal aussi qu'un travail fait dans de semblables conditions ait joui d'une vogue que la plupart des autres biographes sont unanimes à attester. A supposer d'ailleurs que Guillaume ait été l'original où Jean a puisé, comment eût-il pu commettre sur des faits que Guillaume rapporte tout au long des erreurs que ce dernier a su éviter¹ ? Ses souvenirs ont pu le tromper ; mais on admettra difficilement qu'il ait dénaturé des faits dont il avait sous les yeux un récit fidèle. Enfin, en ce qui concerne le meurtre de Thomas Becket (chapitres 22-28), Jean a simplement inséré dans sa biographie le texte d'une lettre² qu'il avait écrite quelques mois après l'événement, probablement au printemps de l'année 1171 et, en tout cas, avant le 21 mai 1172³. Ici, c'est

1. « Quand il eut appris la fuite de Thomas, le roi d'Angleterre dépêcha des ambassadeurs à la cour pontificale, alors à Sens, pour tâcher de gagner le pape à sa cause ; après un échec complet, les ambassadeurs quittèrent Sens en toute hâte sans vouloir attendre l'arrivée de l'archevêque, qui survint trois jours plus tard. Guillaume de Canterbury a présenté correctement ces faits (livre I, chap. 36) ; Jean (chap. 19) les a bouleversés et a placé l'arrivée de Thomas Becket, son absolution et même sa retraite à Pontigny avant la venue de l'ambassade anglaise ».

2. « *Materials*, t. VII, 462 ». [Cf. Robertson, *ibid.*, t. II, p. XLII].

3. « La lettre est écrite après que l'accès au tombeau du « martyr », interdit au lendemain du meurtre, a été à nouveau autorisé, soit après le 2 avril 1171 (voir l'édition citée, p. 469, l. 6) ; elle est antérieure à la canonisation (21 février 1173), qu'elle réclame (*ibid.*, p. 470, l. 2), et antérieure également à l'abrogation de l'acte par lequel le roi avait interdit de quitter l'Angleterre autrement que pour venir le trouver (voir *ibid.*,

donc bien à lui que remonte la paternité des passages reproduits chez Guillaume, et il est difficile de ne pas admettre qu'il en soit partout ainsi. Pour cette même raison, on n'hésitera guère à considérer Jean comme le modèle dont l'Anonyme de Lambeth s'est servi pour composer sa biographie, puisque l'Anonyme n'écrivait qu'après le 21 mai 1172¹ et que les rapports de son œuvre avec celle de Jean portent sur tous les chapitres, aussi bien sur ceux qui sont relatifs à la vie du saint que sur ceux qui racontent son meurtre (chap. 22-28 de Jean) ».

Ce raisonnement paraît au premier abord bien séduisant. Tout bien pesé, je crois pourtant qu'il est faux. D'abord, quant à la prétendue vogue du travail de Jean, je ne vois, parmi les biographes contemporains, que son continuateur Alain de Tewkesbury et Roger de Pontigny qui en aient parlé, et dans les deux cas c'est surtout pour regretter la trop grande brièveté du savant évêque de Chartres. Il est vrai que le compilateur du *Quadrilogus*, Élie d'Evesham, et d'autres écrivains postérieurs² ont cité l'œuvre de Jean, mais c'est sans doute, dans une grande mesure, à cause de son rang élevé³ et de la renommée dont il

p. 470, l. 2). Or cette interdiction fut levée le 21 mai 1172, quand le roi fut réconcilié avec l'Église (voir notamment *Materials*, t. VII, p. 519, l. 14) ».

1. « Il mentionne (chap. 53, dans *Materials*, t. IV, p. 143) la réconciliation du roi avec l'Église ».

2. Tels que Robert de Torigni, II, 96 ; Gervais de Cantorbéry, II, 226 ss., 391 ; *Gesta regis Henrici secundi*, I, 8, 10.

3. « Dignitate prior est, quia episcopus, Joannes Carnotensis » ; Thomas de Froidmont (« Anonymus qui se decimum

jouissait pour son caractère et ses autres écrits. D'après M. Halphen, Jean aurait commis des erreurs sur des fait présentés correctement par Guillaume de Cantorbéry. Or on a vu que le critique n'en cite qu'une seule ¹, et à mon avis elle ne prouve rien. Il faut se rappeler que le récit de Jean est très court ; la fuite de Thomas, les six années d'exil et le retour du primat en Angleterre, tout cela y occupe moins de trois pages. ² Voici comment Jean raconte les événements en question : « (Et cum potiores vectores non haberet ad manum, in fragili cymbula a duobus sacerdotibus trajectus est in Flandriam, paucis aliis navigium potius impedientibus quam aliquam solatii vel auxilii ferientibus opem.) Actus ergo in exsilium Christi confessor, a domino papa Alexandro Senonis honorifice susceptus, et ab eo in monasterio Pontiniacensi commendatus est. Sed

appellat » ; XIII^e siècle), dans Migne, *Patrologia Latina*, t. 190, col. 265. (D'après Dom L'Huillier, *Saint Thomas de Cantorbéry*, I, p. 415, le moine de Froidmont et le compilateur anonyme en question seraient deux personnages distincts. Il ne paraît pas avoir lu bien attentivement ce qu'en dit le chanoine Robertson, *Materials*, t. II, p. XLVI et LIV sqq.)

1. Ci-dessus, p. 120, n. 1.

2. Jean de Salisbury, qui certainement connaissait mieux que personne tous les détails de la lutte de Becket pendant son long exil, qu'il partagea lui-même ; Jean, dont les lettres sont, jointes à celles de l'archevêque, la meilleure source d'information qu'on possède pour cette période du conflit, ne consacre dans sa biographie du primat qu'environ soixante-quinze lignes, — qui, nous le verrons tout à l'heure, ne sont même pas toutes originales, — à ces six années, si dures et, malgré leur monotonie apparente, si mouvementées ! Cela est presque inconcevable, mais cela est. Pour l'explication du fait voir plus loin, p. 128 s.

rex Anglorum episcopos et proceres suos ad Romanam ecclesiam destinavit, multa promittens dummodo legati mitterentur, qui causam Cantuariensis archiepiscopi, quam instantissime remitti postulabat, omni appellatione remota definirent. Videbatur enim quod cardinales flecti possent, et testium copia in omni causæ articulo facillime procurari. Sed, cum se in hac petitione redeuntibus nunciis didicisset fuisse repulsum, ecclesiam et omnia bona archiepiscopi et suorum præcepit confiscari »¹. C'est tout. On peut, avec Roger de Pontigny², trouver le récit de Jean de Salisbury insuffisant, il me semble injuste de dire qu'il ait dénaturé les faits. Cette circonstance que, dans un récit historique, ce qui concerne directement le héros du récit est exposé tout de suite, avant la relation d'autres incidents, n'implique pas nécessairement que ce soit là l'ordre chronologique des événements. Je ferai remarquer, d'ailleurs, que l'Anonyme de Lambeth raconte la fuite de Thomas à peu près de la même façon : « Nec multo post ad aptum maris locum occulte rediens, navi conscensa, prospere navigavit in Flandriam ; inde viam carpens ad dominum papam Alexandrum, qui tunc Senonis residebat. Quem petebat, ut iudicem haberet, ut etiam periculosæ promissionis peteret veniam, et præsertim ecclesiæ reformaret statum »³. Ce n'est qu'ensuite qu'il parle des ambassadeurs anglais et de leur insuccès à la cour pontificale, où ils vont dénoncer « archiepiscopi nondum tamen

1. *Materials*, t. II, p. 313.

2. Cf. ci-dessus, p. 112, n. 1.

3. *Materials*, t. IV, p. 106.

præsentis imprudentiam et præsumptiones » ¹. Jean de Salisbury a trop grande hâte d'en venir à ce qui l'intéresse surtout, c'est-à-dire le martyr de Thomas ², pour penser à relever spécialement ce détail, insignifiant pour lui, que l'ambassade royale était arrivée à la cour papale avant l'archevêque lui-même.

Le plus important des arguments de M. Halphen c'est évidemment celui qu'il allègue en dernier lieu ³, et qu'il tire du fait que la dernière partie de la biographie de Jean est identique à une lettre adressée, peut-être dès 1171, par Jean à l'évêque de Poitiers. Or, si l'on compare le récit du meurtre donné par Jean à la partie correspondante de l'œuvre de Guillaume de Cantorbéry, on voit qu'ici la ressemblance, qui n'est d'ailleurs pas complète, se limite en réalité aux dernières paroles du martyr ⁴ et à la citation de l'Évangile de Jean, XVIII, 8 (« Si me quæritis, sinite hos abire ») ⁵. Mais, outre que Guillaume et Jean étaient tous deux présents — comme Grim et l'Anonyme de Lambeth — à la tragédie du 29 décembre 1170 ⁶ et ont pu entendre

1. *Ibid.*, p. 107.

2. Cf. ci-dessous, p. 129.

3. Voir plus haut, p. 120 s.

4. Jean, p. 319, 320, Guillaume, p. 133.

5. Jean, p. 320, Guill., p. 135. Ces détails se retrouvent encore chez Grim et l'Anon. de Lambeth ; cf. plus loin, p. 125, n. 2, et p. 127, n. 2.

6. On a voulu révoquer en doute la véracité de l'Anon. de Lambeth sur ce point, pour cette raison que la préface de son œuvre, le seul endroit où il dise avoir assisté en personne au meurtre de Becket, se trouve également, dans un manuscrit d'Oxford, attachée à un fragment d'une tout autre biographie

de leurs propres oreilles les répliques échangées entre l'archevêque et ses meurtriers, il me paraît certain qu'au sujet des derniers instants de Thomas une tradition solide s'est de bonne heure formée parmi les clercs du défunt et les moines de la Sainte-Trinité, qui ont dû raconter, des centaines de fois, ces tristes événements aux innombrables pèlerins qui ne tardèrent pas à affluer à Cantorbéry. Au surplus, Jean de Salisbury, ayant eu soin de garder une copie de la lettre qu'il avait envoyée à son ami l'évêque de Poitiers, a pu la montrer aussi bien à Guillaume qu'à l'Anonyme de Lambeth, à Édouard Grim, à Benoît et à beaucoup d'autres. Il est intéressant de remarquer qu'entre les ouvrages de Grim et de Jean, malgré l'identité, du moins partielle, des faits relatés, il n'y a pas une seule coïncidence textuelle, sauf dans les derniers chapitres, relatifs au meurtre de l'archevêque et à ce qui le suivit. Ici, en revanche, les ressemblances sont si nombreuses et si frappantes ¹ que j'hésite à les attribuer uniquement aux circonstances que je viens de relever. Grim a probablement lu la lettre de Jean, mais la lettre seule.

Revenons à Guillaume et l'Anonyme de Lambeth et à leurs rapports avec Jean de Salisbury. Dans l'un et l'autre on trouve des passages plus ou moins longs

du saint. (Voir Robertson, *Materials*, IV, p. xiv et 80, n. 1 ; Abbott, *o. c.*, p. 21.) Évidemment ce n'est pas là un argument décisif.

1. Cf. Grim, p. 436, l. 14-18, 20, 24-5, p. 437, l. 4-7, 10-11, p. 438, l. 10-16, p. 442, l. 3-16, p. 443, l. 3-5 (Év. de Luc, VII, 22), et Jean, p. 319, l. 21-6, 34, p. 320, l. 2, 4-7, 14-15, 20-5, p. 321, l. 23-9, p. 322, l. 23-5. (Remarquer spécialement Grim, p. 438, l. 10-16, et Jean, p. 320, l. 20-25.)

qui concordent, quelquefois mot à mot, avec Jean¹. Or, on remarquera que, sauf dans le récit du meurtre de Becket, jamais le texte de Jean ne ressemble en même temps à celui de Guillaume et à celui de l'Anonyme. Si Jean était vraiment le modèle des deux autres, ne serait-il pas incompréhensible que ceux-ci n'eussent jamais copié les mêmes passages ? Prenons par exemple les pages 305-307 de Jean de Salisbury. A peu près la moitié du texte de ces pages se retrouve chez Guillaume et l'Anonyme (cf. la note). Si l'hypothèse de M. Halphen était juste, voici ce qui en résulterait : d'abord Guillaume emprunte à Jean quelques lignes, ensuite l'Anonyme choisit les lignes suivantes, puis le premier reprend, pour céder bientôt la place au second, et ainsi de suite. Quelquefois ils partagent entre

1. Cf. d'un côté Guillaume, p. 4, l. 10-12, et Jean, p. 303, l. 26-7 ; Guillaume, p. 4, dernière l. - p. 5, l. 6, et Jean, p. 304, l. 15-17, 21-6 ; Guillaume, p. 5, l. 18-23, et Jean, p. 305, l. 5-13 ; Guillaume, p. 5, l. 25 - p. 6, l. 2, et Jean, p. 303, l. 13-19 ; Guillaume, p. 7, l. 4-15, et Jean, p. 305, l. 28-31, 32 - p. 306, l. 1 ; Guillaume, p. 8, l. 15-21, 25-6, et Jean, p. 306, l. 5-10 ; Guillaume, p. 10, l. 5-7, et Jean, p. 306, l. 24-6 ; Guillaume, p. 10, l. 18, et Jean, p. 307, l. 7-8 ; Guillaume, p. 12, l. 3-5, et Jean, p. 307, l. 1-3 ; Guillaume, p. 24, l. 6-11, et Jean, p. 311, dernière l. - p. 312, l. 4 ; Guillaume, p. 46, l. 3 du bas - p. 47, l. 9, et Jean, p. 313, l. 4 du bas - p. 314, l. 13 ; Guillaume, p. 76, l. 14-21, et Jean, p. 314, l. 4 du bas - p. 315, l. 7 ; de l'autre côté l'Anonyme de Lambeth, p. 84, l. 21-6, et Jean, p. 305, l. 22-8 ; l'Anon., p. 86, l. 2-3, et Jean, p. 305, l. 31-2 ; l'Anon., p. 86, l. 11-15, et Jean, p. 306, l. 1-4 ; L'Anon., p. 88, l. 3-1 du bas, et Jean, p. 307, l. 3-7 ; l'Anon., p. 89, l. 4-13, 15 - p. 90, l. 18, p. 90, l. 24-30, p. 91, l. 1-3, 8-9, et Jean, p. 307, l. 7-29, p. 308, l. 7-16, 26 - p. 309, l. 6, p. 309, l. 21-3, 28-31 ; l'Anon., p. 91, l. 4 du bas - p. 92, l. 21, et Jean, p. 309-310, chap. 13 ; l'Anon., p. 103, l. 3-19, et Jean, p. 311, l. 17-29.

eux une même phrase¹, Guillaume prenant la proposition secondaire, l'Anonyme, la proposition principale. Cela me paraît absolument inadmissible. Forcément c'est Jean qui a copié les deux autres. M. Halphen, qui par une argumentation à peu près semblable a très bien démontré que Grim et Guillaume ne sauraient procéder tous deux de Guernes de Pont-Sainte-Maxence, aurait sans doute, s'il y avait regardé de plus près, été amené à une conclusion pareille dans ce cas-ci. Hâtons-nous de reconnaître, cependant, qu'ici les choses sont compliquées par le fait mentionné tout à l'heure, savoir que la lettre de Jean de Salisbury qui forme la dernière partie de sa biographie de Becket, est sans doute antérieure aux œuvres des autres biographes, ce qui pouvait, a priori, rendre vraisemblable l'antériorité de son ouvrage en son entier.

Pour ce qui concerne cette lettre, il ne me paraît pas nécessaire d'admettre que Guillaume de Cantorbéry l'ait vue, bien que la chose ne soit en elle-même nullement improbable. Par contre l'Anonyme de Lambeth semble bien l'avoir connue².

1. Jean, p. 306, l. 1.

2. Dans le récit du meurtre Guillaume et l'Anonyme concordent deux ou trois fois entre eux et avec Jean de Salisbury ; cf. Jean, p. 319, l. 23-6, 29-31, à Guillaume, p. 133, l. 17-21, et à l'Anon., p. 131, l. 10-12 ; Jean, p. 320, l. 2 (Évang. de Jean, xviii, 8), à Guillaume, p. 135, l. 1-2, et à l'Anon., p. 131, l. 14-15 ; Jean, p. 320, l. 5-7 (dernières paroles de Becket), à Guillaume, p. 133, l. 23-5, et à l'Anon., p. 131, l. 18-20. Pour l'Anon. seul (ou avec Grim, voir ci-dessus, p. 125, n. 1) cf. encore Jean, p. 319, l. 14-19, 21-2, et l'Anon., p. 130, l. 7-11 ; Jean, p. 319, l. 28-9, et l'Anon., p. 131, l. 12-13 ; Jean, p. 321, l. 1-5, et l'Anon., p. 132, l. 28-33 ; Jean, p. 321, l. 26-9, et l'Anon., p. 134, l. 16-19.

Ce n'est pas sans étonnement, je l'avoue, que l'on constate qu'un écrivain du talent de Jean de Salisbury, en retraçant l'histoire de son défunt ami et protecteur, s'est facilité la tâche en faisant de larges emprunts à d'autres biographes du saint. Il est vrai qu'il s'en excuse lui-même en quelque sorte. Qu'il ait eu des devanciers, il le reconnaît expressément, bien qu'il ne dise ni leurs noms ni ce qu'il leur doit. Dans son prologue il rend compte du but qu'il se propose et du plan de son ouvrage. Il ne prétend pas écrire une biographie complète du saint, « *cujus ut merita clarius elucescant, summam conversationis ejus succinctus et admodum brevis sermo percurrat.* » Celui qui désire connaître « *gestorum ejus seriem* », n'a qu'à lire les « gros volumes » qui ont été écrits « par lui et sur lui », c'est-à-dire ses propres lettres et « *scripta aliorum, fide plena et digna relatu, quæ tam præsentibus quam posteris, si diligenter inspiciantur, ad virtutem poterunt animare* »¹. Plus loin² il se qualifie lui-même d'abrégiateur (« *compendiarius* »), et déclare encore une fois qu'il ne va pas « *singula expri-*

1. *Materials*, II, 302. — Ailleurs (p. 303, chap. 4) Jean paraît s'opposer à dessein à ses devanciers. Au sujet de la façon dont Becket avait été amené à entrer au service de l'archevêque Thibaud, Grim (suivi par Guernes et Roger de Pontigny) raconte, p. 361, que ce fut sur l'invitation d'un des serviteurs du primat ; selon Fitz-Stephen (*Materials*, III, 15) les intermédiaires furent « *duo fratres Bolonienses, Baldewinus archidiaconus et magister Eustachius, hospites plerumque patris ejus et familiares archiepiscopi* ». Par contre Jean de Salisbury déclare formellement que l'acte de Thomas était dicté « *instinctu potius gratiæ et ducatu quam consilio amicorum aut interventu* ».

2. Chap. 4, p. 303 s.

mere », mais « colligere summam rerum et causam martyrii ejus exponere ». Il avoue lui-même qu'il a hâte d'arriver à la « passion » du saint ¹. En fait près d'un tiers de son ouvrage est formé par la lettre dont nous venons de parler, et qui contient le récit du meurtre de Becket, du pillage de son palais et de son inhumation, ainsi qu'une série de considérations sur sa mort et sa sainteté.

Comme je crois l'avoir démontré ailleurs, l'ouvrage de l'Anonyme de Lambeth a été écrit à la fin de 1172 ou au début de 1173 ². Il est donc contemporain de, ou un peu antérieur à, Guillaume de Cantorbéry ³.

1. « Stilus ad confessoris properat passionem » ; p. 316.

2. Cf. ci-dessus, p. 60, n. 3.

3. Entre Guillaume et l'Anonyme il y a certaines ressemblances, non seulement dans les grands traits de leurs œuvres mais aussi dans les détails ; bien entendu, ce sont des détails qui n'ont pas d'équivalent chez Jean de Salisbury (cf. ci-dessus). Ainsi à propos du serment prêté par Thomas, mais retiré immédiatement, d'observer les coutumes du royaume, Guillaume, p. 18, et l'Anonyme, p. 104, allèguent tous deux les exemples de David, qui fut sauvé pour avoir faussé un serment inique, et d'Hérode, perdu pour avoir tenu celui qu'il avait fait à la fille d'Hérodiade. (Cf. aussi Guillaume, p. 36, où il met à peu près les mêmes mots dans la bouche de l'archevêque, qui se défend contre les prélats hostiles.) — Guillaume, p. 26-7, cite tout au long, et en donnant des références, des textes canoniques concernant le jugement des clercs ; l'Anon., p. 105, fait allusion aux mêmes décrets. — En défendant la fuite de Thomas, Guillaume, p. 40-1, et l'Anon., p. 106, rappellent les précédents de Jacob fuyant devant Esaü, de David, de saint Paul (l'Anon. en cite encore d'autres), et déclarent que le saint ne fuyait point comme le mercenaire qui abandonne les brebis en voyant venir le loup (Év. de Jean, x, 12). — Que le primate seul ait été tué par les malfaiteurs, c'est, selon l'un et l'autre (Guill., p. 134 ;

Il nous est facile maintenant de dater avec quelque précision la *Vita* de Jean de Salisbury. Elle a été écrite entre 1173 ou le printemps de 1174, où fut achevée la biographie de Guillaume de Cantorbéry, et 1176. Quant à ce terminus ad quem, il nous est fourni non seulement par l'*incipit* du prologue de Jean, où l'auteur est qualifié simplement de « magister », ou par les termes ambigus dans lesquels son continuateur Alain de Tewkesbury parle de lui ¹, mais, d'une façon plus nette, par le fait que Jean appelle (p. 315) Guillaume de Champagne, qui fut installé archevêque de Reims en août 1176 ², « Willelmus Senonensis venerandus antistes ». Cette phrase n'est pas moins probante pour avoir été empruntée par Jean à la *Vita* de Guillaume de Cantorbéry ³.

l'Anon., p. 131), un effet de la Providence divine, afin que l'honneur des miracles qui suivirent sa mort, ne puisse pas être attribué à un autre.

Je ne pense pas que l'un d'eux ait nécessairement lu l'ouvrage de l'autre ; dans ce cas les ressemblances devraient être plus nombreuses. Peut-être les auteurs ont-ils communiqué ensemble pendant qu'ils étaient tous deux à l'œuvre. En tout cas, ce qu'ils ont en commun ce sont des idées que les fidèles de Thomas auront eu occasion d'émettre et de discuter entre eux bien souvent. Quant à l'idée citée en dernier lieu, on peut comparer un passage de Grim (p. 436) : « Quam pie suis, quam prudenter sibi, providit martyr egregius, ne videlicet læderetur proximus, innocens opprimeretur, ne gloriam properantis ad Christum proximi casus tristior obfuscaret ! » Ces lignes sont écrites par le clerc qui seul osa défendre son primat contre les meurtriers, et qui, en cherchant à le protéger contre leurs coups, fut sérieusement blessé au bras.

1. Cf. Halphen, *o. c.*, p. 38, n. 4.

2. Cf. plus haut, p. 93, n. 2.

3. P. 76 ; cf. ci-dessus, p. 102 et p. 126, n. 1.

Rappelons aussi que l'œuvre de Jean était connue de Roger de Pontigny, qui, on l'a vu, écrivait vers la fin de 1176 ou le commencement de 1177¹.

* * *

Reste à dire quelques mots sur la « Passion » fragmentaire due à Benoît de Cantorbéry, plus tard abbé de Peterborough². Dans une étude qui se lit plus haut³, je crois avoir montré que les trois premiers livres du recueil de miracles auquel la *Passio* était destinée à servir d'introduction, doivent avoir été achevés en 1173, tandis que le quatrième n'a été composé qu'en 1179 au plus tôt. Les trois premiers livres ne contiennent aucune allusion à la *Passio* ; par contre l'auteur y renvoie deux fois dans le livre IV⁴. Peut-être est-il permis d'en conclure que la Passion a été écrite après l'achèvement des livres I-III. En tout cas elle a été terminée avant l'automne de 1174. Ce qui le prouve, c'est que Guernes de Pont-Sainte-Maxence s'en est servi de temps en temps, dans la dernière partie de son poème⁵.

1. Cf. ci-dessus, p. 105.

2. Cf. ci-dessus, p. 80.

3. Ci-dessus, p. 55 ss.

4. Pp. 209 et 220.

5. Cf. Guernes, v. 5321-5, à Benoît, p. 5, l. 2 du bas - p. 6, l. 7 (les autres biographes ne parlent pas de l'accusation de « trahison ») ; Guernes, v. 5356-5373, à Benoît, p. 8-9 (de tous les biographes latins Benoît est seul, — avec Rog. de Pontigny, qui suit Guernes mot à mot, — à nommer ici Hugues de Moreville et à parler des reproches adressés à l'archevêque par Jean de Salisbury) ; Guernes, v. 5422-8, à Benoît, p. 17, l. 5 du bas - p. 18, l. 1.

Benoît a sans doute connu l'épître de Jean de Salisbury dont il a été question plus haut ¹. Il y a également quelques ressemblances entre Benoît et Grim ². Si dans ce cas il faut supposer un emprunt direct, ce qui me paraît bien incertain, ce doit être Benoît qui a consulté Grim. Quant à certaines coïncidences textuelles, non relevées par Robertson, entre Benoît et Guillaume de Cantorbéry ³, il s'agit probablement en réalité de pas-

1. Cf. Benoît, p. 14-15 (fragment VII), et Jean, p. 320-1 ; Benoît, p. 16 (fragm. X), et Jean, p. 322, l. 7-10 ; Benoît, p. 17, l. 9-15, et Jean, p. 321, l. 23-9 (cf. aussi Grim, p. 442, et l'Anon. de Lambeth, p. 134).

2. Cf. notamment Benoît, p. 5, l. 11-15 (« Nequaquam, Reginalde, nequaquam ad regis nomen vel dignitatem adspiro, nec coronam suam ab eo avellere cupio ; tres ei potius vel quatuor coronas tales, si mihi pro voluntate responderet facultas libenter impositurus »), à Grim, p. 432, l. 1-5 (« Voluntatis meæ, Deum testor, numquam fuit ut domino meo filio regis coronam auferrem vel minuerem potestatem ; cui tres potius coronas optarem et amplissima terrarum regna conquirere cum ratione et æquitate juvarem ». Cf. la lettre de Thomas, *Materials*, VII, 406, et Grim, p. 426). Encore moins conciuants sont les passages suivants : Ben., p. 8, l. 21-4, et Grim, p. 433, l. 19-22 (cf. Guill. de Cant., p. 130, l. 14-16) ; Ben., p. 9, l. 4-3 du bas, et Grim, p. 433, l. 7-6 du bas.

3. Cf. Benoît, p. 8, l. 8-6 du bas : « Non veni ut fugerem, sed ut grassantium rabiem et impiorum malitiam exspectem », à Guillaume, p. 130, l. 16-18 : « Noveritis me non venisse ut fugiam, sed ut grassantium rabiem et impiorum malitiam exspectem » ; Benoît, p. 12, l. 4-1 du bas : « ... pileumque mucrone dejiciens... palliique sui laciniam de manu ejus excussit », à Guillaume, p. 133, l. 7-9 : « ... pileumque mucrone decussit... palliique sui laciniam de manu excussit » ; Benoît, p. 13, l. 2-4 : « Quid est, Reginalde ? Multa tibi contuli beneficia ; et ad me in ecclesiam armatus accedis ? », à Guillaume, p. 133, l. 5-6 : « Reginalde, Reginalde, multa tibi contuli beneficia. Ingredieris armatus ad me ? »

sages empruntés à ce dernier et introduits au beau milieu du texte de Benoît par le compilateur du *Quadri-logus*, Élie d'Evesham. Celui-ci (ou le copiste du manuscrit) a oublié d'en indiquer la provenance, — comme cela lui arrive assez souvent ¹, — et l'éditeur n'a pas su les identifier. Tant qu'on n'aura pas trouvé un manuscrit complet de la « Passion » de Benoît, il est bien difficile de se prononcer avec certitude sur les relations de celui-ci avec les autres biographes de Becket.

* * *

Résumons-nous. On a vu que les résultats de la présente étude diffèrent sensiblement de ceux auxquels était arrivé M. L. Halphen ². Voici mes conclusions. Guillaume Fitz-Stephen (1173-1175, probablement 1173-1174), Alain de Tewkesbury (1176-1179) et Herbert de Bosham (1186) mis à part, les rapports des principaux biographes de Thomas Becket entre eux sont les suivants : Édouard Grim (1172), l'Anonyme de Lambeth (fin de 1172 ou commencement de 1173) et Guillaume de Cantorbéry (1173 ou printemps de 1174) se ressemblent sur certains points, sans qu'on ose affirmer que ce dernier se soit servi directement des deux autres ³. Grim et l'Anonyme, peut-être aussi Guillaume de Cantorbéry, ont connu la lettre dans laquelle Jean de Salis-

1. Cf. Robertson, *Materials*, I, p. xxvii, n. 1 ; IV, p. xxiii.

2. Cf. ci-dessus, p. 94 s.

3. L'ouvrage de Guillaume est le plus détaillé des trois ; celui de l'Anonyme est sensiblement plus court que les deux autres.

bury racontait (en 1171) à l'évêque de Poitiers le meurtre de Becket, et qui fut insérée plus tard dans la biographie de Jean. Celle-ci a été composée (entre 1173 et 1176) à l'aide des ouvrages de l'Anonyme et de Guillaume. De Grim et de Guillaume procède Guernes de Pont-Sainte-Maxence (fin de 1174), duquel dérive à son tour Roger de Pontigny (fin de 1176 ou commencement de 1177). Celui-ci a, en outre, utilisé Grim et, à un moindre degré, Jean de Salisbury, peut-être même Guillaume de Cantorbéry. Benoît de Cantorbéry (1173 ou 1174), — connu aussi sous le nom de Benoît de Peterborough, — paraît avoir lu, lui aussi, la lettre précitée de Jean de Salisbury, ainsi que, peut-être, la biographie d'Édouard Grim. A son tour, il a été consulté sur quelques points par Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Il n'est pas impossible que ce dernier ait fait aussi un certain nombre d'emprunts à Fitz-Stephen.

(La Vie de saint Thomas le Martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence [Acta Societatis Humaniorum Litterarum Lundensis, V, 1922], Introduction, chap. I, II).

V

GUERNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE ET LA « LÉGENDE DE BECKET »

Dans l'édition que j'ai donnée, en 1922, de la *Vie de saint Thomas le Martyr* par Guernes de Pont-Sainte-Maxence, les deux premiers chapitres de l'introduction traitent de la date de la composition du texte et des rapports des biographies latines de Thomas Becket avec le poème de Guernes et entre elles¹. Un chapitre ultérieur (chap. IV) contient un tableau qui montre en détail les relations du poème français, dans toute son étendue, avec les textes latins qui s'en rapprochent le plus. Voici les principaux résultats auxquels mes recherches avaient abouti.

Guernes de Pont-Sainte-Maxence, ayant d'abord composé un « premier roman », sans doute commencé au cours des tout premiers mois qui suivirent le meurtre de Becket², se rendit à Cantorbéry et y entreprit, en 1172, une nouvelle rédaction de son poème, corrigée

1. [Cf. plus haut, pp. 75-134.]

2. On sait que cet événement eut lieu le 29 décembre 1170.

et considérablement augmentée, qu'il termina vers la fin de 1174. C'est celle qui nous est parvenue. En ce qui concerne les biographies latines de Becket, il faut mettre à part celles de Guillaume Fitz-Stephen (1173-1175, probablement 1173-1174), d'Alain de Tewkesbury (1176-1179) et de Herbert de Bosham (1186), qui sont des œuvres originales, très différentes des autres. Édouard Grim (1172), le soi-disant Anonyme de Lambeth (fin de 1172 ou commencement de 1173) et Guillaume de Cantorbéry (1173 ou printemps de 1174) se ressemblent sur certains points, sans qu'on ose affirmer que ce dernier se soit servi directement des deux autres. La *Vita sancti Thomæ* de Jean de Salisbury a été composée (entre 1173 et 1176) à l'aide des ouvrages de l'Anonyme et de Guillaume. De Grim et de Guillaume procède Guernes de Pont-Sainte-Maxence, duquel dérive à son tour Roger de Pontigny (fin de 1176 ou commencement de 1177). Celui-ci a, en outre, utilisé Grim et, à un moindre degré, Jean de Salisbury, peut-être même Guillaume de Cantorbéry. Benoît de Cantorbéry (1173 ou 1174), — connu aussi sous le nom de Benoît de Peterborough, — a peut-être lu la *Vita* d'Édouard Grim. De son côté, il a été consulté sur quelques points par Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Il n'est pas impossible que ce dernier ait fait aussi un certain nombre d'emprunts à Fitz-Stephen.

La démonstration dont je viens d'indiquer les principales conclusions, n'a pas convaincu M^{lle} Claudine Wilson, qui dans la *Modern Language Review*, XVIII (1923), p. 491-499, a fait de mon édition un long compte rendu, dans lequel elle s'occupe presque exclusivement

des chapitres en question¹. Je crois rendre fidèlement sa pensée en la résumant comme suit.

En se hasardant à étudier les rapports qui unissent les biographies de Becket, l'éditeur de la *Vie de saint Thomas le Martyr* a fait preuve d'un courage louable, mais aussi d'une certaine imprudence, étant donnés les dangers de l'entreprise. Les biographies, latines et françaises, qui nous ont été conservées, et qui nous paraissent aujourd'hui des productions individuelles, ne sont que les restes d'une création collective, de la « légende de Becket », des « vibrations qui, émanant de l'horreur inspirée par l'énorme crime, ébranlèrent les airs de Cantorbéry, de l'Angleterre, de la Chrétienté »². Dans ces conditions, uniquement des ressemblances textuelles, assez frappantes pour exclure

1. Le reste de mon travail y est mentionné dans ces termes (p. 492) : « M. Walberg's edition is a great advance upon [those published by Bekker in 1838 and by Hippeau in 1859] in completeness, and will be welcomed by students of Old French and Anglo-Norman. His text is based on... [Suit l'énumération des mss.] The text is accompanied by a useful glossary, very full notes and an introduction, all in French, the whole making up a volume, whose bulk and consequent price appear somewhat excessive. The introduction contains a chapter on the classification of the six MSS., where M. Walberg shows himself a disciple of M. Bédier in his wary refusal to postulate convergence between his groups on this side of infinity (*sic*). There are also chapters on the language and the versification of the poem. »

2. « In adventuring into these troubled regions.... perils by this and by that, but, above all, perils by air, by atmosphere... the vibrations that stirred the air of Canterbury and England and Christendom, pulsing out from the central horror of the murder on the steps of the sanctuary » (p. 492).

toute autre hypothèse que celle d'un emprunt direct, pourraient servir de preuves. Même des ressemblances textuelles qui ailleurs seraient probantes, peuvent être suspectes ici. Pour n'avoir pas assez tenu compte de tout ceci, l'auteur de l'ouvrage critiqué a tiré des conclusions d'une rigueur que ne comportait pas la nature du sujet étudié. Toujours suivant M^{lle} Wilson, je n'aurais fait que mentionner en passant, pp. XIII et XIV¹ « the wide-spread interest and activity » suscités par le meurtre de Becket, toutefois « without sufficient regard to their implications ». Aussi la filiation et les dates indiquées ci-dessus sont-elles, en ce qui concerne Grim, Guillaume de Cantorbéry, Roger et Guernes², pour le moins douteuses. Il n'est pas prouvé que Guernes ait utilisé Grim ni Guillaume ; Roger de Pontigny, au lieu d'avoir suivi Guernes, dont le poème, selon M^{lle} W., n'a été terminé que dans la seconde moitié de 1175 ou en 1176, pourrait bien lui être antérieur. Toutes les biographies ont été composées à peu près simultanément, ce qui nous ramène à la création collective de la légende (« the collective legend-making ») qui a été le point de départ de la critique.

En répondant aux observations de M^{lle} Wilson, je ne suivrai pas partout le même ordre qu'elle, mais je tâcherai de ne laisser de côté aucun point essentiel de sa critique. Commençons par le premier.

Au dire de M^{lle} Wilson, je n'aurais pas vu les difficultés particulières qu'offrait le sujet que j'ai eu la

1. [Ci-dessus, pp. 76 et 77.]

2. M^{lle} Wilson ne parle pas des autres biographies.

hardiesse d'aborder après A. Mebes, E. Magnússon, E. Étienne, J. Morris, Dom A. L'Huillier, E. A. Abbott, M. Louis Halphen et d'autres. C'est inexact. En réalité j'ai fait allusion, plus d'une fois, à cette « ambiance » dont parle M^{lle} W., à cette légende orale de Becket, formée à Cantorbéry, pour ainsi dire au lendemain du martyre, et aux dangers qui en résultent pour qui essaie de débrouiller les fils qui relient entre elles les biographies du saint. Ainsi, pp. XLIII-XLIV ¹, après avoir relevé certaines concordances de fond, en partie très remarquables, entre les œuvres de Grim et de Guillaume de Cantorbéry, — faits rapportés ou erreurs commises par ces deux biographes seuls (ou avec Guernes et Roger), etc., — j'ajoute : « Cependant les coïncidences frappantes sont rares, et il n'y a guère une seule ressemblance textuelle. Il me paraît donc plus probable qu'ils ont eu, en partie, les mêmes sources d'information orale ou qu'ils se sont consultés mutuellement, pendant qu'ils travaillaient l'un et l'autre à leurs œuvres respectives » ². Immédiatement après je dis, à propos des passages assez nombreux où le poète français pourrait bien avoir consulté Fitz-Stephen : « Je n'ose donc pas affirmer que Guernes ait utilisé Fitz-Stephen. Peut-être ses informations proviennent-elles, dans les cas cités, de sources orales, comme elles le font assurément dans bien d'autres cas. » Mais il y a mieux. Plus loin, toujours dans le même chapitre

1. [Ci-dessus, pp. 117-118.]

2. La *Vita* de Grim doit être, à mon avis, antérieure à celle de Guillaume, au moins de quelques mois. Cf. ci-dessus, p. 136.

(p. XLIX) ¹, on lit ce qui suit : « Il me paraît certain qu'au sujet des derniers instants de Thomas une tradition solide s'est de bonne heure formée parmi les clercs du défunt et les moines de la Sainte-Trinité, qui ont dû raconter, des centaines de fois, ces tristes événements aux innombrables pèlerins qui ne tardèrent pas à affluer à Cantorbéry ». A ceci il y a lieu de comparer les lignes suivantes du compte rendu de M^{lle} Wilson (p. 492) : « One has but to think of the stereotyped recitative which guides the modern pilgrim-tourist over the scene of the saint's murder, to imagine the similar repetitions in unvarying words which must have edified all but the very earliest pilgrims to the spot ». Si je ne m'abuse, cela ne diffère pas énormément de ce que j'avais dit dans le passage cité en dernier lieu. Et ce n'est pas encore fini. A la p. LII ² je signale, dans une longue note, les ressemblances qu'on peut constater, non seulement dans les grands traits de leurs œuvres, mais aussi dans les détails, entre Guillaume de Cantorbéry et l'Anonyme de Lambeth. Après quoi je continue : « Je ne pense pas que l'un d'eux ait nécessairement lu l'ouvrage de l'autre ; dans ce cas les ressemblances devraient être plus nombreuses. Peut-être les auteurs ont-ils communiqué ensemble, pendant qu'ils étaient tous deux à l'œuvre ³. En tout cas, ce qu'ils ont en commun ce sont des idées que les fidèles de Thomas auront eu l'occasion d'émettre et de discuter entre eux bien souvent. » Peut-être me trompé-je, mais il

1. [Ci-dessus, p. 125.]

2. [Ci-dessus, p. 129-130.]

3. Pour les dates de leurs biographies, cf. plus haut, p. 136.

me semble entendre comme un écho de mes propres paroles dans ce que dit M^{lle} Wilson, p. 492 : « In that atmosphere,¹ ... among the friends and followers of the martyr, oral transmission, discussion, exchange of anecdotes, sermons, miracles attested, must have bulked as large as — possibly larger than — the written word, more permanent but less pliant ».

M^{lle} Wilson semble n'avoir remarqué aucun des passages de mon livre que je viens de citer ; du moins elle n'y fait pas la moindre allusion. En revanche elle renvoie, — on l'a vu ci-dessus, p. 138, — aux deux premières pages de l'introduction, où il est parlé d'une façon générale de l'immense impression produite par le meurtre du primat, et de la littérature, en latin et en langue vulgaire, que suscita cet événement tragique. On conviendra que ce renvoi-là n'était pas particulièrement utile. Pour ce qui est du reproche qu'elle m'adresse en même temps, de n'avoir pas compris la portée des faits indiqués (« without sufficient regard to their implications »), le lecteur sait déjà, jusqu'à un certain point, ce qu'il faut en penser.

Mais, si la thèse principale de M^{lle} Wilson n'est, dans ce qu'elle contient de juste, qu'une répétition en termes différents, — quelquefois peu différents, — de ce que j'avais dit dans mon livre, sa critique pourrait naturellement n'en être pas moins bien fondée en ce qui concerne les relations de Guernes de Pont-Sainte-Maxence

1. Cf. la phrase citée plus haut, p. 137, n. 2, à laquelle celle-ci fait suite.

avec Édouard Grim, Guillaume et Roger de Pontigny. Examinons ce qu'il en est.

Tout d'abord il convient de faire une réserve à la thèse de M^{lle} Wilson. C'est qu'il ne faut pas essayer d'en tirer trop de conséquences. Il est évident, — et les divergences que l'on constate entre les différentes biographies le montrent de reste, — que la tradition orale n'a pu embrasser la vie entière de Becket, toute son histoire. Ce qui intéressait avant tout le vulgaire, y compris le gros des clercs et des pèlerins, ce qu'on discutait et racontait, c'était le meurtre, la « passion » du saint, et ce qui s'y rattachait plus ou moins directement (plus tard aussi les miracles). A mon avis il ne serait pas raisonnable d'exiger, en s'appuyant sur l'existence, — non douteuse, dans un certain sens, — d'une « légende de Becket », pour admettre la dépendance d'une biographie par rapport à une autre, des ressemblances également frappantes dans toutes les parties des deux récits. C'est pourtant ce que M^{lle} W. paraît faire. Voyons si, même avec des prétentions aussi exagérées, on est en droit de nier l'existence de rapports directs entre les textes en question.

M^{lle} Wilson déclare catégoriquement (p. 494) que je n'ai pas produit les ressemblances textuelles frappantes entre les divers auteurs que ma démonstration aurait exigées ; tout ce que j'ai réussi à démontrer, ce serait un certain parallélisme entre Guernes, Grim et Roger (p. 493). Il est vrai que je n'ai pas produit in extenso tous les passages latins imités par Guernes (ce qui aurait rendu le volume beaucoup plus « bulky » qu'il ne l'est déjà, au grand mécontentement de M^{lle} W.)

mais je les ai indiqués soigneusement dans le tableau mentionné ci-dessus, p. 135. Je ne discuterai pas ici les trois courts passages allégués, et jugés non probants, par M^{lle} Wilson, qui a soin de faire remarquer, par deux fois (qui donc oserait en douter?), qu'elle les a choisis au hasard (« at random », « more or less at random ») ¹. Loin de suivre son exemple, j'en citerai quelques autres, d'une certaine étendue et choisis bien à dessein dans différentes parties du poème de Guernes, en donnant en regard le texte correspondant de Grim ².

Guernes, vv. 886—920.

Grim, s. 378—9, ch. 27.

178. E uns abes i fu, ki dunc
vint d'ultre mer,
Philippes de l'Almodne, einsi
l'oi numer.
L'arceveske deveit e le rei
acorder;
E la pape, ceo dit, l'en aveit
fet passer,
890 E ses lettres l'en ot fetes od
sei porter.
179. A l'arceveske dit e jure
en verité
Que Alisandre pape li ad par
lui mandé
Ke il s'acort al rei, face sa
volenté.
En peril de sun ordre li aveit
bien loé;
895. E ad tut pris sur sei, s'i ad
rien meserré.

Veniens interea de trans-
marinis... abbas de Eleemosyna, missum se a domino papa Alexandro, cujus et apices secum deferebat, asseruit.

Forma vero litterarum erat ut archiepiscopus regis consentiret voluntati et sic sociarentur in pace. Abbas etiam in periculo ordinis monet, ut quod dominus papa mandavit, hoc faciat, et ipse in culpa sit si in aliquo archiepiscopus oberaverit; tantum paci consentiat.

1. J'en dirai quelques mots plus loin, p. 149, n. 2.

2. Dans le texte latin je souligne les mots et expressions qui se rapprochent particulièrement de ceux de Guernes.

180. Les briefs as cardunals
 l'en aveit aportez,
 E jure que li reis les ad aseürez
 K'il ne quiert riens fors tant
 k'il en seit onurez,
 E veant sun barnage, quant il
 ert asemblez,
 900 Sulement de parole greant ses
 volentez.

181. Ne ja cuntre sun ordre ne
 li ert demandé
 Custumes a tenir ultre sa
 volenté.
 N'en volt estre vencu, mes
 greant li sun gré,
 E tut li coruz erent d'ambes
 parz parduné;
 905 Li reis fera de lui tut seignur
 del regné.

182. E li reis l'aveit ainz sur
 tuz humes amé,
 E il l'aveit servi par mult
 grant lealté. —
 Tant l'aveit de paroles li abes
 enchanté,
 Pur ceo ké il le vit de tel
 auctorité,
 910 Que tresqu'a Wedestoke l'aveit
 od sei mené.

183. La li unt fet pramettre
 al rei e greanter
 Que ses custumes volt en bone
 fei garder
 E lealment. Car mes n'en
 quide oïr parler.
 Ce li respunt li reis : « Sel
 volez agreer,
 915 « Veant tuz mes barons le vus
 estuet mustrer.

Litteras quoque cardinalium abbas habuit, in quibus mandabant securitatem accepisse a rege, quod non quærat aliud ab archiepiscopo, nisi ut verbo tantum statutis assentiat quæ traditurus est, quatenus publice honoretur coram potentibus regni, cum simul fuerint,

nec contra ordinem suum exigeretur ab eo consuetudini consentire. Adjunxit etiam abbas.. regem nullatenus velle vinci, nec decere; annuat ille regi, et pax erit, regnumque illi subjiçietur ut ante, et omnia quæ regis sunt illius erunt, nec veniet in memoria omnis illa commotio.

« Cæterum vestram », inquit, « personam rex supra omnes homines honoravit, et tu ei quanta nemo unquam fidelitate servisti... » Quid plura? non cessavit abbas usque dum persuasibilibus... verbis seductum archiepiscopum secum duxit ad regem; facile quippe creditum est viro qui tantæ videbatur auctoritatis.

...promittit archiepiscopus regi quod avitas consuetudines in fide servabit, nihil de eo ulterius auditurum se confidens... Quod audiens rex: « Ut sponsioni », inquit, « tuæ fidem demus, dignum est ut publica audientia hæc fatearis;

184. « Tuit unt oï coment
m'avez contralié.
« E se volez tenir qu'avez
covenancié,
« Fetes de vostre part asem-
bler le clergié,
« E jeo tuz mes barons, ja
n'i avra targié;
920 « La dites, oiant tuz, kel
m'avez otreié.»

universis siquidem notum
est in quantis mihi con-
trarius exstiteris, pub-
licis regni legibus contradicens. Et
nunc convocemus ad diem
certum, ego quidem opti-
mates et primos regni,
tu vero episcopos et clerum;
ut te coram multitudine
consentiente, cæterorum ne-
mo legibus nostris audeat refragari.»

Guernes, vv. 1506—1535.

302. Or veit li arcevesques
altre respit n'avra.
Quant ço vint vers lu seir, a
l'ostel s'en ala.
Li mals del flanc le prist, jur
e nuit li dura.
Achaisunus en ert, e suvent
lui greva;
1510 Par cel'ire qu'il out, dunc lui
renovela.

Grim, p. 392, ch. 40, l. 14-ch. 41.

... nec longiores dabuntur in-
ducia, sed in crastino respon-
debit. Sanctus igitur, expensa in
litibus die et jam advespe-
rascens, receptus hospitio,
et gravi mox tactus dolore
splenis, lecto decubuit, noc-
tem que sine cibo et insomnem
ducens, miserabili decoctus do-
lore, vix diem præstolatus est.
Solebat hoc modo vexari,
sed nunc anxius solito, turbato
nimirum sanguine post iras diur-
nas et litigia.

303. Mais li reis l'endemain
pur lui main enveia,
Et jure les oilz Deu que sen
acunte avra.
Il dit : n'i puet aler, d'anguisse
tressua
E se Deu plect, ço dit que ses
mals tresira,
1515 E qu'il irra a curt, si tost cum
il purra.

Adsunt ministri regis, qui sanc-
tum urgerent ad concilium. Excusa-
sat ille, præ tendit morbum et
indicem anxietatis sudo-
rem ostendit; ad curiam se
iturum, cum transierit
vehementia ægritudinis, pol-
licetur.

304. Li reis jure les oilz venir
li estovra,
E, u il voille u nun, ses acuntes
rendra.
E cum plus ert malades, de
tant plus l'anguissa.
L'arcevesque Thomas en-
contre li manda :

Jurat rex terribiliter: «Ve-
nire illum oportet, nulla
erit excusatio». Quantoque
anxius querebatur ar-
chiepiscopus, eo plures
rex nuncios misit qui ipsum curiæ
præsentarent.

1520 Pur amour Deu le sueffre, ki
tut le mund cria.

305. Quant veit li reis Henris
qu'il nel purra avoir,
Quida qu'il se fainsist tut pur
lui deceveir.

Dous cuntes enveia pur s'en-
ferté veeir,

Celui de Leïrcestre, qui pris
out de saveir,

1525 E cel de Cornewaille, que l'en
dient le veir.

306. E quant il vindrent la,
virent s'enfermeté.

Dient li que li reis li ad par
els mandé

Que il vienge a la curt. Il lur
aveit mustré

Que ses mals l'ot la nuit mult
durement grevé,

1530 E encore le tint; mais un poi
out sué.

307. E prie lur pur Deu que
le leissent gesir;

E se li reis le volt tresqu'al
demain suffrir,

Il irra a la curt, si orra sun
plaisir.

Ne larra qu'il n'i aut, pur
vivre u pur murir,

1535 Ainz s'i fereit porter e sur
biere tenir.

Suspiciatus denique ne forte
affectata esset infirmitas ut
audientiam declinaret, duos mit-
tit de nobilioribus et primis regni,
consules Leicestriæ et
Cornubiæ, qui renuncia-
rent regi ne simulationis suæ
archiepiscopus tempus conetur re-
dimere.

Astant comites viro sancto,
dicunt oportere eum absque
mora et excusatione curiæ præ-
sentari; sanctus vero quantis
premeretur angustiis
indicavit. Urgent comites,
ille supplicat.

Ille adjurans per nomen
Salvatoris, ut vel illius diei
concedantur induciæ:
«Cras», inquit, «vita comite,
auditurus quid domino
regi placeat, vel in sella
portatus assistam».

Guernes, vv. 2641—2675.

Grim, p. 405—6, ch. 56.

529. Quant ot li reis Henris de
la pape conter

K'il feseit par ses briefs les
evesques mander,

A Clarendune ad fait sun con-
cillie asembler.

Iluec voleit il faire as éves-
ques jurer

2645 Que nul d'els pur apel ne
passereit mais mer,

Audiens interea rex quod
episcopos Angliæ dominus
papa mandasset, Claren-
dunam coegit concilium,
ubi juramentum exegit
a pontificibus ne quis
eorum pro quavis appella-
tione patria egrederetur,

530. E qu'a pape Alissandre
de rien n'obeïreient,
Ne pur ses mandemenz nule
rien ne fereient,
Ne que nul de ses briés des
or ne recevreient,
N'a Thomas ne as suens de
rien nen aidereient.
2650 Il ne l'unt pas juré, mais ensi
l'otrieient.

531. Li lai en furent mis par
tut al serement...
532. Encore avait li reis
comandé e bani
Que, s'en tute sa terre eüst
clerc si hardi
Qui a Rume apelast, a l'ués
le rei Henri
Sereient erramment tuit si
chatel saisi
2660 Et il mis en prison, cum s'il
eüst mal cri.
533. Tuit apeleient dunc la
presence le rei,
Plaidouent en sa curt; n'i
avait mot de lei.
Traitié erent iluec povre clerc
a beslei,
Car l'iglise en porteit li riches
ovec sei.
2665 Bien puis dire pur veir ço que
jo oi e vei.

534. E li deniers saint Piere fu
dunkes retenuz,
Si fu a l'eschekier e portez e
renduz;
Li rivages de mer guaitiez e
purveüz;
Se nuls aportast brief, e fust
aparceüz,
2670 Qui de Rume venist, tost fust
pris e penduz.
535. Mais pluisur en i vindrent
par le comandement
L'apostolie Alissandre, mais
mult celeement,
Qui apporterent briefs, tel de
castiement
De ço que li prelat erroient
malement,

nemo mandatum domini
papæ susciperet. Et quidem
in hunc modum episcopi
promiserunt,

a laicis vero juratum est.

Clamatum est ex ore regis,
quod si quis pro quocumque negotio
sedem apostolicam appel-
lasset, omnia quæ illius
essent scriberentur ad opus
regis et ipse truderetur
in carcerem...

Omnes judicium regis et
præsentiam appellabant.
Causas ecclesiæ tractabat
populus qui ignorat legem Dei....
conticuit ratio... pauperes
spoliantur ecclesiis, vestiuntur
nummosi.

Oblatio illa fidelium quæ num-
mus Petri dicitur,... detine-
batur cum censu publico
reponendus. Portus et lit-
tora maris arctius serva-
bantur, ut si quis manda-
tum aliquod detulisset,
suspendio statim vel aliqua
dira morte periret.

Plures tamen eo tempore
dominus papa direxit epis-
tolas, quibus prælatorum
arguebat errata, et sus-
pensionem minabatur offi-
cii si non resipiscerent.

2675 Tel de suspensium e tel de
darnement.

Guernes, vv. 3751-3780.

751. Al rei de France ad un
cel afaire mustré,
Coment li reis l'aveit de Pun-
teigni osté.

Quant li reis l'ad oï, Deu en
ad mercié ;

Or dunra l'arcevesque, s'il
l'a en volenté,

3755 Ço qu'il li out sovent offert e
présenté.

752. Car quant il fu de primes
d'Engleterre fuitis,

Li reis de France l'a soven-
tefeiz requis,

E par li e par autres, par clers
e par amis,

K entur lui remansist el regne
saint Denis ;

3760 De quanqu'avreit mestier ne
sereit point mendis.

753. Mais les offres ie rei n'a
il dunkes pas pris,

Car il cremi forment que li
fiers reis Henris

Ne desist qu'il se fust e aliez
e mis,

Tut pur li guerreier, od le rei
Loëwis.

3765 Mais de ses offres prendre ne
sera mais eschis.

754.....

755. Mais li reis Loëwis sur
ses chevals munta,

Prist ses hummes od li, a
Punteigni ala.

Od le saint arcevesque dedenz
capitle entra.

L'abé e tuz les monies dure-
ment mercia

3775 Del honur que li ber entur
els trové a.

*Grim, p. 414-415, ch. 64,
l. 1-17.*

Itaque mandavit regi
Francorum qua arte eum
de Pontiniaco deposuis-
set rex Angliæ, paratum
se suscipere dicens¹ quæ
pridem oblata fuerant.

Siquidem cum primo fugi-
tivus ab Anglia venisset
ad regem Ludovicum, obtulit illi
rex, et multis precibus
adjuravit, ut circa se
maneret, quomodo vel ubicun-
que potius elegisset;

quod tunc quidem renuit,
ne quis objiceret quod ad inju-
riam domini sui regis Ang-
liæ obligasset se regi
Francorum, quasi potentiori;
consilio domini papæ Pontiniacum
elegit, parcior victu et vita sobria
delectatus.

Rex vero mandatum archie-
piscopi cum omni devotione sus-
cipiens, Pontiniacum fes-
tinus occurrit, ² ingres-
susque monachorum ca-
pitulum gratias abbati
et fratribus egit qui

1. Pour les quatre derniers mots, cf. le v. 3765.

2. Comme je l'ai fait remarquer dans la note des vv. 3772 ss.,

756. Car mult unt fait, ço dit,
 a France grant honur
 De ço k'unt receté entr'els
 cel bon seigneur.
 Ne volt des ore mais qu'il
 aient la haür
 Del rei Henri, quis volt deser-
 ter pur s'amur;
 378o Or volt qu'il ait od lui des
 ore le sujur.

Franciam honorarunt
 in tanti hospitis suscep-
 tione. «Et nunc», ait, «ne pro
 beneficiis aliquis vestrum offensam
 regis odiumque pro subven-
 tione sustineat, mecum
 veniat.»

Il serait oiseux d'augmenter le nombre de ces citations. Chacun peut le faire soi-même, du reste, à l'aide du tableau dressé au chapitre IV de l'introduction de mon édition de Guernes. Quoi qu'en pense M^{lle} Wilson, il est de toute évidence que des ressemblances pareilles ne s'expliquent que par l'hypothèse d'emprunts directs, par conséquent on a bien le droit de reconnaître comme tels même des passages où les coïncidences sont moins frappantes que dans ceux qu'on vient de lire, puisque l'ordonnance du récit est la même dans les deux textes : du commencement à la fin on trouve dans l'un et l'autre les mêmes événements présentés d'une façon analogue et pour ainsi dire toujours dans le même ordre, même là où celui-ci est erroné¹.

Grim et Guernes sont seuls à prétendre que Louis VII se serait rendu en personne à Pontigny pour inviter Becket à s'installer sur son territoire. Herbert de Bosham, qui porta lui-même au roi Louis la nouvelle du départ imminent de l'archevêque, raconte qu'il trouva le monarque en voyage et que celui-ci le chargea de transmettre à Becket l'invitation dont il s'agit. Par conséquent Grim et Guernes sont dans l'erreur.

1. Cf. mon édition, p. ci. — Incontestablement, le hasard a bien mal servi M^{lle} Wilson. Pour contrôler la parenté de Guernes avec Grim, ne voilà-t-il pas qu'il lui a fait choisir,

Pour Guillaume de Cantorbéry et Roger de Pontigny je serai plus bref. Voici d'abord quelques ressemblances textuelles entre Guernes et Guillaume.

Guernes, vv. 1826-1833.

Guill. de Cant., p. 37, ch. 28,
l. 1-13.

366. Li prelaz d'Evrewic, cil
de Lundres, ço qui,
Conseil li unt duné privee-
ment andui
Que, veant si grant gent, ne
li fesist anui;
Mais l'endemain le mant;
quant n'i avra nului;
1830 Priveement le mete senz noisse
en sun estui.

At Eboracensis et Londoniensis seorsum suggerunt, ne in tanta sollemnitate et frequentia populi violentiam inferat, sed cum concilio dimisso, quando redierint ad propria, vocet eum, custodiaeque carceralis sine testibus assignet....

367. Par ço s'est mult li reis
de s'ire refrenez,
E desfaiz li malices qui dunc
ert aprestez,
E lur mals engins fu a grant
bien aturnez.

Optimum sane consilium, quamvis de fonte pravitatis emergerit. Comprehensi sunt prudentes in astutia sua... Sic vana promissione deliniti regis modicum furor quievit.

sur trois passages de Guernes qu'elle allègue, un (vv. 277-280) dont j'ai fait observer expressément qu'il contient une mauvaise traduction, et un autre (vv. 161-5) que j'ai désigné comme original, en signalant toutefois une vague ressemblance avec la fin du prologue de Grim. (Voy. p. LXV : « Vv. 1-165. — Préambule de l'auteur. Original. Cf. pourtant aux vv. 161-5 les lignes suivantes de Grim.... »). Dans le troisième cas il s'agit d'une courte phrase (vv. 739-740) dont la ressemblance avec le texte de Grim n'est en effet pas particulièrement étroite, mais où l'on trouve pourtant les pendants que voici : *li reis l'a pris en haür... l'esluina de s'amur* — « rex... subintrante odio, a cordis illum secretario... efficit alienum ». Rien n'eût été plus facile que de choisir parmi les nombreux passages sur lesquels j'ai mis l'étiquette 'Accord presque littéral', 'Grande similitude', 'Concordance exacte', ou quelque chose dans ce genre. Il faut se méfier du hasard ; il ressemble quelquefois singulièrement à... autre chose. (C'est sans doute par la faute de ce même hasard que M^{lle} Wilson a été plutôt malheureuse dans ses citations sur un autre point aussi ; cf. ci-dessus, p. 141.)

*Guernes, vv. 2151-2160.**Guill. de Cant., p. 43, ch. 34.
l. 11-18.*

431. Mais mult li esteit bien
a cel'ure avenu,
E maint humme l'unt puis
a miracle tenu :
Car danz Henris de Pise, qui
des chardenaus fu,
E li reis Loëwis sunt d'autre
part venu ;
2155 Es rues de Seissuns sunt entre-
coneü.
432. Sa cause e sun eissil lur
aveit denuntié.
Li buens reis Loëwis en ad
eü pitié,
E sil volt retenir par mult
grant amistié.
E danz Henris de Pise li ad
covenantié
2160 Par tut li aidera. Si fist il
senz faintié.

Factum est autem, cum urbem
Swesionem ingrederetur, non
sine divino nutu, quod et mi-
raculo ascribi posse qui-
dam putaverunt, rex Fran-
corum Lodowicus et Henri-
cus Pisanus cardinalis
pariter urbem ingressi sunt.

Quibus cum exsilii sui
causam exsul exposuisset,
jussit eum rex apud se
residere, et consilium et
adjutorium per omnia pro-
misit; cardinalis, in causa
patrocinium.

*Guernes, vv. 4701-4715.**Guill. de Cant., p. 88, l. 5-22.*

941. Roberz li segretains rest
a Dovre arivez.
Pris fu pur ço qu'il n'ot briés
del rei aportez,
Et qu'il ert senz congié en
Engleterre entrez.
El message, ço dit, le primat
ert alez ;
4705 Pur sa cruiz apporter contre
lui s'est hastes.
942. « Vient il ? », funt il. —
« Oil », fait Robert, « veire-
ment. »
Funt il : « Mais tu deüsses
venir plus sagement ;
« D'autre seigneur deüsses avoir
avoement. »
Le segrestain unt mis par
fiance erramment
4710 Qu'al premier flot irad ariere,
s'il a vent.

Cantuariensis ecclesiæ cimi-
liarca Robertus littus
Dovrense tenens tentus
est, quia sine litteris a
regia clementia impetratis ter-
ram regis irrumpere præ-
sumpsisset. Quo respondente
se a domino primatæ præmis-
sum ad præparatoria necessa-
riorum quæ suscipiendis exsulibus
providenda erant,

« Numquid », aiebant,
« venit? » Subintulit: « Pro-
cul dubio venit; die cras-
tina præsentiam suam, si mare
permittit, exhibebit. » « Expedie-
bat », addebant, « tibi con-
sultius venire... vel alium
hujusce adventus aucto-
rem laudare. Volumus igitur
te fide interposita vel sacra-

943. La pais le rei Henri ot
 saint Thomas seüre
 De raler el país, de raveir sa
 dreiture.
 Mais s'ele fust bien clere e
 senz nule emposture,
 N'eüssent fait as suens deso-
 nur ne enjure ;
 4715 Mais conuistre i pout l'un
 mult tost l'encloeuire.

Guernes, vv. 5596-5600.

1120. A Saltewode sunt li
 felun returné.
 De lur grant felunie se sunt
 la nuit vanté ;
 Vuillaumes de Traci a dit e
 afermé
 Johan de Salesbire aveit le
 braz colpé :
 5600 Par ço savum qu'il eut mais-
 tre Eduvard nafré.

mento præstito de retransfre-
 tando cum primam dederit
 aura navigationem satis-
 dare.» Data itaque fide dimissus
 est.

Ecce reformatæ pacis initium!
 Revera si careret impostura,
 aut non injuriaretur, aut
 repatriantem primatem primitivis
 donaret obsequiis, dominumque ve-
 neraretur in serviente.

Guill. de Cant., p. 134, ch. 43,
 l. 6-10.

Sed de auctore vulneris
 [Edwardi] inde conijcimus quod
 Willielmus cooperatoribus suis
 apud castrum Saltwede
 quantum quisque sævisset in mar-
 tyrem referentibus, scelusque
 suum jactantibus, dixerit
 etiam se brachium Joannis
 Saresberiensis præci-
 disse.

Les ressemblances entre Guernes et Roger de Ponti-
 gny ne sont pas moins frappantes, comme le montrent
 les passages suivants.

Guernes, vv. 206-225.

42. En la maisun son pere se
 soleit osteler
 Richier de Legle. Od lui soleit
 Thomas aler
 En bois en en riviere e od li
 converser
 Bien demi an ensemble, si
 cum j'oi cunter.

Roger de Pont., p. 6-7, ch. 8,
 l. 1-30.

Hospitabatur in domo
 patris sui miles quidem nomine
 Richerius de Aquia, vir
 quidem secundum sæculum nobilis
 et honorabilis, canum tamen et
 avium exercitationi fere
 semper intentus. Hunc Thomas

210 Dunc cumença mult chiens e
oiseals a amer.

adhuc puer, cum per dimidium annum a scholis vacaret, ad talia negotia procedentem libenter frequenterque sequebatur, plurimumque talibus occupationibus delectabatur....

43. Od lui ala un jur li enfes
en rivièrè ;
Des oiseals volt aprendre les
gez e la maniere.
Vindrent a un grand duit ;
n'i ot punt ne charriere
K'une planche, u passa cele
gent pouinière.

Contigit autem ut memoratus miles quadam die ad simile negotium more solito exiret, et Thomas eum equo sedens sequeretur; eratque iis transitus per quandam fluvium rapidissimum, in quo erat pons parvus et arctus, qui tantum pedestres transmittere posset. Erat quoque non longe inferius molendinum....

215 Li ber ala devant e li enfes
derière.

44. Par desus la planche est
li chevaliers passez.
Thomas ala après, tut encha-
peronez ;
Mes a sun cheval est un des
piez eschapez :
Il e li cheval est enz el duit
reversez ;

Miles autem compendii causa periculum contemnens, transivit pontem prior; quem Thomas, tutus et capaciatus, quippe qui nihil infortunii suspicabatur, e vestigio subsequitur. Et ecce, cum ad pontis medium venisset, subito pes equo labitur, et puer cum ipso equo in medium fluminis prolabitur. Excipitur igitur ab aquis, et violento undarum impetu ab equo disjunctus ad inferiora rapitur;

220 Il ad voidié la sele, aval esteit
floitez. ¹

45. Dejuste la planche ot un
molin tut molant ;
De grant ravine ala ; Thomas
vint la flotant :
Quant il dut en la roe chafr,
le chief devant,

jamque molendino, tam a rota conterendus quam ab aquis suffocandus, approximabat. Dum hæc agerentur... homo qui molendinum curabat, nihil

1. Pour cette strophe et le passage correspondant de Roger, cf. *Vie de s. Thomas*, pp. xxx s. [ci-dessus, p. 98 s.] et LXVI.

Li molniers out mulu ; mist
la closture atant.
225 Si guari Deus de mort a cele
feiz l'emfant.

penitus de his quæ agebantur sciens.
aquam subito a rota ex-
cluserit.

Guernes, vv. 2001-2030.

Roger de Pont., p. 53-4, ch. 51

401. Endementres ad fait tut
sun eire aprester.
Mais poi i eut des suens qu'il
le volsist mustrer ;
N'unkes n'en volt un sul de
ses chevaux mener,
Mais quatre forz destriers fist
la fors amener,
2005 Cum s'il fussent as ostes qui
deüssent errer.

Ad maiorem quoque cautelam,
ne scilicet de sua profectio-
ne suspicio aliqua saltem in suos
oriretur, nullum de suis
equis ducere secum sta-
tuit sed... adducti sunt
statim quatuor dextrarii
optimi et prælecti; et extra
januam domus, ac si hospi-
tum essent, usque ad horam
competentem sub familiari cus-
todia sunt detenti. ¹

402.....

403. Quant il fu anuitié e tut
fu aseri,...

Mutabatur dies interim in noc-
tem...

404. Dous freres blancs mena
ovec sei li buens ber ;
Robert de Cave oï l'un des
dous apeler,
E frere Scaïman oï l'autre
numer.
E un suen escuier n'i volt il
ublier :
2020 Rogier de Brai, un brun, un
prode bachelier.

et vocavit ad se vir Do-
mini duos conversos reli-
giosos quos in comitatu
suo habebat, quorum unus
vocabatur Robertus de
Cava, alter vero Scaill-
mannus, et quemdam famu-
lum suum proprium nomine
Rogerium de Brai, stre-
nuum valde et fidelem;

405. A ces dous freres a sun
conseil conetü,
Qui de Sempingeham furent
a lui venu,
E a sun escuier, qui privez de
lui fu.
Par la porte del nort s'en
sunt nuitantre eissu :
2025 Ni furent encontré, nul d'els,
n'aparceü.

et his tribus tantum consi-
lium quod de profectio-
ne sua inierat, secretius intima-
vit, præcipiens ut sine mora parati
essent.

1. Dans Roger ces lignes viennent après les mots « ut sine
mora parati essent ». Cf. plus loin (en regard de la str. 405).

406. Mais um faiseit les portes
del burc tutes guaitier ;
E pur quei um le fist, nel vus
sai acuintier.
Purquant sulunc le tens en
poum bien jugier.
Mais li ber enveiad pur les
portes cerchier :
2030 Cele sule trova senz guaite e
senz portier.

Cumque autem omnes portæ oppidi diligenter observarentur, exploratum est per quam portarum competentius et tutius vir Domini elabi posset. Inventum est vero quod nondum ad aquilonarem portam custodiæ adessent... sicque nullo penitus sentiente per portam septentrionalem egressus est.¹

Guernes, vv. 2121-2145.

Roger de Pont., p. 57-8, ch. 57.

425. Dunc enveia li bers al
cunte dous abez,
Qu'il li doinse conduit, qu'il
seit ultre passez
Par Flandres, u il est venuz e
arivez ;
Car d'Engleterre esteit pri-
veement turnez
2125 Pur le rei sun seigneur, vers
qui il ert medlez.
426. Li cuens li respundi :
sun conseil en prendra ;
E tant est riches huem qu'en
la terre qu'il a,
Ço dit, qu'un arcevesque rete-
nir bien purra.
Quant l'arcevesque l'ot, a
l'evesque en parla,
2130 Celui de Terewane, qui la
nuit l'en mena.

Misitigitur venerandus antistes duos abbates ad comitem Flandrensem, petens ut ei conductum præbeat, donec transeat terram ejus.

Comes vero, qui regis Anglorum erat consanguineus et partiejus favebat,² respondit consilium se supra hoc habiturum; addens etiam se satis potentem qui unum archiepiscopum in sua dominatione et terra detineat. Quo audito archiepiscopus suspectam habuit hujusmodi responsionem; timens ne forte comes aliquid erga se violenter ageret, ut exinde gratiam sibi majorem apud regem pararet. Quapropter retulit verbum istud ad Milonem Carva-

427. Car mult cremi de sei,
quant le respuns oï.
Mult nota les paroles que li
quens respundi,
Pur ço ce que li quens ert
cusins al rei Henri,
E erent d'un conseil e dure-
ment ami.

1. Cf. vv. 2024-5.

2. Cf. vv. 2133-4.

2135 A l'evesque Milun sun conseil en gehi.

428. Il ert le jur venuz l'arcevesque veoir.

E quant il s'en ala la nuit en l'oscur seir,

L'arcevesque Thomas, ki mult out grant saveir,

Le conveia la fors. Pur desaparceveir

2140 Fist estaindre les cirges, qu'um nel peüst veoir.

429. « Esteigniez », fait lur il, « ces cirges alumez,

« Laissez l'aler a Deu. » Ensi s'est delivrez.

Il se trestrent ariere, e il esteit muntez

Sur un grant cheval blanc, qui li fu amenez

2145 De la curt cel evesque. Ensi s'en est turnez.

nensem¹ episcopum qui tunc forte visitationis gratia ad eum venerat... Cumque jam nox esset et tenebræ cuncta occupassent, surgens episcopus coepit velle recedere; quem archiepiscopus præeuntibus cereis usque ad portam persecutus est. Tunc jussit archiepiscopus luminaria amoveri, et quasi secretius aliquid cum episcopo locuturus paululum a circumstantibus avulsus est; sicque ascenso equo albo quem ei episcopus præparaverat, una cum eodem Carvanam¹ usque nocte ipsa pervenit.

Cela doit suffire. On comprend que ni « vibrations atmosphériques » ni « création collective »² ne sauraient rendre raison de ressemblances aussi étroites. Elles ne peuvent provenir que d'emprunts directs. Il serait facile de montrer, — ou plutôt, je l'ai déjà montré *op. cit.*, p. XLIX s.,³ — qu'il en est de même pour Guillaume de Cantorbéry, l'Anonyme de Lambeth et Jean de Salisbury : ce dernier a emprunté aux deux autres de nombreux passages, quelquefois sans y changer un mot. D'un autre côté on sait déjà que Fitz-Stephen, Alain de Tewkesbury et Herbert de Bosham diffèrent foncièrement des autres biographes (cf. ci-dessus, p.

1. Sic ms.; lire *Tarvanensem*, *Tarvanam*.

2. Cf. ci-dessus, p. 137.

3. [Ci-dessus, p. 125 ss.].

136). Tout ceci confirme bien ce que j'ai dit plus haut (p. 142), à savoir qu'il faut singulièrement restreindre le rôle joué par la « légende de Becket », — au sens que M^{lle} Wilson donne à cette expression, — dans la genèse des plus anciennes biographies de l'illustre martyr de Cantorbéry.

Il s'agit maintenant de savoir si l'ordre de succession : Grim et Guillaume, Guernes, Roger est exact. Que ce soit Guernes qui ait copié Grim et Guillaume, et non l'inverse, cela est si évident, et si vraisemblable a priori, que je me bornerai à renvoyer à ce qui en a été dit par M. L. Halphen dans la *Revue historique*, CII, 41 ss., et par moi, *op. cit.*, pp. XXXV s., XLI¹ et CI. M^{lle} Wilson ne conteste d'ailleurs pas l'antériorité des biographes latins par rapport au poète français².

1. [Ci-dessus, pp. 105 et 113 ss.]

2. M^{lle} W. me reproche d'avoir conclu du 'post hoc' au 'propter hoc' : « M. Walberg, in his turn attacking the question of chronology, demonstrates to his own satisfaction (*sic*) that the dates of these three authors are such as to make the series Grim, Guernes, Roger a chronological one... and M. Walberg, stepping firmly from his dates, strides across the plank 'post hoc, ergo propter hoc', rather an unsuitable medium for the airy progress (!) whose perils have already been chartered » (p. 494). En présence des ressemblances relevées plus haut, ce procédé aurait évidemment été tout à fait légitime, s'il y avait eu moyen de l'appliquer. Or, en réalité j'ai agi tout autrement. Ayant montré que pour des raisons d'autre nature il faut admettre que Guernes a puisé dans Grim et Guillaume (cf. ci-dessus), je me suis servi de cette constatation pour fixer le 'terminus ad quem' des œuvres de ceux-ci, à l'aide du poème français, dont j'avais préalablement établi la date (voy. *op. cit.*, pp. XXXVI, XLIII [ci-dessus, pp. 107, 116]. Au sujet de Roger

Parlons donc de la date de la composition de l'œuvre de Guernes. Que le poème, — j'entends la version conservée, — ait été commencé en 1172, l'auteur le dit lui-même et tout le monde est d'accord là-dessus. Mais a-t-il été terminé en 1174, comme je le soutiens, ou en 1175, voire même en 1176, comme le voudrait M^{lle} Wilson ? Examinons ce qu'elle objecte à mon argumentation.

de Pontigny on verra plus loin, p. 169 ss., que mes arguments sont de divers ordres. — Il y a longtemps qu'on a remarqué que le texte primitif de Grim s'arrête avec le chap. 88 (qui finit par un *explicit* en règle), et que le reste (chapp. 89-95) a été ajouté plus tard. Selon E. Étienne, à l'avis duquel je me suis rangé, il y a même deux appendices différents : le premier, qui comprend les chapp. 89-93, renferme le récit de la pénitence de Henri II (12 juillet 1174), le second raconte comment, par une vision, le saint réconcilia le roi avec le prieur Benoît (prieur de la Sainte-Trinité juillet 1175-29 mai 1177). M^{lle} W. ne voit aucune raison d'admettre plus d'une addition. Il est vrai, dit-elle, p. 495, que le chap. 93 se termine par un 'Amen', mais cela provient uniquement de ce que « after the account of the king's penance, and the signal benefits which God, moved by the intercession of St. Thomas, had then shown to Henry, the writer himself seeks the intercession of this powerful mediator, and ends his prayer with an 'Amen' ». Pour permettre au lecteur de juger lui-même si l'affirmation de M^{lle} W. est exacte et si la prière en question n'a pas le caractère d'une péroraison, je la citerai ici encore une fois (cf. *op. cit.*, p. xxxvi) : « Hinc nos tibi, martyr insignis, fructum labiorum et laborem manuum immolamus, orantes ut sicubi nostra lineas veritatis excessit oratio, tua sancta intercessione et meritis indulgentiam consequamur et vitam. Amen ». (Que l'auteur ne termine pas cet appendice par une invocation à Dieu ou à Jésus-Christ, c'est tout naturel, puisqu'il s'est servi d'une formule de ce genre [« Qui est cum Patre et Spiritu Sancto Deus benedictus in sæcula. Amen. »] à la fin du chap. 88. Le second appendice finit d'une façon beaucoup moins solennelle encore : « Aliter alii hinc dixerunt, sed sic fuit visio ».)

En critiquant la date que j'ai fixée pour l'ouvrage de Guernes, M^{lle} Wilson me blâme d'abord d'avoir négligé de rechercher l'influence exercée par le « premier roman » du même auteur. M^{lle} W. ne fait là que répéter le reproche adressé il y a quarante ans par H. Morf à E. Étienne. Seulement elle oublie que d'autres se sont occupés de cette question depuis lors. Que sait-on du poème perdu ? Rien que ceci : Selon le témoignage de Guernes lui-même, le « premier roman » avait été composé « d'ouïe », c'est-à-dire loin du théâtre des événements et d'après les bruits parvenus jusqu'à l'auteur ; en conséquence il contenait, lorsqu'il fut volé et divulgué par des copistes, maintes erreurs à côté d'une part de vérité. Aussi l'auteur l'a-t-il désavoué, en ne se déclarant satisfait que de la rédaction remaniée et complétée qui nous est parvenue ¹. Sans doute il pourrait être intéressant de chercher à déterminer ce qui est passé de la version volée et perdue dans celle que nous connaissons ; mais il va de soi que les résultats d'une telle recherche seraient forcément plus qu'incertains. M^{lle} W. est d'avis (p. 496) que la seconde version ne peut guère différer de la première dans tous les détails, et je n'ai garde d'y contredire. Toutefois l'argument qu'elle allègue à l'appui, est pour le moins étrange : « The second version can hardly differ in every particular from the first, since Guernes tells us himself, l. 6162,

1. *Primes traitai d'oïe, e suvent i menti. A Cantorbire alai, la verité oï.... Mes cel premier romanz m'unt escrivein emblé, Anceis que jo l'oüsse parfet e amendé.... Par lius est mençungiers e senz pleneireté ; E nepurquant i a le plus de verité.... Mes cestui ai del tut amendé e finé.* (Vv. 146-160.)

that number two also was 'amendez' ». Comment le fait qu'un ouvrage littéraire a subi des corrections de la part de son auteur (*A Cantorbire fu e faiz e amendez*, v. 6162) peut-il prouver que l'ouvrage en question ne diffère pas complètement d'une version antérieure inconnue ? Il faut avouer que ce raisonnement n'est pas d'une clarté impeccable.

Quoi qu'il en soit, je ne vois pas bien quelle importance la « simplification des faits connus » qu'on me reproche, pourrait avoir pour la question des rapports de la *Vie* conservée avec les biographies latines de Becket ou pour celle de la date de notre poème. Il est vrai qu'il en serait autrement, s'il y avait la moindre vraisemblance à ce que Grim et Guillaume de Cantorbéry, qui avaient tous deux assisté à la fin sanglante de Becket, se fussent mis à copier un poème français tel que le « premier roman » de Guernes, fait tout entier de seconde main et dont ils étaient à même de constater les inexactitudes sur bien des points. Évidemment cette hypothèse est en soi tout à fait improbable, et il suffisait de renvoyer, comme je l'ai fait dans mon livre, aux pages où M. Halphen l'avait déjà repoussée ¹.

Quant à la date exacte du « premier roman », on l'ignore naturellement. Mais, dit M^{lle} Wilson, « sans connaître la date où ce premier poème fut commencé, les conjectures de M. Walberg : « sans doute [commencé] au cours des tout premiers mois qui suivirent le meurtre » (p. xxiv), et d'Abbott : « immediately

1. Cf ci-dessus, p. 157.

after the Martyrdom », n'ont pas de base réelle ^{1.} Sans insister sur la singulière logique de cette phrase, — point n'est besoin de faire des conjectures au sujet d'une chose que l'on connaît déjà, — je ferai remarquer que mon hypothèse reposait sur une considération que M^{lle} W. n'a pas jugé utile de mentionner, mais qui se trouve indiquée à la page citée, à savoir « l'impulsion immédiate des sentiments d'horreur et d'indignation d'une part, de pitié et d'admiration de l'autre, que produisit cet événement tragique ^{2.} » J'ose croire que cet argument paraîtra assez plausible à la plupart de mes lecteurs, d'autant plus qu'on sait que Guernes se rendit à Cantorbéry en 1172 et que, partant, la première rédaction tombe avant cette date. Ma supposition est d'ailleurs corroborée par ce qu'on va lire.

Au commencement de son poème (v. 144) Guernes affirme avoir travaillé quatre ans à la composition de la *Vie* du saint Martyr : *Quatre anz i ai pres mis al feire e al furnir*. A la fin (v. 6166-6170), il date son œuvre d'une façon très précise mais qui, au premier abord, semble s'accorder mal avec ce qu'il avait dit auparavant :

L'an secund que li sainz fu en s'iglise ocis,
Comenchai cest romanz, e mult m'en entremis.

1. « Without knowing the date when this first poem was begun, the conjectures... have no foundation in fact » (p. 497). — M^{lle} W. aurait pu ajouter que Morf était du même avis qu'Abbott et moi : « ... der erste mangelhafte Entwurf seines Gedichts, den er augenscheinlich gleich nach Becket's Tod begann », *Deutsche Literaturzeitung*, 1884, col. 1049.

2. Abbott, *St. Thomas of Canterbury* (Londres, 1898), I, p. 25, avait dit à peu près la même chose avant moi.

Des privez saint Thomas la verité apris :
 Mainte feiz en ostai ço que jo ainz escri,
 Pur oster la mençunge. Al quart an fin i mis.

Cependant cette contradiction n'est qu'apparente. Si l'on rapproche des lignes citées en dernier lieu ce que nous venons de dire du « premier roman » du poète, tout devient clair, sans qu'on ait besoin d'interpréter le v. 6170 comme voulant dire 'dans la quatrième année de travail', interprétation toute gratuite et qui est rendue extrêmement invraisemblable par le parallélisme indéniable entre le *quart an* et *L'an secund* (*que li sainz fu en s'iglise ocis*), quatre lignes plus haut. Comme je l'ai dit, *op. cit.*, p. XXIII¹, rien ne nous défend de supposer que c'est la seconde rédaction du *romanz* que l'auteur dit, aux vv. 6166-7, avoir entreprise en 1172, tandis que, en parlant au v. 144 de « quatre ans » consacrés à son travail, il a en vue tout le laps de temps écoulé depuis le commencement de la composition du « premier roman » jusqu'à l'achèvement de la rédaction définitive². Du commencement

1. [Ci-dessus, p. 89.]

2. H. Morf et E. A. Abbott avaient déjà émis cette hypothèse, indépendamment l'un de l'autre ; de mon côté je suis arrivé au même résultat avant de connaître mes devanciers (voy. *op. cit.*, p. XXIII, n. 1 [ci-dessus, p. 89]). — M^{lle} Wilson s'étonne (p. 496) que je n'aie pas allégué à l'appui de mon interprétation du v. 144 un fait qui, à son avis, pourrait la confirmer, à savoir qu'au v. 141 ss. Guernes parle de « la vie » du martyr, tandis qu'ailleurs il parle du « roman » : d'un côté, du « premier roman », de l'autre, de *cestui*. Je crois avoir bien fait de ne pas affaiblir ma thèse par un argument pareil. Un critique avisé n'aurait sans doute pas manqué d'objecter que, si au v. 6167 Guernes qualifie son poème de « roman » (*cest*

de 1171 à la fin de 1174 il y a en effet près de quatre ans. Le compte y est.

M^{lle} Wilson n'est cependant pas contente. J'avais signalé le fait qu'au v. 6170 les mss. HWC portent *quint an* au lieu de *quart an*, leçon que présentent BP (D change), et j'ajoutais cette explication que deux copistes, celui de H et celui de la source commune de W et de C, choqués de la contradiction qui paraissait exister entre les deux strophes en question, y avaient remédié en remplaçant *quart* par *quint*. Mais, réplique M^{lle} W., puisque, d'après le classement des manuscrits, B + H (et D) forment un groupe, P + WC un autre, la même altération aurait donc été faite par deux scribes indépendants l'un de l'autre, et du reste les deux leçons sont également bien appuyées, chacune par deux autorités appartenant l'une au premier groupe de mss., l'autre au second. D'accord. Seulement, à supposer que *quint* soit la leçon originale, la situation est en apparence exactement la même que dans le cas précédent, en réalité bien plus inexplicable : non seulement l'altération aurait été, dans ce cas aussi, opérée dans deux mss. appartenant à des groupes différents, — ce qui ne paraît pas avoir frappé M^{lle} W., — mais on ne s'expliquerait pas la raison du changement de *quint* en *quart*, tandis que l'inverse se comprend très facilement. Ajoutez-y que le copiste de H, comme je l'ai montré, *op. cit.*, p. CXXX s., a quelquefois consulté un manuscrit appa-

romanz), quatre lignes plus loin il le désigne par l'expression « cette vie » : *E ço sacent tuit cil qui ceste vie orrunt Que pure verité par tut oïr purrunt*. Les deux termes désignent donc ici la même chose.

renté à WC, et que par conséquent il a pu trouver dans cette seconde source la leçon qu'il a introduite dans son texte. Il est donc manifeste que la leçon *al quart an* est, du point de vue des mss., la plus autorisée.

Cela n'est d'ailleurs pas la seule raison qui m'a induit à fixer à l'année 1174 l'achèvement de notre poème. Dans un des mss. qui ont conservé celui-ci, on trouve, à la fin du texte, un épilogue en vers dans lequel l'auteur, qui s'y nomme lui-même, exprime sa reconnaissance envers la sœur de Becket, Marie, abbesse de Barking depuis 1173, et envers « Oede le buen priur de Seinte Terneté » et « le covent des seignurs », qui lui

Unt fet mult grant sucurs, del lur sovent doné,
Maintenu an e jurz e entr'els governé.

Eudes, qui était prieur de la Sainte-Trinité, à Cantorbéry, depuis 1167, fut élu abbé de Hastings au commencement de juillet 1175. De l'avis de M^{lle} Wilson (p. 497), les paroles de Guernes ne prouveraient point qu'Eudes fût encore prieur à l'époque où le poète les écrivit ; même si l'avancement avait déjà eu lieu, le poète, n'ayant connu Eudes que comme prieur, était parfaitement libre de ne pas faire mention de sa nouvelle dignité, d'autant que cette mention aurait dû prendre la forme un peu incommode d'un alexandrin. Il m'est impossible de partager cette manière de voir. L'épilogue de Guernes est, on le sait déjà, un hommage de gratitude offert à ses bienfaiteurs, l'abbesse et les religieuses de Barking d'un côté, le prieur Eudes et les moines de la Sainte-Trinité de l'autre. Guernes fait preuve dans son poème d'un souci de l'exactitude

digne d'un véritable historien (cf. *op. cit.*, p. CII s.). Si, au moment où Guernes écrivit l'épilogue en question, Eudes avait déjà été promu abbé de Hastings, il me paraît indubitable que le poète, en parlant de lui, ne l'aurait pas qualifié de *priur de Seinte Terneté* tout court, étant donné surtout qu'il ajoute aux vers cités ci-dessus :

Quel part que seit mis curs, e de long e de lé,
A els est mes returs, tut pur lur grant bunté.

Il promet donc de revenir auprès de ceux qui l'ont reçu avec une si généreuse hospitalité¹. On conviendra que, si le prieur n'était plus là, il serait bien singulier de l'associer, de cette façon, à ses anciens subordonnés. L'argument que le poète aurait reculé devant la nécessité de donner à la mention du départ de son protecteur la forme d'un alexandrin, n'est pas sérieux. Il suffit de rappeler que Guernes écrit avec une grande facilité et qu'il ne s'est pas dérobé à la tâche autrement ardue de traduire en vers français de longs raisonnements abstraits, des textes de loi et des édits administratifs. M^{lle} Wilson objecte aussi (*l. c.*) qu'il n'est nullement certain que l'épilogue ait été écrit après l'achèvement du poème. Or, d'une part on sait que la *Vie de saint Thomas* a été composée tout entière à Cantorbéry, — M^{lle} W. le rappelle elle-même, p. 496, — d'autre

1. Cf. les vers cités un peu plus haut. M^{lle} Wilson parle de « the welcome he had received... from Odo, prior of Christchurch », comme s'il s'agissait simplement d'une courte visite faite par Guernes au prieur Eudes, qui aurait été content de le voir.

part il ressort des vers que je viens de citer et de ceux qui vont suivre que l'épilogue a été écrit lors de, ou après, un départ plus ou moins définitif de Cantorbéry, à un moment où le poète, las de son long travail littéraire, s'en va, bien content de l'avoir fini et tout heureux de la façon dont il a été récompensé de ses peines : *De ço k'ai esté sovent las de rimeier sa passiun, Il [= saint Thomas] me rent bien, neent a gas : assez me trove guarisun, Or, argent, robes en mes sas, chevaux, autre possesiun. Se nuls me dit : « Guarniers, ou vas ? », tuz li munz est miens environ* (vv. 11-14).

A mon avis, il est donc hors de doute qu'aussi bien l'épilogue que la *Vie* ont été terminés avant la promotion du prieur Eudes à la dignité d'abbé de Hastings, c'est-à-dire avant juillet 1175. Cela étant, il devient tout à fait nécessaire d'admettre que Guernes a compté, — comme c'est bien naturel, en somme, — les quatre années employées à « faire et fournir » son travail à partir du moment où il commença la première version de la *Vie* du martyr.

Cependant M^{lle} Wilson croit (p. 498) avoir trouvé dans le poème certaines preuves d'une date postérieure à 1174. Je ne m'arrêterai pas longtemps au v. 6078, que M^{lle} W. interprète d'une manière erronée, à mon avis, et qui, de toute façon, ne prouverait pas grand' chose ¹. Des allusions aux lois forestières, sur lesquelles

1. La phrase *Pere e fiz sunt tut un, qui dreit volt esguarder*, ne signifie pas, comme le veut M^{lle} W. : « Le père et le fils (c'e.-à-d. Henri II et Henri le Jeune) sont [maintenant] parfaitement d'accord » (dans ce sens on dit plutôt *estre a un* ou *en un*). Les substantifs *pere* et *fiz* sont ici pris au sens général

M^{lle} W. voudrait aussi faire fond, il n'y a rien à conclure ; elles seraient naturelles à n'importe quelle époque du XII^e siècle. D'ailleurs, dans les nombreuses et iniques poursuites pour infractions aux lois sur la chasse qui eurent lieu après la répression du soulèvement de 1173-1174, notamment en 1175, Henri II se contenta d'infliger de fortes amendes¹ ; et ce qui causait l'indignation de Guernes c'est que le braconnage fût puni de la peine de mort ou de mutilation ; cf. vv. 3598, 5649, 5686-7, 6084. Le principal argument de M^{lle} W. est emprunté aux vv. 6051-6060. On sait que Henri II, en présence du suprême danger qui le menaçait de la part d'ennemis de l'extérieur et de vassaux insurgés, conduits par ses propres fils, se soumit à une pénitence humiliante devant le tombeau de Becket, pour obtenir son pardon et le secours du saint, et qu'il fut en effet sauvé, comme par miracle. Ayant raconté la pénitence subie par le roi, Guernes ajoute (vv. 6049-6050) : *De plus repentant prince ne vus puet nuls cunter ; Mais al martyr requerre dut il trop demurer.* Pour motiver ce dernier vers, il continue immédiatement : le roi eut le tort de tarder plus de quarante mois

(comme au v. 2781 : *Del tut erent a un, plus que uncles e niés*) ; remarquez l'absence de l'article défini, contrairement à ce qu'on trouve dans les deux vers suivants ainsi qu'aux vv. 6146 et 6153, où il s'agit bien des deux Henri en particulier. Le passage en question signifie donc : « Père et fils sont un, tout bien considéré (ou : conformément au droit [divin]) ; ceux qui voulaient désunir le fils et le père, désiraient la ruine de tous les deux. »

1. Voy. Ramsay, *The Angevin Empire*, p. 223, et les chroniques citées *ib.*, p. 186, n. 7.

à faire pénitence ; s'il avait laissé passer encore quarante semaines et quarante jours, la justice de Dieu l'aurait frappé ; en effet, lorsque la « quarantaine des mois » se fut écoulée et que la « quarantaine des semaines » (fin avril 1174-fin janvier 1175) fut commencée, des troubles éclatèrent dans le royaume, et, sans l'intercession du martyr, la colère de Dieu se serait manifestée « dans l'une de ces trois [quarantaines] ». Or, dit M^{lle} W., comment l'auteur pourrait-il prendre ses auditeurs à témoin que le roi avait échappé à la vengeance divine, si les « quarantaines » n'étaient pas passées toutes les trois, autrement dit s'il n'écrivait pas après le milieu de mars 1175 ? L'explication est bien simple : c'est que le roi avait, avant l'expiration du dernier délai concédé, expié son péché, — le poète a relaté en détail cet événement et l'a daté, fort exactement, du vendredi 12 juillet 1174 (vv. 5916-5919), — le saint avait « changé la face de Dieu » (v. 6059), il avait obtenu du souverain juge la grâce du coupable. La prédiction, si on peut dire ainsi, de Guernes n'est donc qu'un jeu d'esprit (au reste peu logique, du moins dans la forme, puisque la première des trois quarantaines était déjà passée, quand Henri fit son voyage expiatoire à Cantorbéry). Dans les vers qui suivent immédiatement les strophes citées par M^{lle} W., et que je viens de résumer ci-dessus, le poète dit expressément : *Or ad Deus parduné al rei sun maltalent*, et comme preuves il allègue la capture du roi d'Écosse, opérée au lendemain même de la pénitence de Henri, la retraite du comte de Flandre, la délivrance de Rouen, etc., tous événements qui se produisirent en moins de cinq semaines et qui décidèrent

de l'issue de la révolte. Le 30 septembre 1174 Henri le Jeune et ses frères se soumirent à leur père, qui leur pardonna généreusement.

Les strophes en question ne contiennent donc rien, non plus que les autres passages allégués par M^{lle} Wilson, qui nous empêche de fixer la date de l'achèvement du poème aux derniers mois du *quart an qu'ot souffert li martyrs passiun* (v. 5916).

Il ne reste qu'à dire quelques mots de l'ordre chronologique de Guernes et de Roger de Pontigny entre eux. Comme ce dernier mentionne (p. 2) le successeur du prieur Eudes, Benoît (« vir venerabilis Benedictus, Cantuariensis prior »), qui fut prieur de juillet 1175 au 29 mai 1177¹, et qu'il connaît Jean de Salisbury comme évêque de Chartres, dignité à laquelle celui-ci fut élu en juillet 1176², il est évident que sa *Vita* a été composée dans la seconde moitié de 1176 ou au commencement de 1177. M^{lle} Wilson, qui pense que Guernes n'a terminé son poème que vers la fin de 1175 ou en 1176 (p. 499), tire de ces dates la conclusion qu'il n'est aucunement sûr que le poète français soit antérieur à Roger. Il est regrettable que M^{lle} W. ne nous dise pas comment, alors, elle explique les faits suivants, qui sont bien mentionnés dans mon travail mais au sujet desquels elle a préféré ne pas se prononcer.

Aux vv. 5146 suivv. Guernes raconte comment les quatre meurtriers de Becket traversent la Manche,

1. Cf. *Vie de s. Thomas le Martyr*, p. xxiv, n. 4. [Ci-dessus, p. 91.]

2. Cf. *op. cit.*, p. xxxiv. [Ci-dessus, p. 104.]

passent la nuit au château de Saltwood, chez Randoul du Broc, ennemi juré de l'archevêque, et se rendent le lendemain à Cantorbéry, accompagnés d'une troupe de chevaliers et de soldats réunis par Randoul. Ils entrent dans le palais archiépiscopal : *Li quatre sulement sunt en la sale entré E uns archiers Randulf, qu'il unt od els mené* (v. 5181-2). Ces vers correspondent aux mots suivants de Grim (p. 430, chap. 76) : « Soli quatuor cum satellite uno ingressi sunt ». Sans aucun doute *Randulf* est au datif(-gén.), et désigne le seigneur de l'archer, Randoul du Broc. Pourquoi le poète aurait-il donné le nom d'un obscur archer qui ne prit aucune part active au drame qui allait se dérouler ? C'est ce que ne s'est pas demandé Roger de Pontigny, qui écrit (p. 70, chap. 70) : « Ingressus fuerat cum eis quidam sagittarius nomine Randulfus ». — Encore plus probant est le fait que, dans certains passages où les mss. du poème de Guernes présentent deux leçons différentes, Grim est d'accord avec l'un des deux groupes de mss., Roger avec l'autre. En voici des exemples ¹. V. 431-2 H *Dunc enveia li reis a Seinte Ternité Treis eveskes, ki sorent mult de sa volenté*; B manque; PWC portent *Dous evesques*. Cf. Grim, p. 366 : « tres episcopos destinavit Cantuariam »; Roger, p. 14 : « Missis igitur duobus episcopis ». (Guernes, v. 457-8, et Roger, p. 16, ne mentionnent que les évêques de Chichester et d'Exeter, mais le chroniqueur Gervais de Cantorbéry [I, 169] donne le troisième, Gautier de Rochester). — V. 1038-1040 H *Li reis dist que tuzdis em purreit mes parler*,

1. Cf. *op. cit.*, p. xxxvi [ci-dessus, p. 107].

*Se il ne poeit tant vers l'apostoile ovrer K'en sun seel
volsist les leis enseeler* ; B manque ; PWC *K'en sa buille
fesist ses l. e.* Cf. Grim, p. 384 : « ... ut sigillo suo leges
regni mei consignet et sanciat auctoritate » ; Roger,
p. 37 : « ... bulla propria consuetudines... confirmaret ».
— V. 1978-1980 BH *Tuit s'en erent fuï e clerc e chevalier ;
N'en i trovast pas sis, s'il en eüst mestier, Kar la poür
del rei les out fait desfuchier* ; PWC *N'en i t. pas dis.*
Cf. Grim, p. 399 : « ... cum de tam numerosa familia
sua non amplius quam sex servientes invenisset » ;
Roger, p. 52 : «... vix decem ».

Pour ma part je ne vois, à cela, qu'une explication : Roger a utilisé le poème de Guernes, dont il a eu sous les yeux une copie apparentée à PWC. Si M^{lle} Wilson en a trouvé une autre, elle aurait bien fait de nous la révéler. P. 493 elle dit en passant : « further we find that Roger and Grim sometimes agree respectively with the different readings of the two groups of Mss. of the poem » ; mais, comme si, pour elle, c'était là une chose dénuée d'importance, elle glisse sans plus insister¹.

A la fin de son compte rendu M^{lle} Wilson fait allusion à certains passages de la *Vie de saint Thomas* dont, selon

1. Au lieu de cela, M^{lle} W. a jugé plus commode de m'accuser de raisonner de parti pris («... a later 'terminus ad quem' than M. Walberg, anxious to place Guernes before Roger de Pontigny, i. e. before July 1176, is willing to admit », p. 498). Par contre M. L. Halphen, dont M^{lle} W. croit défendre l'opinion, semble, dans le compte rendu qu'il a fait de mon livre (*Revue historique*, CXLIII [1923], pp. 242-3), prêt à se ranger à mon avis : « Nous avons fait de Roger de Pontigny la source de Guernes ; M. Walberg retourne la thèse pour des raisons qui paraissent en effet convaincantes ».

elle, je n'ai pas apprécié assez haut la valeur littéraire, et elle termine par ces mots : « But we must be grateful to him for at any rate rendering them accessible to us, and they speak for themselves ». Sans doute les bons sentiments de M^{lle} W. me sont très sensibles. Avouerai-je pourtant que, si c'était là le seul mérite de mon travail, je trouverais fort mal employées les années, — elles sont, hélas ! au nombre de bien plus de quatre, — que j'ai mises à « faire et à fournir » ce gros livre ? Heureusement, il m'est peut-être encore permis de croire qu'il n'en est pas ainsi. En tout cas il ne me semble pas, — évidemment, je peux me tromper, — que M^{lle} Wilson ait réussi à ébranler un seul des résultats qu'elle a attaqués. Ce qui ne veut pas dire que je regarde mon travail comme « parfet » et n'ayant pas besoin d'être « amendé » encore. Au contraire, une critique compétente et objective est toujours pour moi la bienvenue.

(*Mélanges de philologie offerts à M. Johan Vising* [Gothenbourg, 1925], p. 123-145).

VI

JEAN DE SALISBURY BIOGRAPHE DE THOMAS BECKET. MODÈLE OU COPIE ?

En publiant, en 1922, la *Vie de saint Thomas le Martyr* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence, j'ai été amené à étudier la question des rapports qui unissent les anciennes biographies de Thomas Becket. Ce problème avait déjà été traité plusieurs fois ; en dernier lieu il avait fait le sujet d'un important article publié dans la *Revue historique*, CII (1909), 35-45, par M. L. Halphen. Les résultats de mes recherches, tout en concordant sur certains points avec ceux obtenus par M. L. Halphen, en diffèrent sur d'autres, notamment au sujet de l'ordre de succession des ouvrages de Guernes et de Roger de Pontigny et pour décider si Jean de Salisbury a été la source de Guillaume de Cantorbéry et du soi-disant Anonyme de Lambeth ou si, au contraire, il dérive d'eux. Dans le compte rendu qu'il a fait de mon travail dans la *Revue historique*, CXLIII (1923), 242-3, M. Halphen paraît, en ce qui concerne la première de ces questions, accepter ma thèse, savoir que Roger a utilisé Guernes ; pour l'autre, il se contente d'enregistrer mon

opinion sans se prononcer sur la valeur qu'il lui attribue.

Un autre critique, M^{lle} C. I. Wilson ¹, émet l'avis que toutes les anciennes biographies de Becket qui ont été conservées, et qui nous paraissent aujourd'hui des œuvres individuelles, ne sont en réalité que des restes d'une grande « création collective », de la « légende de Becket », formée, bientôt après le meurtre (29 décembre 1170), à Cantorbéry, où, parmi les fidèles du saint, — clercs, moines et pèlerins, — son souvenir resta toujours vivant et fut l'objet d'innombrables discussions, sermons, récits et anecdotes, etc. Dans ces conditions, uniquement des coïncidences qui seraient assez frappantes pour exclure toute autre hypothèse que celle d'un emprunt direct, pourraient prouver la dépendance d'un texte par rapport à un autre. De l'avis de M^{lle} Wilson (p. 494) je n'ai pas produit les ressemblances textuelles que ma démonstration aurait exigées. Il est vrai que, dans la discussion où elle entre, M^{lle} Wilson ne s'occupe guère que de Guernes, d'Édouard Grim et de Roger de Pontigny. Cependant, comme elle dit, d'une façon générale (p. 492), que, faute d'avoir tenu compte de l'atmosphère dans laquelle les biographies de Becket ont pris naissance, l'auteur de ces lignes a tiré des conclusions d'une rigueur indue, il est évident qu'elle a trouvé insuffisantes aussi les preuves que j'avais alléguées pour démontrer la nature des relations de Jean de Salisbury avec Guillaume de Cantorbéry et l'Anonyme de Lambeth.

1. Voir *The Modern Language Review*, XVIII (1923), 491-499.

Peut-être ne sera-t-il donc pas inutile de revenir brièvement sur ce dernier problème, d'autant plus qu'une nouvelle lecture des biographies en question m'a révélé l'existence de quelques ressemblances, en partie tout à fait inattendues, qui jusqu'ici m'avaient échappé. Cette fois je ne me bornerai pas à renvoyer simplement aux passages qui nous intéressent ; j'en mettrai au moins quelques-uns sous les yeux du lecteur, qui, de cette façon, sera à même de se former plus facilement une opinion ¹.

Dans mon édition du poème de Guernes j'ai montré que la *Vita sancti Thomæ* de Guillaume de Cantorbéry a été composée entre le 1^{er} juin 1172 et l'automne de 1174 (probablement en 1173 ou au printemps de 1174), que celle de l'Anonyme de Lambeth date de la seconde moitié de 1172 ou du printemps de 1173, et que la biographie de Jean de Salisbury est antérieure à 1176 ². On voit que de ces dates il n'y a rien à conclure quant à la filiation des trois ouvrages dont il s'agit.

Il y a longtemps qu'on a remarqué entre ces trois biographies certaines ressemblances, touchant aussi bien la forme que le contenu. Naturellement on est d'abord porté à croire que c'est Jean qui a été le modèle des deux autres. On s'explique mal, ainsi que dit M. Hal-

1. Dans un mémoire inséré dans les *Mélanges offerts à M. J. Vising*, le 20 avril 1925 [et reproduit ci-dessus pp. 135-172], je crois avoir démontré l'inanité des objections faites par M^{lle} Wilson contre la théorie que j'avais émise sur la date de la *Vie* de Guernes et ses rapports avec les textes latins qui s'en rapprochent le plus, c'est-à-dire Édouard Grim, Guillaume de Cantorbéry et Roger de Pontigny.

2. [Cf. ci-dessus, pp. 116-131.]

phen¹, qu'un écrivain de valeur, comme l'était Jean de Salisbury, qu'un des plus intimes compagnons du saint ait compris sa tâche à la manière d'un vulgaire compilateur. Ce qui semble confirmer cette première impression, c'est que, Jean s'étant contenté, pour raconter le meurtre de Becket, d'insérer dans sa biographie le texte d'une lettre qu'il avait écrite à l'évêque de Poitiers, probablement dès 1171, en tout cas avant le 21 mai 1172², on trouve même dans cette partie du récit, des détails qui se rencontrent également, avec des variantes peu importantes, dans Guillaume ou l'Anonyme, voire dans tous les deux.

Avant de discuter ces faits, citons d'abord un certain nombre des passages de Jean qu'on retrouve, plus ou moins inaltérés, ailleurs.

Jean de Sal., p. 305, l. 5-13.

Licet enim ei mundus in omnibus lenociniis suis adulari et applaudere videretur, nec conditionis nec oneris sui immemor erat, qui quotidie hinc pro domini sui regis salute et honore, inde pro necessitate ecclesiæ et provincialium, tam contra regem ipsum quam contra inimicos ejus contendere cogebatur et variis artibus varios eludere dolos. Sed hoc præcipue perurgebat, quod indesinenter oportebat eum pugnare ad bestias curiæ...

Guill. de Cant., p. 5, l. 18-24.

In omnibus tamen lenociniis mundi blandientis et prosperitatis ardentis applausu, memor conditionis suæ et oneris sibi impositi, contra bestias curiæ pugnavit, portans necessitates ecclesiæ et quatenus regia severitas et reverentia permisit, contra regem contendens, tanquam quodam futurorum præsagio sub pacis tempore dimicabat in acie.

1. *Revue historique*, CII, 38.

2. *Revue historique*, CII, 39.

Jean de Sal., p. 305, l. 22-28.

In multis enim expertus magnanimitatem ipsius et fidem, tanto quoque fastigio bene sufficientem [*rex*] credidit, et ad suas utilitates facile inclinandum et ad nutum ipsius in negotiis ecclesiasticis et sæcularibus universa gesturum : si vero dies suos mors immatura præcideret, hæredibus suis tutorem fidelissimum providebat.

Jean de Sal., p. 305, l. 28-31.

Vir autem experientissimus, et bene solitus plusquam facile dici posset futura metiri, tantæ curæ periculum satis acute ponderavit ¹.

Jean de Sal., p. 305, l. 31-32.

utpote qui longo usu didicerat quid sedes illa haberet oneris, quid honoris.

Jean de Sal., p. 305, l. 32-
p. 306, l. 2.

Noverat etiam mores regis et officialium ejus improbitatem et pertinaciam et in curia illa quam

Anon. de Lamb., p. 84, l. 21-26.

In multis enim expertus magnanimitatem ejus et fidem, tanto quidem fastigio bene sufficientem [*rex*] credidit, sed et ad suas utilitates facile semper inclinandum et, si dies suos mors immatura præcideret, hæredibus suis futurum fidum tutorem præcipue cogitavit.

Guill. de Cant., p. 7, l. 4-5.

Vir autem experientissimus et solitus futura metiri tantæ curæ sarcinam satis acute ponderavit ¹.

Anon. de Lamb., p. 86, l. 1-3.

Haud dubium enim quin noverit celsitudinis illius pariter honorem et onus ².

Guill. de Cant., p. 7, l. 5, 7-9,
14-15.

Cogitabat enim ³... regis iram pertinacem, mores varios regum succedentium et quicquid exosis libuisset

1. Dans l'Anon., p. 85, l. 2 du bas-p. 86, l. 1, se trouve une phrase qui se rapproche de très près de celle qu'on vient de lire : « Ut autem veritas non negetur, tanquam multorum peritus et solitus bene futura metiri, tantæ curæ periculum satis prævidit et ponderavit. »

2. Cf. Guill., p. 7, l. 5-7 : « Cogitabat enim onera pastoralis officii, regimen animarum, laborem, sollicitudinem, negligentiae poenam. » On voit que cela ressemble moins au texte de Jean et ne contient pas l'antithèse que celui-ci et l'Anonyme ont en commun.

3. Cf. la note précédente.

efficax esset malitia delatorum. Ex quibus veracissime colligebat quod, si oblatum subiret officium, Dei gratiam amissurus esset aut regis.

Jean de Sal., p. 306, l. 2-4.

Non enim Deo adhærere poterat regiis motibus obsequens, aut regem non habere inimicum, ei sanctorum præferens leges.

inferre, delatorum calumnias... Namque si oblatum subiret officium...¹

Anon. de Lamb., p. 86, l. 11-15.

... demum aut regem dilectum dominum suum amissurus esset aut Deum. Nec enim mereretur cum Deo regnare, regis motibus obsequens, aut posset cum rege gaudere, sanctorum Dei leges præponens.

Jean de Sal., p. 306, l. 5-10.

Itaque aliquandiu regi et aliis eum promovere volentibus reluctatus est : sed electio divina tantum prævaluit, ut suadente et inducente et instantè urgente venerabili viro Henrico Pisano, presbytero cardinali et apostolicæ sedis legato, desiderio regis acquiesceret et consiliis amicorum.

Jean de Sal., p. 307, l. 1-3.

Manus suas excutiebat ab omni munere, et a domo sua sordes avaritiæ prorsus eliminabat.

*Guill. de Cant., p. 8, l. 15-22
25-26.*

Itaque ei aliisque eum promovere volentibus aliquandiu reluctatus est. Cæterum providens Dominus domui suæ,... viri venerabilis Henrici Pisani, presbyteri cardinalis, apostolicæ sedis legati, spiritum excitavit, qui eum hortaretur et induceret ad regimen suscipiendum... voluntati regis et consiliis amicorum adquevit².

Guill. de Cant., p. 12, l. 3-5.

Quid quod in cognitione causarum non modo manus excutiebat ab omni munere et a domo sua sordes corruptionis eliminabat... ?

1. Voici la fin de la phrase de Guill. : « sciebat quia regem vel regum omnium Dominum cogeretur offendere (præsertim cum nemo possit duobus dominis servire, quorum præcepta discordant). » C'est la même pensée que celle exprimée par les deux autres biographes, mais pour la forme Guill. est moins près de Jean que ne l'est l'Anonyme.

2. L'Anon. parle également (p. 86) de la résistance de Becket et de l'intervention du cardinal Henri de Pise, mais dans des termes qui diffèrent sensiblement de ceux dont se servent Jean et Guillaume.

Jean de Sal., p. 307, l. 3-29.

*Anon. de Lamb., p. 88, l. 3
du bas et suivv.*

Erat quoque providus in consiliis et in ventilatione causarum diligens et modestus auditor, in interrogationibus subtilis, in responsionibus promptus, justus in judiciis et, personarum prorsus acceptione deducta, juris per omnia rectissimus exsecutor. Sub honestate vestium Christi militem, ne merita vana gloria minueret, studiosius occultabat, ut juxta sapientis edictum frons ejus conveniret populo, cum intus essent fere omnia dissimilia. Nec in palatium ad mensam ingrediebatur nisi pauperibus præinductis, et ad hoc ditius et refectius nobilitari mensam voluit, ut ex reliquiis plenius et gratius consolaretur egenos. Ostiatim mendicantium nullus ab ejus januis vacuus rediit. Lares ægrorum et debilium per suos diligentius scrutabatur, et beneficiis visitabat, quamplurimos eorum quotidiano victu vestituque sustentans. Cum enim piæ memoriæ Theobaldus decessor ipsius statutas decessorum suorum eleemosynas duplicare consueverit, hic religiosa æmulatione etiam duplum ejus censuit duplicandum. Ad

... in propriorum ordinatione providus, in causarum decisione promptus et justus, post avaritiam non declinans et post munera non abiens, pius oppressorum consolator et velox injuriantium ultor... (P. 89, l. 19-23) Cæteris enim exterius se sicut in habitu sic et in victu conformans, et inter eos jocundus et hilaris, intus tamen dissidere curabat, juxta illud viri sapientis : « Frons populo nostra conveniat intus autem omnia dissimilia sint. » (P. 89, l. 11-13) Demum ad mensam grandis nobilisque curiæ cœtu vallatus et præinductis viginti sex pauperibus accedebat. (P. 89, l. 5 du bas-p. 90, l. 9) Ad hoc etiam ditorem et refectiorem mensam habere satagit, ut ex reliquiis plenius pauperibus subveniret. Magna siquidem ei cura pauperum erat, et præter hoc quod ostiatim mendicantium nullus ab ejus januis vacuus rediit, ipse lares ægrorum et debilium pauperum diligentius per suos scrutabatur et eleemosynis visitabat, quamplurimos etiam quotidiano victu vestituque sustentans¹. Cum vero decessor suus statutas

1. Guill. de Cant., qui pour le reste de ce chapitre diffère complètement, concorde ici presque mot à mot avec les deux autres ; cf. p. 11, l. 5-1 du bas : « Itaque lares ægrorum et debilium per suos scrutabatur et beneficiis visitabat, quamplurimos eorum victu vestituque sustentabat (quotidie tredecim pauperum per se vel per alium religiosum pedes secretius abluens, plena refectione et quatuor argenteorum largitione singulos exhilarabat). » Pour les lignes mises entre parenthèses cf. un peu plus loin.

hujus pii operis observantiam omnium quæ ex quocunque titulo percipiebat decimas consecravit. In secretiori cellula tredecim pauperum pedes curvatis genibus quotidie abluebat in memoriam Christi, singulis eorum post plenam refectioem victualium quatuor argenteos largiens. Quod si forte aliquando, raro tamen, in propria persona gerere prohibebatur, hoc diligentissime per vicarium faciebat impleri.

■

Jean de Sal., p. 308, l. 7-16.

In cibis et potibus temperantiæ medium tenuit, ne prorsus abstinens argueretur superstitionis, aut immodice sumens crapula gravaretur. Notam enim criminosi et hypocritæ fere pariter vitans, id optimum jejunii genus arbitratus est, sobrietatis tenere mensuram.

Et quidem in veste pretiosa spiritu pauper, in facie læta corde contritus, in mensa lauta penuriam eligens, nonnunquam ventre magis vacuus quam refectus, sæpius magis refocillatus quam plenus; semper enim sobrius, permanens ¹....

decessorum suorum eleemosynas duplicare consueverit, hic eum in religiosa superaddendi liberalitate secutus, ejusdem etiam duplum duplicandum censuit, in hujus pii operis observantia permanens, et ad id etiam omnium quæ possidebat decimas conferens. (*P. 89, l. 4-11*) Quotidie quoque, quando secretius poterat, in secretiori cellula lavandis tresdecim pauperum pedibus genua curvare consuevit, ad exemplum famosissimæ peccatricis, in Christi memoriam lacrymis eos rigans et capillis tergens, humiliterque deosculans; singulis etiam quatuor donans argenteos. Quod pietatis opus per vicarium expleri curabat, si forte sibimet explendi comoditas deerat.

Anon de Lamb., p. 89, l. 1 et suiv.

Inter ipsas vero ciborum potuumque delicias hoc ille semper temperantiæ medium tenuit, ut nec prorsus eis abstineret, ne superstitiosus notaretur, nec immodice sumeret, ne crapula gravaretur. (*P. 89, l. 27-30*) Cavens enim inusitatum et superstitiosum jejunium, ut et vitaret nomen hypocritæ, optimum id jejunii genus arbitratus est sobrietatis tenere mensuram. (*P. 89, l. 23-27*) Et quidem in veste pretiosa spiritu pauper, in facie læta corde contritus, in mensa lauta penuriam eligens, nonnunquam ventre magis vacuus quam refectus, et sæpius magis refocillatus quam plenus, semper autem sobrius, permanebat.

1. Dans Guill. de Cant., il n'y a rien qui corresponde à tout ce passage.

Jean de Sal., p. 313, l. 4 du
bas-p. 314, l. 13.

Guill. de Cant., p. 46, l. 3 du
bas-p. 47, l. 9.

Sed cum se in hac petitione redeuntibus nunciis didicisset fuisse repulsum, ecclesiam et omnia bona archiepiscopi et suorum præcepit confiscari; et, quod in nullius historiæ serie legitur, totam cognationem ejus et omnes qui eum familiaritate aut quovis titulo contingebant, proscriptos addidit exsi sine delectu dignitatis aut ordinis, conditionis aut fortunæ, ætatis aut sexus. Nam et mulieres in puerperio decumbentes et parvuli vagientes in cunis in exilium acti sunt. Processit ulterius furor immanis et piis auribus horrenda crudelitas. Cum enim catholica etiam pro hæreticis et schismaticis et perfidis Judæis oret ecclesia, prohibitum est ne quis eum vel orationum suffragiis adjuvaret. Ministri quoque publicæ potestatis omnes adultos jurare cogeant quod Pontinicum contristandi archiepiscopi causa peterent ¹.

Rex autem cum redeuntibus nunciis se in suis petitionibus repulsum didicisset, res omnes archiepiscopi suorumque confiscari præcepit; totamque cognationem et omnes qui eum familiaritate vel quovis titulo contingebant, proscriptos addidit exilio.

Non infanti vagienti, non decrepito seni, non in puerperio decubanti mulieri parcere decrevit. Processit ulterius furor immanis et piis auribus horrenda crudelitas. Nam compulsi sunt adulti jurare quod contristandi causa suum archiepiscopum expeterent. Prohibitumque est ne pro eo oraret ecclesia, quod pro schismaticis et hæreticis facere consuevit, nitentibus ministris publicæ potestatis...

L'espace me manque pour continuer cette confrontation. Le lecteur qui voudrait la poursuivre, n'a qu'à comparer les passages suivants : d'un côté, Jean, p. 303, l. 26-7, et Guillaume, p. 4, l. 10-12 ; Jean, p. 304, l. 15-17, 21-6, et Guill., p. 4, dernière l.-p. 5, l. 6 ; Jean, p. 311, dernière l.-p. 312, l. 4, et Guill., p. 24,

1. L'Anon. de Lamb., en relatant (p. 108, chap. 21) les mesures prises par le roi contre les membres de la famille de Becket, n'offre pas une seule ressemblance textuelle avec les deux autres biographes.

l. 6-11 ; Jean, p. 314, l. 4 du bas-p. 315, l. 7, et Guill., p. 76, l. 14-21 ; de l'autre côté, Jean, p. 308, l. 25-9, et l'Anonyme, p. 90, l. 27-30 ; Jean, p. 308, l. 29-p. 309, l. 3, et l'Anon., p. 90, l. 9-18 ; Jean, p. 309, l. 3-6, et l'Anon., p. 90, l. 24-7 ; Jean, p. 309, l. 21-3, et l'Anon., p. 91, l. 1-3 ; Jean, p. 309, l. 28-31 et l'Anon., p. 91, l. 8-9 ; Jean, p. 309-310, chap. 13, et l'Anon., p. 91, l. 4 du bas-p. 92, l. 21 ; Jean, p. 311, l. 17-29, et l'Anon., p. 103, l. 3-19.

Des deux séries de citations mises en regard ci-dessus, il me paraît impossible de ne pas tirer les deux conclusions que voici. 1^o Les nombreuses ressemblances textuelles qu'on y constate, ne sauraient provenir que d'emprunts directs. 2^o Étant donné que, à une ou deux exceptions près dont il sera question tout à l'heure, jamais un passage de Jean ne se retrouve chez les deux autres biographes à la fois ¹, il est inadmissible que ceux-ci aient puisé chez celui-là ; forcément c'est Jean qui a exploité Guillaume et l'Anonyme, dont il imite tantôt l'un, tantôt l'autre, en empruntant quelquefois, dans une seule et même phrase, la proposition principale à Guillaume, la proposition secondaire à l'Anonyme, ou vice-versa ². Les rares cas où Jean concorde textuellement avec Guillaume et l'Anonyme en même temps, s'expliquent par le parallélisme que, dans mon édition de Guernes de Pont-Sainte-Maxence ³, j'ai constaté entre ces deux auteurs, parallélisme qui porte

1. Pour la fin de la biographie de Jean, où il n'en est pas de même, cf. un peu plus bas.

2. Cf. Jean, p. 305, l. 28-32 ; p. 306, l. 1-2.

3. P. LII, n. 3 [cf. ci-dessus, p. 129].

non seulement sur les grands traits de leurs ouvrages, mais aussi sur les détails. Ces cas sont à ajouter à ceux que j'ai allégués à l'endroit cité et qui, eux, n'ont pas d'équivalent chez Jean de Salisbury. J'ai cru autrefois pouvoir expliquer ceux-ci sans admettre l'idée d'emprunts directs, en supposant que les auteurs avaient communiqué ensemble, pendant qu'ils étaient tous deux à l'œuvre, et en faisant remarquer que les points sur lesquels j'avais relevé entre eux des coïncidences frappantes, avaient trait à des idées que les fidèles de Becket avaient eu occasion d'émettre et de discuter oralement bien souvent¹. Les ressemblances signalées ci-dessus, notamment p. 177, n. 1, et p. 179, n. 1, m'avaient échappé alors. Il me semble aujourd'hui bien difficile de ne pas admettre que l'un des deux a lu l'ouvrage de l'autre. Dans ce cas, c'est probablement Guillaume qui a utilisé l'Anonyme.

Quant aux ressemblances qu'on trouve entre le récit du meurtre que Jean avait donné dans sa lettre à l'évêque de Poitiers et qu'il a reproduit, presque sans y changer un mot, à la fin de sa biographie, et les parties correspondantes des œuvres de Guillaume et de l'Anonyme, elles se comprennent en réalité très facilement. D'abord, aussi bien Guillaume et l'Anonyme que Jean de Salisbury avaient assisté en personne au drame sanglant et avaient pu entendre eux-mêmes les répliques

1. Ce doit être surtout de ce passage, ainsi que de celui auquel je renvoie dans l'alinéa suivant, que M^{lle} Wilson a tiré sa théorie de « la création collective » des biographies de Thomas Becket, théorie qui contient une part de vérité mais qui devient fausse quand on la pousse aussi loin que le fait M^{lle} Wilson.

échangées entre l'archevêque et ses meurtriers. Ensuite, — comme je l'ai dit, *o. c.*, p. XLIX ¹, — il me paraît indubitable qu'au sujet des derniers instants de Becket une tradition solide s'est de bonne heure formée parmi les clercs du défunt et les moines de Christ Church, qui ont dû raconter, par centaines et milliers de fois, ces événements aux innombrables pèlerins qui ne tardèrent pas à affluer à Cantorbéry. Ajoutez-y que Jean, ayant gardé une copie de la lettre en question, a pu la montrer tant à Guillaume qu'à l'Anonyme, à Édouard Grim et à beaucoup d'autres.

En ce qui concerne un certain passage où Jean semble au premier abord avoir commis une erreur au sujet d'un fait historique présenté correctement par les deux autres biographes, erreur qui pourtant n'est qu'apparente et résulte surtout de la grande brièveté du récit de Jean ², je dois me borner à renvoyer à ma *Vie de saint Thomas le Martyr*, p. XLVII s. ³. C'est aussi cette brièveté qui excuse, jusqu'à un certain point du moins, le sans-gêne avec lequel Jean, en retraçant l'histoire de son défunt ami et protecteur, s'est facilité la tâche à l'aide de larges emprunts faits à d'autres biographes de Becket. Comme il le dit dans son prologue, il ne se

1. [Cf. ci-dessus, p. 125.]

2. Dans l'édition de Robertson (*Materials for the history of Thomas Becket*), la biographie de Jean ne compte que vingt-deux pages (301-322), — dont près d'un tiers est occupé par la lettre susmentionnée, — tandis que celle de l'Anonyme en remplit soixante-cinq et celle de Guillaume, quoique incomplète, cent trente-six.

3. [Ci-dessus, p. 122 s.]

propose pas d'écrire une biographie complète, mais seulement une succinte « *summa conversationis* » du saint, afin que « *merita [ejus] clarius elucescant* ». Et il renvoie celui qui voudrait en savoir plus long, aux lettres de Becket et aux « *scripta aliorum, fide plena et digna relatu* ». D'où l'on voit que Jean de Salisbury reconnaît expressément avoir eu des devanciers, en laissant toutefois au lecteur le soin de découvrir quels ils sont et ce qu'il leur a emprunté.

(Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas [Paris, 1927], p. 477-488).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS.....	7
I. — Date et source de la Vie de saint Thomas de Cantorbéry par Benet, moine de Saint-Alban.	9
II. — Étude sur un poème anonyme relatif à un miracle de saint Thomas de Cantorbéry....	35
III. — Date de la composition des recueils de <i>Miracula sancti Thomæ Cantuariensis</i> dus à Benoît de Peterborough et à Guillaume de Cantorbéry..	55
IV. — Guernes de Pont-Sainte-Maxence et la date de la composition de sa Vie de saint Thomas. — Rapports des biographies latines de Becket avec le poème de Guernes et entre elles.....	75
V. — Guernes de Pont-Sainte-Maxence et la « légende de Becket ».....	135
VI. — Jean de Salisbury biographe de Thomas Becket. Modèle ou copie ?.....	173

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 27 SEPTEMBRE 1929 PAR
L'IMPRIMERIE F. PAILLART
A ABBEVILLE (SOMME).

Walberg 88429

88429

92
T36w

Walberg, E

La tradition hagiographique
de Saint Thomas Becket

88429

92
T36w.

St. Mark's Library
The General Theological Seminary

175 Ninth Avenue
New York, N. Y. 10011

Please stamp date in left column, write your name legibly in center column and leave right column blank. Deposit circulation card in slot marked 'Circulation cards'.

There is no date due, but books must be returned promptly upon request. Do not lend books charged to you to others. You are responsible for them.

